

le Canard Libéré



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Seizième année N°699 du vendredi 29 juillet au jeudi 14 septembre 2022 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

Dans ce numéro

Les cahiers du Canard Libéré Spécial FÊTE DU TRÔNE



23ème anniversaire de l'unification de S.M. Mohammed VI
UNE MONARCHIE QUI S'ADAPTE
Relations maroco-américaines
Un ex-ambassadeur US témoigne...



Mohamed Al Amoudi le fossoyeur de la raffinerie de Mohammedia.

La Samir victime d'un péché originel

Les dates clés d'une entreprise de pompage scandaleuse... P54/55

Confus DE CANARD

La justice au cœur de la tempête P3

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Abdellatif Ouahbi

Je ménage le frein et l'accélérateur... P50



Déconfiné de Canard
Côté BASSE-COUR

Feux de forêt

Pourquoi le Maroc flambe P6



Qui a peur de Aziz Akhannouch? P56/57

Le Canard suspend son envol...

Comme tous les volatiles, Le Canard Libéré ressent à chaque mois d'août le besoin de marquer une petite pause. Histoire de souffler un peu entre cette chaleur estivale étouffante et cet air du temps un brin irrespirable. Rassurez-vous, il sera prudent pour ne pas choper ce virus mystérieux qui a décidément juré ses grands dieux de cohabiter avec les humains et éviter de battre de l'aile en ces temps incertains qui volent de plus en plus bas. La promesse du Canard pour son fan club, revenir encore plus en forme à la basse-cour de l'info qu'il espère à la rentrée sera plus diversifiée et amusante qu'elle l'est depuis quelque temps. En attendant, vous serez donc privés de votre édition hebdomadaire du Canard. Consommez alors du poulet ou de la dinde, du bovidé ou de l'ovidé. A ne pas confondre avec le Covidé! Bonnes vacances à tous!

Youssef Benamour le patron de Earth Résidences.



Azembay part en quenouille

CHRONIQUE D'UN DÉSAMOUR À AZEMMOUR

Azembay, ce projet estampillé écotouristique implanté dans la région d'El Jadida, qui a toutes les caractéristiques d'un écrin paradisiaque niché entre mer et verdure, a fini sa balade, à peine entamée, devant la justice. Révélation. P8/9

Scrutins partiels d'El Hoceima, Meknès et Mediouna

Les leçons d'un vote...



Dans les urnes, les islamistes ne font plus recette... P33

LES MAROCAINS ONT TRÈS CHAUD...



Boudali

SOUSCRIVEZ AUX FORFAITS
MOBILE ET GAGNEZ

Maroc
Telecom

+
++
**Bonus
Data**



E-BOUTIQUE

Offre réservée aux clients particuliers. Solde supplémentaire de 1 jusqu'à 5Go sur les forfaits suivants:
11H + 2Go | 13Go + 4H | 15Go + 5H | 14H + 14Go | 22H + 12Go | 30H + 30Go

Jusqu'à
5Go

**Offerts
Par mois**

Pendant 3 mois

14Go + 4H

99 DH/mois

16Go + 14H

165 DH/mois

17Go + 22H

220 DH/mois

www.iam.ma

Offre valable jusqu'au 31 Août 2022



Confus de **CANARD**



Abdellah Chankou

La justice au cœur de la tempête

La justice traverse une période de crise qui risque de saper durablement sa crédibilité. En cause des fuites d'enregistrements largement partagées sur les réseaux sociaux, qui portent atteinte à son image et à celle des magistrats. Le dernier en date, d'une durée d'environ de 22 minutes, dont les circonstances de sa divulgation sont mystérieuses, a mis, quelques jours avant l'Aïd El Kebir, sur la place publique, la teneur d'une discussion attribuée à deux magistrats de Casablanca dont l'un est le président d'une Chambre à Casablanca et une conseillère près la Cour de Cassation. Cette conversation téléphonique met en lumière une tentative d'ingérence dans un dossier pénal en cours impliquant deux individus poursuivis en état d'arrestation à Casablanca dans le cadre d'une affaire où ils seraient injustement impliqués. Et c'est en faveur des deux accusés, dont elle dit connaître l'une des mamans, une pauvre femme de ménage, que la personnalité judiciaire en question a entrepris sa médiation auprès de ses deux interlocuteurs tout en les mettant en garde contre les agissements d'une avocate de la défense dont elle a même révélé le nom. Auréolée d'une réputation très peu flatteuse de rabat-teuse, cette dernière aurait exigé, à l'insu des juges en charge du dossier, des deux mères démunies la somme de 25.000 DH chacune pour l'obtention de la libération de leurs enfants. Visiblement, la conseillère près la Cour de Cassation est de bonne foi, ne cherchant qu'à rendre service, comme cela arrive souvent dans notre société, à une connaissance aux prises avec un monde où la justice ne semble pas souvent se rendre dans les conditions de probité requises. Et c'est pour alerter les deux magistrats sur le comportement de cette femme « dangereuse » et protéger la justice, « déjà secouée par le scandale de Béni Mellal », qu'elle s'est permis d'intervenir explique-t-elle.

Le scandale de Béni Mellal qui était encore frais a abouti à l'interpellation le 23 juin dernier d'un juge près la Cour d'appel de cette ville et un élu communal de cette même ville en flagrant délit de corruption. Les deux hommes ont été dénoncés dans le cadre du numéro vert anti-corruption par une femme invitée à déboursier la somme de 150.000 DH en échange d'une réduction de peine pour son fils.

Les deux affaires ont un point commun : les rabatteurs des tribunaux, ces intermédiaires qui agissent comme si la justice était un bien marchand ou un service négociable.

Dans la première affaire, les choses ont pris aussitôt une tournure dramatique à cause d'une partie de l'enregistrement audio où l'un des magistrats affirme que « 90% des avocats sont des escrocs (...) et salissent notre image ». Face à ce double scandale retentissant, tentative d'ingérence dans une affaire judiciaire en

cours et une mise à l'index directe de la corporation des avocats par un membre du corps des magistrats, le ministère public a agi avec célérité en chargeant la BNPJ de mener les investigations nécessaires sur les tenants et aboutissants de l'enregistrement audio en cause.

De leur côté, les avocats, via leurs différents organes de représentation, sont montés au créneau pour multiplier les communiqués de dénonciation. Le barreau de Casablanca a fustigé une affaire qui « renferme des accusations graves et une ingérence dans la profession d'avocat » et nuit gravement à « l'indépendance de la justice » tout en touchant « dangereusement à des principes constitutionnels ».

Au-delà de l'émotion qu'elle a provoquée dans les rangs des robes noires, cette histoire interroge au fond la relation magistrats-avocats qui est visiblement loin d'être saine, et qu'il convient de clarifier, et si besoin est d'assainir. Objectif : la protéger des brebis galeuses qui traversent du reste bien des professions et des domaines, de façon à ce que les deux professions, censées être complémentaires dans le respect de la loi et de la déontologie professionnelle, oeuvrent pour garantir dans la probité les droits des justiciables.

L'affaire de la fuite de l'enregistrement audio, qui révèle au grand jour une autre réalité moins flatteuse, est porteuse d'une tentation dangereuse. Celle du « tous pourris » alors que le corps de la magistrature et celui du barreau restent sains. Elle montre également que si l'indépendance du parquet par rapport au pouvoir exécutif a mis la justice à l'abri de l'influence du gouvernement, elle n'a pas pour autant réglé le problème crucial de l'indépendance des juges.

C'est pour cela que le président du ministère public El Hassan Daki, que l'on dit très affecté par ces deux scandales, doit agir pour protéger les juges contre les diverses pressions auxquelles ils sont soumis en permanence.

Car les premières menaces qui risquent de porter atteinte à l'indépendance du juge sont consubstantielles à son statut dans son aspect matériel et moral qui détermine à la fois sa vie professionnelle et sa vie tout court... Aussi, l'instauration des mécanismes d'un véritable État de droit est-elle tributaire de l'installation d'un cercle vertueux dans l'appareil judiciaire où le juge est la pièce maîtresse du dispositif. Ce n'est que dans un contexte où il est protégé de lui-même que la justice peut être rendue dans les conditions d'impartialité requises. ►

Les premières menaces qui risquent de porter atteinte à l'indépendance du juge sont consubstantielles à son statut dans son aspect matériel et moral qui détermine à la fois sa vie professionnelle et sa vie tout court...



Côté **BASSE-COUR**



NOUREDDINE TALLAL

(Il reste !)

La douche froide, les amis ! La Fédération Royale Marocaine de Football vient de démentir formellement le départ de Coach Vahid ! Pourtant, la nouvelle s'était répandue comme une traînée de poudre le jour même de l'Aïd ! Histoire sans doute que les Marocains aient un double motif de réjouissance... L'homme fort de ladite fédération aurait enfin tranché, après moult tergiversations... Coach Vahid allait rendre son tablier ! Entre lui et le chouchou des Marocains, le supposé indiscipliné Ziyech, son cœur aura longtemps balancé... À moins que ce ne soit la raison sachant que le ministre du Budget qu'il est, sait bien combien une séparation dans la douleur avec le sélectionneur de la discorde pourrait coûter, pas aux caisses de l'État mais au budget de la fédé.

A ce sujet, Lhaj Miloud s'est toujours demandé pourquoi cette manie d'opter de manière quasi systématique pour des entraîneurs étrangers avec le risque de dédommagements faramineux en cas de rupture du contrat avant terme ! On comprend dès lors que Lekjaa a pris le temps de la réflexion en dépit de la volonté populaire, voire simplement du bon sens ! Voilà donc des mois que pas un jour ne passe sans que l'on lise dans la presse ou qu'on ne découvre dans les réseaux sociaux la grande nouvelle... Celle qu'on attend avec fébrilité de Tanger à El Gargarate...

Qui est plus au sud de Lagouira, vous l'aurez compris ! Ça y est, il va partir ! Et cerise sur le gâteau, il serait remplacé par Regragui ! Comme quoi une bonne nouvelle n'arrive jamais seule... Il faut dire que le désormais ex-coach du WAC est actuellement sur un nuage ! Rarement entraîneur aura autant fait autant l'unanimité sur son nom... Même les Rajaouis ne trouvent pas à y redire, c'est vous dire !

Hélas, c'était trop beau pour être vrai, et il semble que nous nous étions réjouis un peu trop vite... Qui croire donc et pourquoi Coach Vahid est-il devenu l'homme le plus honni du monde footballistique national ? Certes, même ses détracteurs, c'est-à-dire la majorité bruyante et subjective, reconnaissent qu'il a réussi à qualifier les Lions de l'Atlas pour le

Mondial du Qatar mais what else ? Sans la manière ni les résultats ! On a assisté au cours des derniers mois à une série de matchs insipides qui se suivent et se ressemblent tristement et où, en fait de lions de l'Atlas, on n'a vu que des joueurs brouillons errer sur le terrain comme des âmes en peine, avec l'air de se demander ce qu'ils faisaient là... Tenez, s'il n'en tenait qu'à Lhaj Miloud, il aurait renvoyé tout ce beau monde à ses chers vestiaires et fait remplacer l'ensemble de l'équipe nationale par celle de l'équipe de Futsal... En voilà des joueurs motivés et qui pratiquent un football chatoyant et imaginaire...

Plan de jeu

Bon d'accord, football et futsal ne requièrent pas tout à fait les mêmes qualités mais il n'empêche qu'avec quelques réglages, Lhaj Miloud ne doute pas que cette valeureuse équipe ferait toujours mieux que ces lions édentés ! En tout cas jusqu'à ce que la nouvelle génération prenne le relais parce que là aussi, il y a un motif à réjouissance ! Lhaj Miloud en a encore la larme à l'œil en se remémorant ces superbes lionceaux qui tiennent la dragée haute aux équipes espagnole et italienne avant d'écraser les Ottomans devant un public tout acquis... à leurs adversaires ! Quant à « l'autre équipe », Lhaj Miloud n'en parlera pas non plus puisque cela relevait plutôt du « match d'entraînement », comme l'a très justement relevé M. Lekjaa ! Mieux, Lhaj Miloud se demande même si nos Lionnes, superbes d'enthousiasme et d'efficacité, en coupe d'Afrique féminine, ne feraient pas mieux l'affaire ! Le débat est ouvert ! En fait, ce qui fait le plus enrager les amoureux du football national, c'est la rigidité de Vahid, toujours imperturbable et droit dans ses baskets, qui persiste à ne rien changer à son plan de jeu...

Oui, parce que l'homme a, à chaque fois, un plan de jeu, ne vous en déplaise ! Un plan de jeu qu'il a concocté seul certainement, dans la solitude des grands décideurs, et qu'il n'a voulu partager avec qui que ce soit de peur que les journalistes n'en prennent connaissance, ou pire encore les

joueurs.... Tant étrangers que nationaux !

Dans un court communiqué glacial, la FRMF a donc maintenu à son poste le très controversé Franco-Bosniaque mettant un terme (définitif ?) aux spéculations en tous genres...

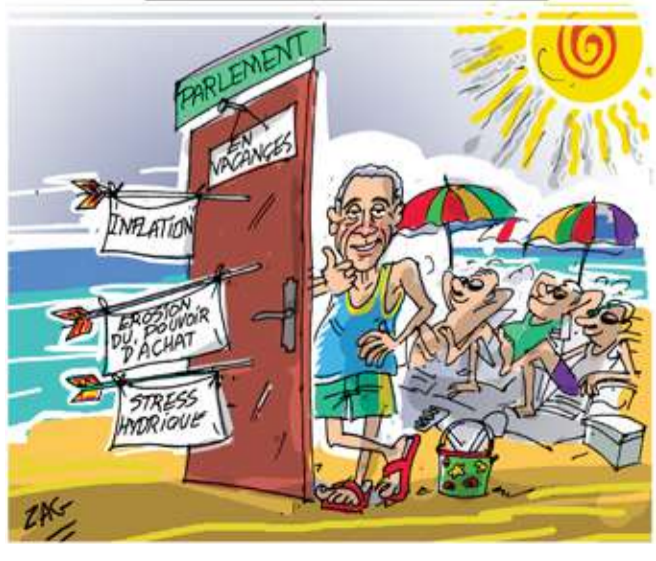
Oui, Coach Vahid reste à son poste ! Non, Walid Regragui, qui a annoncé son départ du WAC, ne prendra pas les commandes de la sélection nationale ! Circulez, y a rien à voir ! Mais qui est donc Coach Vahid, le sélectionneur qui se refuse à sélectionner les « fortes têtes » ? L'homme est âgé de 67 ans... L'âge d'une retraite paisible, en principe... Ceci dit, il est vrai que seuls les gens exerçant des métiers pénibles ou mal payés attendent leur départ en retraite avec impatience...

Mais quand votre job consiste simplement à engueuler des joueurs et à vous gausser des journalistes en conférences de presse tout en touchant le jackpot à chaque fin de mois, point n'est question de retraite ! Il est né à Jablanica en Bosnie. Un pays martyr qui suscite respect et empathie chez la plupart des musulmans. Et Coach Vahid, en bon musulman, serait rentré au pays pour sacrifier un « sardi » local et fêter en famille la fête de l'Aïd Kebir... C'est donc chez lui qu'il a donc eu vent de sa confirmation...

Il n'en aura que mieux savouré son « boulfaf » ! L'homme, qui a roulé sa bosse, a entraîné un certain nombre de clubs et d'équipes nationales, et son palmarès est plus qu'honorable... Et ce n'est pas le Raja de Casablanca, qui aura quasiment tout raflé sous son commandement, qui dira le contraire... Parce que même si Lhaj Miloud n'apprécie pas son style, il se doit de rendre à Vahid ce qui appartient à Vahid ! Seul bémol mais d'importance, là où il est passé, ça s'est généralement mal fini, comme ces histoires d'amour qui se terminent en séparations douloureuses.... Il aura ainsi connu une double et terrible frustration en se voyant écarté de la tête des sélections du Japon et de Côte d'Ivoire après les avoir qualifiées pour la coupe du Monde... Un scénario qui ne devrait a priori pas se reproduire avec les Lions de l'Atlas si l'on en croit la FRMF... A moins d'un nouveau rebondissement !

LE PARTI DU BON SENS 116

LE PARLEMENT EN VACANCES...



Personnel médical : Akhannouch ouvre le chantier de la formation

Le chef du gouvernement Aziz Akhannouch a présidé, lundi 25 juillet à Rabat, la cérémonie de signature d'une convention-cadre pour la mise en œuvre du programme d'augmentation à l'horizon 2030 des effectifs des professionnels de santé en apportant des solutions pratiques pour régler la pénurie dans ce domaine de haute importance. Visant à résoudre la crise des soignants dans le secteur de la santé et à réformer le système de formation, cette convention-cadre a été signée par trois ministres : le ministre de la Santé et de la Protection Sociale, Khalid Ait Taleb, son collègue de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Abdellatif Miraoui et le ministre délégué chargé du Budget, Fouzi Lekjaa. Dotée d'une enveloppe de 3 milliards de DH,

ce programme vient concrétiser les hautes orientations royales dans le domaine de la santé dont le souverain a ouvert le chantier avec la généralisation de la protection sociale. Les artisans du dispositif en question se sont engagés à augmenter le nombre des professionnels de la santé de 17,4 pour chaque 10.000 habitants en 2021 à 24 en 2025, puis à 45 à l'horizon 2030. Ce qui nécessite de doubler le nombre de diplômés des facultés de médecine, de pharmacie et de médecine dentaire, de tripler le nombre des lauréats des instituts supérieurs des professions infirmières et techniques de santé à l'horizon 2025. Dans cette optique seront construites 3 facultés de médecine et de pharmacie et 3 centres hospitaliers universitaires dans les villes d'Errachidia, Béni Mellal et Guelmim.



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous

0 COMMISSION



ACTIVEZ VOS DOTATIONS INTERNATIONALES
SUR ATTIJARI MOBILE ET PAYEZ **SANS FRAIS**



Disponibile sur
Google play

Télécharger dans
l'App Store

attijariwafabank.com

05 22 58 88 88

Tarif d'une communication locale



Côté BASSE-COUR



Feux de forêt

Pourquoi le Maroc flambe

Depuis le 13 juillet, le Maroc est confronté à des feux de forêt sans précédent dont les flammes ont surpris les automobilistes jusque sur l'axe de l'autoroute Larache-Kénitra, de Khémis Sahel à l'entrée de Ksar El-Kébir. Pas d'autre choix pour les usagers que de rebrousser chemin devant ce spectacle de désolation dangereux de flammes dévorant les arbres le long de l'autoroute.

Attisés par des rafales de vents violents, ces incendies se sont déclarés dans les massifs forestiers du nord du pays ; Taza, Larache, Ouazzane, Chefchaouen et Tétouan. L'un des derniers foyers, qui a ravagé 500 hectares, dont la moitié de couvert forestier, a été maîtrisé lundi 18 juillet dans la province de Tétouan, selon des sources locales. Bilan de ces sinistres : un mort à Larache, dont le corps a été calciné, des centaines de familles évacuées et des milliers d'hectares de massifs forestiers, difficiles d'accès, formés surtout de chênes et de conifères, partis en fumée. Dans la région de Tétouan, près du port méditerranéen de Tanger, une soixantaine de maisons ont brûlé et près d'une centaine de têtes de

bétail ont péri. 247 personnes y ont été évacuées. A Taza, ce sont 420 villageois qui ont dû quitter leur domicile dans huit douars. Pour maîtriser les flammes hautes de plusieurs mètres et freiner leur progression fulgurante, les autorités, assistées de plusieurs volontaires, ont mobilisé des équipes de la protection civile et des militaires, ainsi que quatre bombardiers d'eau Canadair de l'armée et quatre avions d'épandage. Des renforts considérables ont été dépêchés dans les zones les plus touchées. Le Maroc est frappé depuis plusieurs jours par une vague caniculaire qui a dû certainement favoriser ces embrasements du couvert forestier avec des températures approchant les 45 degrés celsius, dans un contexte de sécheresse exceptionnelle et de stress hydrique. Selon l'expert environnemental Saïd Chakri, ces départs de feu ravageurs pourraient être d'origine humaine mais aggravés par les chamboulements climatiques. De l'autre côté du détroit de Gibraltar, les incendies ont également fait rage dans le sud-ouest de l'Europe, de la péninsule ibérique à la France en passant par l'Angleterre, frappés par des vagues de chaleur sans précédent.



El Bakkali, un athlète en or

La joie de l'athlète marocain Soufiane El Bakkali après avoir décroché la médaille d'or au 3.000 m steeple, mardi 19 juillet à Eugene aux Etats Unis. Auteur de la meilleure performance mondiale de la saison au meeting international Mohammed VI de Rabat début juin (7:58.28), le champion olympique marocain de 26 ans a terminé la course en 8:25.13, devant le vice-champion olympique éthiopien Lamecha Girma (8:26.01) et le Kenyan Conseslus Kipruto (8:27.92).



Un casque bleu marocain tué en Centrafrique

Un casque bleu marocain a été tué dimanche 23 juillet en Centrafrique à Bangassou (sud-est) et trois autres ont été blessés, a annoncé la Mission des Nations unies en République centrafricaine (Minusca), qui accuse les anti-balaka, milices d'autodéfense chrétiennes. « L'attaque a eu lieu alors que les casques bleus du contingent marocain escortaient les camions-citernes qui se ravitaillaient en eau dans le fleuve pour les besoins humanitaires de la ville », indique la Minusca, qui condamne l'assaut tout en présentant « ses condoléances à la famille, au peuple et au gouvernement du royaume du Maroc ». En mai, cinq casques bleus – quatre Cambodgiens, un Marocain – avaient trouvé la mort dans l'attaque de leur convoi à 20 km de Bangassou, déjà attribuée par la Minusca à des éléments anti-balaka. Quelques jours plus tard, un autre casque bleu marocain perd la vie dans l'attaque du quartier musulman de la ville, qui avait fait au moins 26 morts d'après la Minusca.

Une ancienne ministre espagnole défend la marocanité du Sahara

Le plan marocain d'autonomie au Sahara, est « réaliste, crédible et réalisable », et constitue un véritable levier de développement. Ce propos n'émane pas d'un responsable marocain mais de l'ancienne ministre espagnole du Logement, Maria Antonia Trujillo Rincón, membre du Parti socialiste ouvrier. Dans une déclaration à la presse en marge du premier Forum méditerranéen maroco-espagnol, organisé sous le thème « L'organisation territoriale et l'expérience de la régionalisation au Maroc, en Espagne et en Italie : lectures croisées », Mme Trujillo Rincón a affirmé que le plan d'autonomie, annoncé en 2007, est « une initia-

tive régionale souveraine, avancée et réaliste, et une feuille de route pérenne et ambitieuse ». « Les ennemis de l'intégrité territoriale du Maroc rejettent, par ignorance et manque de connaissance, cet important projet qui répond aux aspirations de la population de la région », a noté Mme Trujillo. « J'ai personnellement constaté, lors de plusieurs visites de terrain, que le Sahara marocain, à l'instar des autres régions du Royaume, adhère pleinement au nouveau modèle de développement du Maroc, qui a consenti de grands efforts dans les provinces du Sud à tous les niveaux, notamment dans les domaines social et des droits de l'Homme » a-t-elle ajouté.

Foot-vol au Raja

A peine élu comme nouveau président du Raja, Aziz El Badraoui a lancé un pavé dans la mare. Attendu sur la politique qu'il compte mettre en œuvre pour sortir le club de sa crise, il crie à la disparition de 140 millions de DH des caisses du club en un temps record : 14 jours. Cette accusation de vol est dirigée contre l'ancienne présidence de Rachid El Andaloussi. Pour faire la lumière sur ce qui ressemble à des détournements de fonds, le patron a menacé de diligenter un audit et de saisir la justice. Pour les rajaouis, le spectacle s'annonce plus passionnant moins dans les stades que sur le terrain judiciaire. Au Raja, le sport le plus pratiqué c'est le foot-vol ?



Aziz El Badraoui,
président du Raja de
Casablanca.

Les Lionnes de l'Atlas ratent le sacre africain

Les Lionnes de l'Atlas n'ont pas rugi, face aux Bayana Bayana sud-africaines qui ont remporté la finale de la 12ème édition de CAN 2022 féminine au terme d'un match très disputé (2-1) samedi 23 juillet au complexe Moulay Abdallah à Rabat. Tout au long de la compétition très suivie au Maroc et ailleurs, la sélection féminine nationale a joué un excellent football qui a conquis le public marocain. Loin d'avoir démerité bien que le sacre africain leur ait échappé, les coéquipières de Ghizlane Chebbak ont d'ailleurs reçu dans un appel téléphonique les félicitations du souverain.

GROUPE BARID AL-MAGHRIB POUR UNE DISTRIBUTION 100% ÉCOLOGIQUE



Dans le cadre de ses engagements environnementaux, le groupe Barid Al-Maghrib renforce sa flotte de distribution du courrier-colis par des véhicules 100% électriques.

Désormais, vos courriers et colis vous seront livrés sans émission de CO₂, sans bruit et sans frais supplémentaires.

مجموعة بريد المغرب
.XO.Π Θ.ΟΞΛ ΗΓΥΟΞΘ
GROUPE BARID AL-MAGHRIB



POSTE.MA

AVANCER EN TOUTE CONFIANCE



Le Maigret du CANARD



Azembay part en quenouille

Chronique d'un désamour à Azemmour

Azembay, ce projet estampillé écotouristique implanté dans la région d'El Jadida, qui a toutes les caractéristiques d'un écrin paradisiaque niché entre mer et verdure, a fini sa balade, à peine entamée, devant la justice. Révélations.

Le fondateur de la société de promotion immobilière Earth Résidences, Youssef Benamour, est en conflit ouvert avec le groupement des acquéreurs de son programme résidentiel réalisé selon les modalités de la VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) pour une jouissance dans le cadre de la Loi RIPT (résidences immobilières de promotion touristique) que le promoteur est accusé de piétiner comme un chiffon.

Résultat : la société de gestion du site, Earth Hospitality Sarl, vient de se faire retirer la licence définitive pour "manquement" à ses engagements. La décision de retrait datée du 22 juillet a été signée par la ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire Fatim-Zahra Ammor. Une décision dont l'exécution relève de la direction de la réglementation du développement et de la qualité et la délégation provinciale du tourisme d'El Jadida. Un coup dur pour l'image de ce haut lieu du tourisme propre et tranquille qui commençait à se faire une bonne réputation auprès de certains prescripteurs de voyages étrangers... Au centre du litige figure son refus de boucler le processus par la signature du contrat de vente. Dès lors, la relation entre les deux parties, qui était au début empreinte de cordialité et de respect, se dégrade petit à petit pour devenir tendue et pleine d'animosité. Devant les atermoiements de M. Benamour, les acheteurs ont fini par porter l'affaire devant la justice pour obtenir ce qu'ils réclament vainement depuis 2016 : la signature des actes de propriété. Droit légitime surtout qu'ils ont payé pour leur majorité la totalité du prix de leurs biens et que l'éclatement des titres est intervenu en 2019, soit avant la crise pandémique.

Refus légitime

Et pourtant, « les membres du groupement des propriétaires ont contribué à la réalisation du site en tant qu'acquéreurs-investisseurs en prévision de la gestion locative réglementée », lit-on dans le communiqué de presse rendu public par les victimes du fondateur de Azembay. « Les acheteurs, conquis par le concept novateur du projet, formaient presque une seule famille, on s'invitait les uns chez les autres pour manger ensemble à la bonne franquette, même Youssef Benamour qui se montrait cool et chaleureux au début nous ouvrait les portes



Youssef Benamour a monté un projet de rêve qui a vite tourné au cauchemar pour les acquéreurs...

de sa villa sur le site », confie un client très déçu. Le grand amour. L'entente parfaite. C'est cette relation privilégiée entre les copropriétaires et le promoteur qui explique que les premiers, en leur qualité d'acquéreurs-investisseurs dans le cadre d'une gestion locative encadrée par la loi, ont procédé au règlement partiel ou intégral du montant de leurs résidences secondaires auprès du notaire de M. Benamour « parfois même au-delà des exigences de la Loi VEFA et sans que toutes les garanties que leur confère cette loi leur soient données ». Un autre acheteur explique : « C'est parce que nous voulions absolument que le projet Azembay qui est magnifique à tout point de vue soit une réussite ». Azembay c'est en effet un écovillage de rêve, comme on en trouve très rarement ou pas du tout au Maroc, d'une capacité annoncée de 94 unités (dont seule 18 villas et une vingtaine d'appartements ont été livrés), bordé d'un côté par une plage splendide s'étirant sur près de 2 kilomètres et une forêt de 940 hectares de l'autre. Situé à 59 km au sud de Casablanca, le site relativement intact et protégé offre un cadre idéal pour des vacances écologiques et des retrouvailles en famille ou entre amis. C'est à son cachet « développement durable » que Azembay doit son agrément par les autorités d'El Jadida, à l'époque où Mouad Jamaï était le gouverneur de la ville. Nous sommes en 2017.

Les permis d'habiter ont été délivrés. Profitant de cet état d'esprit, fait de confiance mutuelle, M. Benamour permet, à sa demande, au groupement d'acheteurs « de réceptionner leurs biens en jouissance ». Contre l'obligation sujette à caution d'effectuer l'achat de l'ameublement de base de leurs résidences auprès de la société de gestion Earth Hospitality, affiliée à son propre groupe, « le règlement et l'installation des compteurs d'électricité et, pour la plupart, la consignation des reliquats de paiement chez le notaire désigné ». Or, le

PARLEMENT : ADOPTION DE LA LOI SUR LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

LE PJD EST À SEC, ARROSEZ-MOI !





Le Maigret du CANARD



transfert de propriété n'a toujours pas lieu alors que le promoteur a obtenu une licence RIPT provisoire, et contre son engagement de délivrer les titres de propriétés aux copropriétaires avant le 31 octobre 2018, ces derniers lui donnent le feu vert pour amorcer, « sous son entière responsabilité au regard de la Loi RIPT », un « test d'exploitation locative ». D'après leurs dires, les acquéreurs refusent la proposition du patron de Azembay pour qu'ils signent de nouveau des « contrats de bail provisoires » pour l'année suivante, tant que les transferts de propriété - sans cesse réclamés et curieusement différés par M. Benamour - n'auront pas été effectifs. Refus légitime puisque l'autorisation du promoteur de louer les résidences sans l'établissement des actes de vente définitifs constitue une entorse à la Loi RIPT. Ce qui n'empêchera pas visiblement Youssef Benamour de mettre les résidences des acquéreurs en location. « Si, depuis 2019, le promoteur a continué à proposer à la location des biens, objets de compromis de vente non aboutis, c'est donc sous son entière responsabilité et sans l'assentiment des acquéreurs », lit-on dans le communiqué du groupement des acheteurs qui s'en lavent les mains. Dans ce qui ressemble à une fuite en avant, le dernier de la fratrie de Mohamed Benamour (le patron de HEM), décide d'ouvrir les hostilités et interdire depuis la fin de ramadan dernier aux acquéreurs l'accès à leurs propriétés en arguant de « travaux de réhabilitation du site ».

Un site qu'il continue pourtant à ouvrir, au mépris de la loi, à l'exploitation locative, via des campagnes de promotion sur les réseaux sociaux. « Le promoteur ne cherche à nous faire signer que des contrats de bail pour empocher les recettes au titre de la location et refuse d'entendre parler des contrats de vente », s'indigne un copropriétaire qui dénonce les agissements illégaux du propriétaire de Azembay. Celui-ci a par ailleurs menacé, via la responsable de l'administration des ventes, ceux qu'il n'est pas loin de considérer comme une bande de subversifs qui ont osé réclamer leur droit de rupture de promesse de vente et de mise en réserve de leurs mobiliers et effets personnels. Rien que ça ! Un mail menaçant dont le Canard a mis la patte à aimablement informé un copropriétaire que son « accès » à son bien « ne sera plus accepté après la récupération » de son mobilier et à défaut « nous prendrons les mesures nécessaires à cet effet et vous ferons supporter les frais occasionnés ».

Tant qu'à tenter de le déposséder abusivement de sa résidence qu'il a pourtant payée jusqu'au dernier centime, pourquoi ne pas lui réclamer des pénalités au titre de sa réclamation exagérée et énervante de son contrat de vente?... Ce n'est pas en fuyant ses responsabilités que Youssef Benamour sauvera son beau projet qu'il est en train de gâcher », estime un copropriétaire d'un certain âge qui dit avoir mis toutes ses économies dans Azembay. Le magnifique complexe de Benamour est manifestement victime de mauvaise gestion, la banque qui lui a fait confiance n'ayant toujours pas délivré les mains levées nécessaires. Entre-temps, une foulditude de fournisseurs impayés, qui ont participé à la construction du complexe, se sont manifestés pour faire opérer des saisies sur les titres parcellaires du projet.

La belle Azembay risque de virer au pataquès et au feuilleton judiciaire, sauf si le jeune et trop ambitieux promoteur assume ses responsabilités, paye ses créanciers et finalise les contrats de vente avec les acquéreurs.

Décidés à aller jusqu'au bout pour défendre leurs droits, ces derniers ont engagé une série de procédures judiciaires pour pouvoir accéder à leurs maisons et stopper la location de ces dernières pendant la saison estivale aux touristes nationaux et étrangers par M. Benamour et ses équipes.

« Fils de bonne famille, aux antipodes des escrocs de l'immobilier habituels, Youssef Benamour a péché à la fois par la folie des grandeurs et la cupidité puisqu'il s'est lancé dans la deuxième et la troisième tranche alors qu'il n'a pas complètement achevé la première », croit savoir un connaisseur du dossier. Qu'en pense le principal concerné, Youssef Benamour, de cette affaire troublante qui lui vaut un grand désamour à Azembay? Refusant de répondre aux questions du Canard en mettant en avant la confidentialité des « procédures judiciaires en cours », il s'est contenté d'évoquer « un problème culturel (...) lié à la loi RIPT qui a obligé les acquéreurs à céder la jouissance à la Société de gestion et à ne profiter de leurs maisons quelques semaines par an ». C'est ce qu'on appelle botté en touche car le conflit ne porte pas sur la jouissance du bien ou sa durée - un aspect réglementé par la loi RIPT et auquel souscrivent pleinement les acheteurs - mais bel et bien sur le retard injustifié accusé dans la signature des contrats de vente. Un problème culturel ?

Beurgeois GENTLEMAN

Ces humoristes qui ont présidé aux destinées de la Raie publique (13)

François Mitterrand fut un calculateur politique hors pair qui réussit l'exploit de passer de l'extrême droite à la gauche ! C'est comme si de nos jours Jean-Marie Le Pen devenait Jean-Luc Mélenchon ! Le baccalauréat en poche, il s'installe dans la capitale et milite dans la ligue du colonel de La Rocque. Il défilera en février 1935 dans les manifestations contre « l'invasion métèque » tout en se liant d'amitié avec des membres de la Cagoule, un groupuscule d'extrême droite. François Mitterrand deviendra critique littéraire dans le quotidien L'Echo de Paris d'Henry de Kérillis dans lequel il écrit: « Désormais, le quartier Latin est ce complexe de couleurs et de sons si désaccordés qu'on a l'impression de retrouver cette tour de Babel à laquelle nous ne voulions pas croire. » Mais revenons à nos moutons de l'Aïd... avant qu'il ne soit trop tard ! Lors de la commémoration de la tentative d'infanticide d'Abraham sur son fils Ismaël (en hébreu : ישמעאל, Isma'el : « Dieu m'a entendu ». En lisant de la droite vers la gauche : ישמעאל, on reconnaît bien le S qui s'écrit de la même façon qu'en arabe sous la forme de trois petites dents راسماعيل La lettre S en phénicien, arabe et hébreu est à l'origine du sigma (Σ) que les Grecs ont obtenu par rotation verticale du S arabe, hébreu et phénicien... En ce début du mois juillet 2022 l'Aïd a fait beaucoup de bien aux éleveurs d'ovins français car à 23 € le kilo, le mouton français n'est plus compétitif devant son homologue Kiwi qui se vend à seulement à 10 € le kilo (les Néo-zélandais sont affectueusement appelés les Kiwis). Le 10 juillet 1985, les écologistes de Greenpeace veulent empêcher François Mitterrand de réaliser des essais nucléaires du côté de la Polynésie française. Le Président français décrète qu'il n'est pas question de laisser ces écolos jouer les trublions. Le sabotage du navire amiral de l'organisation écologiste Greenpeace, le Rainbow Warrior, par les services secrets français le 10 juillet

1985 se solda par la mort de Fernando Pereira, photographe, membre de l'équipe de Greenpeace. L'opération de sabotage fut commanditée par le ministre de la Défense français Charles Hernu, avec l'autorisation explicite du président de la République française François Mitterrand (selon le témoignage de Pierre Lacoste, patron des services secrets français). Pour se faire pardonner par les Kiwis en colère, Mitterrand sacrifia ses bergers et laissa entrer la viande des moutons kiwis sans taxes. Le résultat a été un effondrement du prix du mouton. Les bergers ne peuvent plus vivre avec des troupeaux d'une centaine de têtes ! Ils sont obligés de multiplier par 10 la taille de leur troupeau, passant ainsi de la centaine au millier de têtes. Impossible pour eux de les faire rentrer le soir dans une bergerie pour les protéger des loups et des chiens errants. La viande kiwi est produite en Nouvelle Zélande à l'échelle industrielle : les kiwis y injectent de l'azote liquide pour la garder fraîche et lui faire supporter un voyage d'une douzaine de semaines depuis le pays le plus éloigné de l'Europe dans des containers maintenus à 2°C : en Europe le con...sommateur achète des montagnes de VIEILLE FAUSSE viande FRAICHE à 10€. Les bergers remercient Mitterrand d'aller chercher de la viande à l'autre bout de la terre, de la viande pas fraîche avec un bilan carbone désastreux pour la planète, d'une part et de tuer à petit feu les bergers en détruisant leur filière ancestrale, d'autre part ! Alors heureusement il y a l'Aïd qui permet aux bergers d'écouler leurs ovins : selon le ministère de l'Agriculture français, plus de 100000 moutons ont été sacrifiés en France durant les trois jours de fête entre les 9 au 12 juillet 2022. ▀

Beurgeois.Gentleman@gmail.com
Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

La CDG et l'ANCFCC lancent une plateforme dédiée aux notaires

Bonne nouvelle pour les notaires. La Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), l'Agence nationale de la conservation foncière du cadastre et de la cartographie (ANCFCC) viennent de lancer une nouvelle plateforme qui vient enrichir le dispositif de paiement déjà mis en place par l'ANCFCC. « Ce lancement constitue un moment fort de renforcement du partenariat entre la CDG, l'ANCFCC et le Conseil national de l'Ordre des notaires au Maroc et représente une étape cruciale d'orientation de la coopération entre les trois institutions dans des domaines

d'intérêt commun et de l'amélioration des services rendus aux citoyens », indiquent les trois partenaires dans un communiqué. A travers ce partenariat tripartite, les notaires peuvent s'acquitter à distance des droits de la conservation foncière via un nouveau canal e-banking de la Caisse de Dépôt et de Gestion : CDGNET+ et CDG Mobile. La mise en service de ce dispositif s'inscrit dans la continuité des stratégies des deux institutions d'accompagner leurs partenaires institutionnels dans la digitalisation et la modernisation de leurs services.



Le Maigret du CANARD



Samir : Le mensonge pétaradant de Leïla Benali

Experte internationale sur le papier dans le domaine des énergies, la ministre PAM a montré surtout un don naturel pour la tromperie.

C'est un revirement brutal doublé d'un mensonge pétaradant que Leïla Benali a proféré en direct devant les députés, lundi 19 juillet, sur le dossier du raffinage pétrolier, à l'occasion de la session des questions orales. La ministre PAM de la Transition énergétique et du Développement durable ne s'est nullement gênée pour nier publiquement avoir dit que « le Maroc n'a jamais besoin de la Samir ». Or, l'intéressée a bel et bien affirmé texto, le 29 juin, lors de l'émission « Confessions de presse » sur 2M : « Est-ce qu'on a besoin aujourd'hui de la Samir ? Je sais que ça déplairait à plusieurs, mais ma réponse courte est non ». (Voir le Canard Libéré n° 698). Voilà une dénégation aussi belle qu'une pompe à essence nouvelle génération que les deux enregistrements de ses propos contradictoires diffusés sur les réseaux sociaux ont mis aisément en évidence. De trois choses l'une : Ou bien Mme Benali prend les Marocains pour un peuple d'imbéciles amnésiques, soit elle a des ratés dans le moteur de la réflexion ou elle a été poussée par une force irrésistible à manger son chapeau en s'écartant de la ligne gouvernementale qu'elle a jusqu'ici défendue.

En tout cas, elle doit nous expliquer comment elle est passée en l'espace de trois semaines et sans transition (énergétique) de la condamnation de la Samir à la recherche d'une solution pour sa relance puisqu'elle a lancé sans ciller aux députés ébahis que son département examine les scénarios techniques et économiques pour aboutir aux solutions appropriées au dossier de la société de raffinage du pétrole « Samir ». On se demande bien ce qu'elle va sortir de son chapeau, qu'elle a allégrement mangée, d'experte internationale sur le papier dans le domaine des énergies.

La Samir est redevenue donc pour elle comme par magie un dossier d'investissement qui doit être traité « de manière raisonnable, avec la nécessité de développer une vision claire en matière de gestion et de prise en compte des intérêts de l'État marocain comme investisseur potentiel, de la main-d'œuvre de la société et des habitants de la ville de Mohammedia ». On ne voit pas

VOUS VENEZ DE DÉCLARER DEVANT LE PARLEMENT QUE LE PROBLÈME DE LA SAMIR TROUVERA UNE SOLUTION ALORS QU'IL YA QUELQUES SEMAINES VOUS AVEZ SOUTENU SUR 2M QUE LE MAROC N'AVAIT PAS BESOIN DE RAFFINERIE. QUEL REVIREMENT !



comment une entreprise à l'arrêt depuis 2015 pour cause de mise en faillite frauduleuse par ses propriétaires saoudiens indélicats, puis placée en liquidation judiciaire après la transmission du dossier à la justice, au Maroc et à l'international, pourrait retrouver le chemin de la reprise, surtout que l'outil de production a eu largement le temps d'être massacré par la rouille...

Peut-être que la très sincère et claire Benali-Lmazout, qui n'a aucun mal à raconter des salades (russes), a déjà trouvé la solution à ce dossier complexe : faire traîner les choses en longueur... Et puis, n'est-il pas malvenu de la part de la ministre du développement durable qu'elle est de défendre un grand pollueur comme la Samir qui représente un souci écologique patent mais aussi une risque sécuritaire pour les habitants ?

Une ministre aussi inconséquente, qui ment comme elle respire qui plus est de-

vant l'institution parlementaire, a-t-elle encore sa place au gouvernement ? De quel crédit peut encore jouir celle qui s'est auto-décrédibilisée de manière aussi éhontée ?

La ministre PAM, visiblement au centre d'une lutte d'influence aux contours obscurs et qui visiblement se fait piloter désormais comme un gadget en dehors de la sphère gouvernementale, doit tirer les conséquences de son comportement pour le moins léger. Leïla-Lmazout peut mettre à contribution sa retraite politique anticipée, éventuelle pour rédiger un petit manuel sur le mensonge politique : Comment passer facilement de l'essence de la vérité au cambouis du mensonge... Aux dernières nouvelles, la fille de Casablanca est partie verser quelques larmes de crocodiles vite asséchées. Histoire de faire oublier son rétropédalage klaxonnant et promettre des révélations explosives sur le dossier Samir. La spécialiste de la marche arrière et des manœuvres de débutant va encore nous épater... ▶

Maroc Telecom

Un bénéfice net en progression au 1er semestre 2022

Afin juin 2022, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Maroc Telecom affiche 17.568 millions de DH, en baisse de -1,2% (-0,6% à taux de change constant). Les activités Mobile au Maroc continuent, elles, de subir le contexte concurrentiel et réglementaire (-5%) et sont compensées en partie par la bonne tenue des activités à l'International (+1,6% à taux de change constant) et du Fixe au Maroc (+1,6%). Pour sa part, le résultat opérationnel avant amortissements (Ebitda) ajusté consolidé a enregistré une légère amélioration de 0,1% (+0,5% à taux de change constant), à 9.171 millions de DH. Quant à la marge d'Ebitda ajusté, elle est en hausse de 0,7 pt, et s'établit à un niveau appréciable de 52,2%.

La marge d'exploitation a atteint 32,7%, en amélioration de 1,3 pt alors que le Résultat Net ajusté Part du Groupe ressort à 2.869 millions de DH en progression de +1,7% à taux de change constant. Les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) ajustés s'établissent à 5.326 millions de dirhams, ont reculé de -2,8% par rapport à la

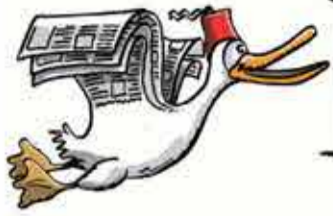


Abdeslam Ahizoune,
président de Maroc
Telecom.

même période de 2021 (-2,5% à taux de change constant). Normal, Maroc Telecom est un opérateur qui innove constamment, ce qui nécessite un niveau élevé d'investissements qui représentent 21, 2% du chiffre d'affaires. Le leader national des télécoms continue à élargir son portefeuille qui a atteint 75 millions de clients dont 23 millions au Maroc et le reste dans ses filiales africaines Moov Africa.

A fin juin 2022, la dette nette consolidée du Groupe baisse de 18,4%, pour se maintenir à 12.166 millions de DH. Elle représente 0,6 fois son Ebitda annualisé. Dans son communiqué, Maroc Telecom a annoncé avoir été notifié, le 22 juillet, de la décision du Comité de Gestion de l'ANRT portant sur la liquidation de l'astreinte imposée à l'entreprise dans le cadre de la décision du 17 janvier 2020 portant sur le dégroupage en relation avec une procédure engagée par Inwi. Le montant de l'astreinte est fixé à 2,45 milliards de DH Maroc Telecom dispose d'un délai de 30 jours pour former un recours devant la Cour d'Appel de Rabat.

Les cahiers
du **Canard Libéré**



Edition spéciale

Directeur de la publication: Abdellah Chankou

Spécial
**FÊTE DU
TRÔNE**

23ème anniversaire de l'intronisation de S.M le Roi Mohammed VI

**AU DIAPASON
D'UN MONDE QUI
CHANGE...**

Relations maroco-américaines

**Un ex-ambassadeur
US témoigne...**



David T. Fischer

EDITO

par Abdellah
Chankou

Au diapason d'un monde qui change...

23 ans de règne au compteur ! Presque une génération, toute une vie que S.M le Roi Mohammed VI a mis à contribution pour mettre le pays sur les rails du développement et de la modernité, malgré les vents de l'adversité et des retournements de conjoncture qui ont soufflé sur le pays. Le souverain a su garder le cap sur les défis majeurs qui constituent le marqueur de son action depuis son intronisation le 30 juillet 1999.

Que ce soit à travers des gestes symboliques forts et des réformes sociales de fond (Révision de la Moudawana, réconciliation nationale, lutte contre la pauvreté, solidarité avec les plus vulnérables et tout récemment la protection sociale), ou des chantiers structurants pour l'économie nationale (Construction de nouveaux ports, autoroutes, LGV ...), le souverain a su placer le curseur sur les objectifs majeurs que le pays doit impérativement atteindre pour rattraper son retard accumulé dans plusieurs domaines. Celui-ci risque de s'aggraver davantage si le pays ne prend pas rapidement en main sa souveraineté sur des secteurs stratégiques (industriel, sanitaire, alimentaire et énergétique) que le nouvel ordre mondial qui se dessine sous nos yeux a propulsés au rang de priorité absolue.

En fait, le Roi Mohammed VI n'a pas attendu la guerre en Ukraine, ce conflit militaire majeur du 21ème siècle qui a fait bouger la tectonique

son règne une dimension religieuse reconnue, le souverain jouit dans ce domaine d'une autorité incontestable.

Dans un monde arabe ravagé par les conflits et en proie aux démons de l'extrémisme et du terrorisme, la royauté s'est imposée comme une valeur-refuge et une garantie de la pérennité de nation et de son développement.

C'est cette quiétude que certains pays dans la région jaloussent aux Marocains ; d'autres nourrissent in petto l'espoir de voir le pays basculer dans le chaos en y travaillant même un peu plus. Mais à chaque fois le Maroc parvient à décevoir leur ambition maléfique, poursuivant son chemin avec ses petits succès mais aussi ses insuffisances. Car si le Maroc est parvenu, au prix de multiples sacrifices, à sauvegarder sa cohésion, il n'a pas tout réussi. Loin s'en faut. Des déficits chroniques demeurent, qui empêchent le décollage du pays en rendant illusoire son accès au statut de pays émergent. En tête des carences, il y a bien sûr l'éducation dans son acception la plus large. Dans ce domaine vital, pilier de tout développement cohérent et durable, le pays continue à accuser un retard qui risque de compromettre sérieusement son projet de société qui ne peut être protégé et immunisé que par des citoyens bien formés, instruits, autonomes et dotés d'une conscience politique. L'autre pilier de la démocratie qui continue à souffrir d'un certain déficit d'image malgré les réformes entreprises notamment la sortie du parquet du giron gouvernemental est l'appareil judiciaire. Or, sans juges qui ont les moyens de leur indépendance, point de justice saine et efficace.

Pour changer de catégorie, il faut aujourd'hui accélérer le rythme des réformes portées par S.M le Roi Mohammed VI dont la politique volontariste royale a permis la modernisation, à marche forcée, du Royaume pour qu'il tire mieux profit de son capital stabilité et de son emplacement stratégique. La stratégie des grandes infrastructures, initiée il y a plus d'une décennie par le chef de l'État, commence à porter ses fruits, faisant aujourd'hui du Maroc une destination privilégiée des grands groupes (automobile et aéronautique notamment) en quête de nouvelles parts de marché en Afrique et même en Europe. Le Maroc a encore plus d'atouts dans la nouvelle donne des relations internationales imposée par la guerre de Poutine. Il appartient au gouvernement d'accompagner cette mutation planétaire en rendant plus attractif l'environnement des affaires qui continue à souffrir de certaines lourdeurs rédhibitoires. Dans le domaine social, les défis sont encore plus importants avec les conséquences du virus covidéen et celui de la guerre poutinienne sur l'érosion du pouvoir d'achat, l'augmentation de la pauvreté, la montée du chômage des jeunes et le creusement des inégalités...

En 23 ans de règne, le Roi Mohammed VI a changé le Maroc en interne mais aussi sa perception depuis l'étranger en le repositionnant sur l'échiquier diplomatique régional et international. Alliance stratégique avec les monarchies du Golfe, partenariat renoué avec l'UE, relance des relations avec l'Espagne sur des bases plus solides, coopération tous azimuts avec l'Afrique et, last but not least, rétablissement des relations avec Israël.

Dans sa vision du monde, le chef de l'État estime que le Maroc partage une communauté de destin avec les uns et les autres, qui va au-delà des intérêts économiques. Une concordance de vue pour une vie meilleure pour tous. ●

La monarchie fait partie de l'identité nationale et bénéficie d'un ancrage solide dans la société. C'est là que réside le secret de sa résistance aux tourments de l'histoire, puisée également dans sa capacité d'adaptation remarquable aux bouleversements du monde.

des plaques géopolitiques et géoéconomiques, pour appeler à « la création d'un dispositif national intégré ayant pour objet la réserve stratégique de produits de première nécessité, notamment alimentaires, sanitaires et énergétiques et à la mise à jour continue des besoins nationaux en la matière ». La crise pandémique qui a frappé la planète et continue à la perturber jusqu'à aujourd'hui, a fait lire au souverain les nouvelles menaces qui pèsent sur le monde et le pousse à agir en conséquence en adoptant une nouvelle doctrine diplomatique dont les contours épousent parfaitement les nouveaux enjeux planétaires.

La monarchie fait partie de l'identité nationale et bénéficie d'un ancrage solide dans la société. C'est là que réside le secret de sa résistance aux tourments de l'histoire, puisée également dans sa capacité d'adaptation remarquable aux bouleversements du monde.

On l'a vu lors du mouvement contestataire du 20 février né du fameux Printemps arabe : le Royaume, sous la conduite d'un Roi populaire et accessible, a su traverser cette période sensible sans dégâts tout en concédant quelques actions réformatrices.

Le problème de la légitimité politique que connaissent certains pays arabes, à commencer par l'Algérie voisine, ne se pose pas au Maroc. Le Roi, symbole de l'unité du pays, garant de sa stabilité, n'est pas en équation. En même temps commandeur des croyants, titre qui donne à

À l'occasion du 23^{ème} anniversaire de l'intronisation
de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

**Le Président Directeur Général
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP**

ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



que Dieu L'assiste

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à

Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur attachement
au Glorieux Trône Alaouite.

Expression d'un lien solide entre le Trône et le peuple

La Beia, une symbiose et des symboles

Pour la troisième année consécutive, S.M le roi Mohammed VI a ordonné pour cause de crise sanitaire l'annulation de toutes les festivités accompagnant la fête du Trône célébrée samedi 30 juillet. Cette fête est marquée par la Beia, ce pacte d'allégeance fort, qui est plus qu'un cérémonial, entre le Roi et son peuple.

Au-delà de son aspect festif et spectaculaire extérieur qui suscite fascination et émotion aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, la Beia revêt un caractère éminemment politique et religieux. C'est une sorte de contrat social à double portée. D'un côté il y a la dimension religieuse de l'allégeance proprement dite par laquelle les sujets investissent leur Souverain de pouvoirs de commanderie de croyants, et de l'autre, il y a la dimension temporelle d'Al walae qui ajoute au chef religieux ou le Sultan la prérogative de chef d'État au sens politique du terme. Cette dernière dimension pouvant être renouvelée chaque année contrairement à la première qui est faite seulement au moment de l'accès au Trône. De plus, l'acte de la Beia sous sa forme religieuse est consigné par écrit et signé par les oulémas (1), les grands dignitaires du régime et les chefs de l'armée. Ainsi depuis l'indépendance du Maroc, deux actes de Beia ont été rédigés à l'occasion de l'investiture de feu Hassan II et de son héritier Mohammed VI de leurs pouvoirs de la grande Commanderie des croyants (Al imama al qobra). Ce nouveau concept d'Al walae (qui signifie plus reconnaissance d'autorité que soumission) va s'institutionnaliser pour devenir une constante de la vie politique nationale après l'abandon du régime du Sultanat pour celui de la royauté sous le règne de feu Mohamed V. L'organisation annuelle de la fête du Trône dès 1933 à Salé en fut la consécration. Selon le politologue Mohamed Tozy, « les cérémonies annuelles d'allégeance servent plutôt la présentation du walae, et non pas de la Beia proprement dite, comme celle qui a été accordée à SM Mohammed VI, le 23 juillet 1999, dans laquelle les signataires réitérent leur engagement pour le respect du devoir d'obéissance, de fidélité et de dévouement qui découlent de la Beia, dans le bonheur et l'adversité ». Et, « si les accessoires de la souveraineté (parasol, costume, chevaux de compagnie...) sont bien visibles, les tribus ont disparu et les hommes ont changé. Agents d'autorité, élus locaux, notables (oulémas, professeurs d'université, gros commerçants) sont priés de se tenir, durant la journée de la fête du Trône, dans l'enceinte du Palais» (2), souligne le professeur maro-

caïn. Cependant, parmi les convives venus prendre part à Hafl Al walae, ce sont les agents du ministère de l'Intérieur qui occupent les premiers rangs. Oulémas, walis, ministres, hauts fonctionnaires, et parlementaires se courbent au passage du Roi, font acte d'allégeance en clamant Allah ibark F'aamer Sid (que Dieu bénisse mon seigneur). Les serviteurs du palais répondent en chœur et à l'unisson Allah irdi alikoum, gallikoum Sidi (Notre Seigneur vous a accordé sa bénédiction). Si le rituel de la Beia remonte aux premiers temps de l'Islam, les historiens s'accordent à penser qu'il a été introduit au Maroc actuel avec l'avènement de la dynastie Idrisside.

La Beia dans son aspect religieux est faite au Sultan une seule fois dans sa vie, au moment de son intronisation. Comme la Beia dans sa dimension temporelle (Al walae), elle ne prend fin qu'avec la destitution du sultan. En fait si les sujets s'engagent par la Beia sous ses deux formes à l'obéissance au Sultan et au respect de son autorité, cette dernière peut très bien être remise en cause si le Sultan ou le Roi trahit ses engagements à garantir la paix et la sécurité de ses sujets et de leurs biens, la protection de la religion, de l'intégrité territoriale et de l'État. Ce qui est déjà arrivé : Le cas de la destitution du Sultan Moulay Abdelaziz, qui a avalisé les actes d'Algésiras, et son remplacement par son frère Moulay Abdelhafid, désigné comme le « Sultan du Jihad » et soutenu par les tribus du Sahara.

La Beia sous les Saâdiens

Le rituel ou le cérémonial de la Beia cessera d'être organisé une seule fois, au moment de l'intronisation du Sultan, avec l'avènement de la dynastie Saâdienne. Ainsi, le Sultan Ahmed Al Mansour Ed-dahbi instaura non seulement une Beia renouvelable tous les ans mais il introduisit le concept d'allégeance au Prince héritier tout en mettant en place tout un dispositif cérémonial qui se déroulait à l'extérieur des murs la ville, dans un vaste espace appelé le méchouar. Les oulémas, les chefs des tribus, les cadis, les khatib (orateurs religieux), les chefs de l'armée y venaient en groupes méticuleusement organisés



S.M le Roi Mohammed VI accomplissant le rituel de l'allégeance à cheval.

selon le rang social de chaque institution présenter leur allégeance au Souverain après le discours inaugural prononcé par un grand cadî. Les Souverains alaouites ont dès l'avènement de Moulay Rachid repris l'ensemble de ces rituels en faisant pérenniser la tradition, et jusqu'aux premières années de l'indépendance où le concept de la Beia va connaître un certain nombre de petits changements qui s'inscrivent toutefois dans la continuité (2) ; étant donné que celle-ci va préserver sa dimension religieuse de ciment sacré qui lie le Sultan et le peuple, ayant lieu une seule fois, au moment de l'accession au Trône ; excepté le cas de la libération d'une terre colonisée, comme cela fut le cas de la région d'Oued Eddahab dont la récupération est fêtée chaque 14 Août depuis 1979 (3).

De même la cérémonie mettant en scène l'aspect temporel de la Beia ou de l'Allégeance (Hafl Al walae) qui avait lieu chaque 3 mars sous feu Hassan II et chaque 30 Juillet sous son successeur Mohammed VI connaîtra lui aussi quelques introductions nouvelles. Dont

le fameux carrosse royal or et rouge écarlate, cadeau de la cour d'Angleterre. Néanmoins, l'hippomobile utilisé fréquemment dans les premières années du règne de Mohammed VI s'éclipsera des fois au profit du pur sang noir, symbole du Trône mobile. En fait, pour les Alaouites le Trône et la selle que l'on fixe sur le dos du cheval ne font qu'un. Là où se déplace le Souverain est le centre du pouvoir. Et si dans le passé, avant les Saâdiens, la cérémonie d'allégeance n'était considérée comme effective que si elle était organisée à Fès, avec les Alaouites, surtout depuis Mohammed VI, elle peut avoir pour terrain d'accueil toute ville du Maroc. Sans distinction aucune.

(1) En 1961, feu Hassan II a demandé l'investiture par allégeance des oulémas.

(2) Ces dernières années le cérémonial de la Beia a été un peu allégé pour être plus rapide et plus fluide.

(3) La Cérémonie d'allégeance du 14 Août comme celle de la Beia du 30 Juillet sont reportées depuis 2020 pour cause de crise sanitaire.

A l'occasion de la Fête du Trône, qui célèbre cette année le 23ème anniversaire de l'Accession de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie, au Trône de Ses Glorieux Ancêtres, le Directeur et l'ensemble du personnel de l'Office des Changes ont l'insigne honneur de présenter à

Sa Majesté Le Roi MOHAMMED VI

leurs vœux les plus déferents de santé et de longue vie, priant le Tout Puissant de préserver Sa Majesté et de l'assister dans son œuvre d'édification d'un Maroc moderne et prospère.



Ils saisissent cet heureux événement pour présenter leurs vœux également à **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay EL HASSAN,**
à **Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid**
et aux membres de la glorieuse **Famille Royale.**

Le Maroc ouvre les vannes au dessalement

La mer de toutes les batailles

Industrie en plein boom, le dessalement par osmose inverse offre pour le Maroc la solution idoine pour pallier le stress hydrique provoqué par le retard et la rareté des précipitations.

Ahmed Zoubair

Les $\frac{3}{4}$ de la surface du globe sont recouverts d'eau salée. Autant de réserves aquatiques, qui plus est inépuisables, offertes par les océans, n'ont pas de prix en ces temps de stress hydrique, de sécheresse et de pénuries d'eau qui frappent de plus en plus de pays dans un contexte de changements climatiques inquiétant.

Doté de deux grandes façades maritimes (atlantique et méditerranée), le Maroc est confronté à une crise hydrique assez sérieuse, d'où le pari des pouvoirs publics de relancer récemment les investissements dans la technologie du dessalement orienté essentiellement vers l'irrigation agricole qui souffre du retard et de l'insuffisance des précipitations qui sont assez faibles pour remplir les barrages et permettre de réaliser une bonne saison céréalière.

Selon le ministère de l'Équipement et de l'Eau, les retenues des principaux barrages ont atteint au 11 avril 2022, plus de 5,52 milliards de mètres cubes (m³), soit un taux de remplissage de 34,3% contre 58,8% à la même date de l'année précédente. C'est dire l'urgence de solutions alternatives pour régler le problème de la disponibilité de cette ressource vitale.

Une vingtaine de stations- le Maroc en possède 9 aujourd'hui la première usine ayant été construite en 1977 à Laâyoune - sont programmées d'ici 2030, selon le ministre de l'Équipement et de l'Eau Nizar Baraka. Outre la région de Casablanca-Settat, des stations seront construites à Safi, Dakhla et l'Oriental. Les appels d'offres ont été d'autres et déjà lancés.

La situation est telle que le gouvernement a lancé une campagne de sensibilisation de la population à l'impor-



Une solution alternative pour résorber le problème de la rarefaction de l'eau.

tance de l'économie de l'eau et à éviter son gaspillage. Il est vrai que ce dernier est un phénomène courant au Maroc mais il ne doit pas masquer une autre réalité, à savoir que plus de 80% de l'eau douce est engloutie par l'activité agricole.

Selon un rapport du Haut-commissariat au plan (HCP) datant de 2020, l'agriculture nationale pèse pour 87% de la consommation directe annuelle en eau. Elle est suivie

des secteurs Administration publique/Éducation/Santé (5%), BTP (2%), commerce (1%), Électricité & eau (1%) et Hôtels & restaurants (1%). Les 3% restants sont partagés entre d'autres activités. Parmi les ressources en eau non conventionnelles, le dessalement de l'eau de mer, placé au cœur des priorités nationales, s'annonce donc comme un enjeu essentiel pour l'avenir du Maroc et notamment pour son secteur agricole très gourmand en eau. Entrée en service en janvier 2022, la station de dessalement de Chtouka dans la région d'Agadir, réputée pour son agriculture intensive tournée vers l'export, a été dimensionnée pour l'irrigation de 15.000 hectares. ●

Optimiser la gestion de l'eau

La FAO prévoit que d'ici 2050 les besoins en eau pour l'agriculture augmenteront de 50 % afin de satisfaire la demande alimentaire accrue d'une population croissante. L'eau douce se raréfie sur la planète en raison de sa mauvaise gestion, de son utilisation inconsidérée et des changements climatiques. Les problèmes liés à la rareté et à la qualité de l'eau dans de nombreuses régions du monde constituent une menace sérieuse pour la sécurité alimentaire et la durabilité environnementale, et leur résolution passe par une meilleure gestion des terres et des eaux. En collaboration avec la FAO, l'AIEA aide les États Membres à élaborer et à adopter des technologies basées sur le nucléaire afin d'optimiser les pratiques de gestion de l'eau en agriculture qui soutiennent l'intensification de la production végétale et la préservation des ressources naturelles (...)

L'amélioration de la gestion des ressources en eau doit s'appuyer sur une approche intégrée de la gestion des sols, de l'eau, des plantes et des nutriments. Celle-ci devrait comprendre l'optimisation des programmes d'irrigation et l'élaboration de systèmes d'irrigation plus efficaces, comme l'irrigation au goutte-à-goutte. La fertilité des sols doit être améliorée afin que la croissance des cultures ne soit pas limitée par des contraintes physiques ou le manque de nutriments et que chaque goutte d'eau puisse être pleinement utilisée pour la croissance. L'efficacité de l'absorption de l'eau par les cultures peut être assurée grâce à un programme d'irrigation basé sur la demande, tenant compte des besoins en eau et du stade de la croissance des différentes cultures, ainsi que des conditions environnementales existantes. ●

Source AIEA

Pas que des avantages...

Le dessalement offre des avantages considérables quant à l'accès à l'eau potable et à l'eau d'irrigation mais présente aussi des inconvénients non négligeables. En voici quelques-uns :

- Coût énergétique jugé encore élevé
- Consommation d'énormes quantités d'énergies fossiles qui contribuent au réchauffement climatique. Le Maroc a la possibilité de recourir aux énergies renouvelables qui sont respectueuses de l'environnement.
- Rejet des eaux concentrées en sel dans la mer ou leur pénétration dans le sol
- Risque de dégâts marins pour la faune et la flore. ●



A l'occasion de la Fête du Trône,
marquant le vingt-troisième anniversaire de l'intronisation
de **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie,**
le Directeur Général et l'ensemble des collaborateurs du Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion
ont l'insigne honneur de présenter
à **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine,**
leurs vœux les meilleurs, ainsi qu'à Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan,
à son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid
et aux membres de la Famille Royale.

Pour le Maroc Avenir

L'économie marocaine sous la loupe de la Banque mondiale

« Le résumé analytique » que nous reproduisons est extrait du rapport de la Banque mondiale consacré à l'économie nationale au printemps 2022 sous le titre « La reprise économique tourne à sec ».

L'économie marocaine a connu une forte reprise en 2021. Avec un taux de croissance du PIB réel de 7,9%, le Maroc a surpassé ses pairs régionaux et récupéré les pertes de production subies au cours de la première année de la pandémie. Ce rebond a été soutenu par une saison agricole exceptionnelle, des exportations manufacturières et agro-alimentaires solides, et la reprise de la demande intérieure, tirée, en partie, par une campagne de vaccination réussie, des politiques macroéconomiques favorables et des niveaux sans précédent des transferts des Marocains Résidents à l'Étranger (MRE).

Cependant, le Maroc subit une nouvelle fois l'impact d'une série de chocs négatifs. Le début de la campagne agricole a été exceptionnellement sec, et une mauvaise récolte céréalière est à prévoir pour 2022. Cette situation coïncide avec un ralentissement de l'économie mondiale et une hausse des prix internationaux des produits de base, tendances défavorables qui se sont fortement intensifiées après l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Il est important de noter que ces chocs se sont avérés s'être renforcés mutuellement étant donné qu'avec la sécheresse le Maroc devrait importer des volumes plus importants de céréales à des prix sensiblement plus élevés, et ce, en raison de la guerre. Dans ce contexte très défavorable, l'économie pourrait décélérer fortement en 2022, et nous prévoyons désormais un taux de croissance de 1,3 % en 2022.

Les subventions du secteur public et les diverses mesures d'urgence ad hoc adoptées atténuent l'impact des chocs. En conséquence, le déficit budgétaire est en hausse, même si le Maroc affiche encore de meilleurs indicateurs budgétaires que la plupart des économies émergentes et en développement. Étant donné que le Maroc dépend des importations de pétrole et de céréales (en particulier en cas de sécheresse), les importations nettes continuent de s'accroître fortement.

Dans ce contexte, nous prévoyons que les déficits budgétaire et du compte courant atteignent respectivement 6,4 et 5,2% du PIB en 2022. Les risques liés à ces déficits jumeaux sont atténués par un stock confortable de réserves de change, la solide structure de la dette publique marocaine et le maintien d'un bon accès aux marchés financiers internationaux.

Le Maroc commence à faire face à des pressions inflationnistes intenses, mais de façon un peu plus modérée que dans d'autres pays. Malgré l'effet amortisseur des subventions des prix, l'inflation annuelle a atteint 5,9% en avril 2022. Avec la com-



Le Maroc subit des chocs économiques négatifs.

binaison de la sécheresse et du ralentissement économique, ces pressions sur les prix ont des répercussions sociales importantes sur les personnes pauvres et vulnérables. Jusqu'à présent, la banque centrale considère ce choc des prix temporaire et n'a pas révisé l'orientation de sa politique monétaire accommodante. Si les pressions sur les prix ne s'atténuent pas, la banque centrale pourrait être contrainte de relever les taux d'intérêt. Bien que cela soit nécessaire pour éviter un désancrage des anticipations d'inflation, une telle mesure serait procyclique et alimenterait davantage les vents contraires stagflationnistes auxquels l'économie commence à faire face.

Les récentes sécheresses ont rappelé avec force l'exposition de l'économie marocaine aux chocs pluviométriques.

Les grandes oscillations des niveaux de précipitations ont contribué à amplifier la récession de 2020 et la reprise de 2021 et ralentiront de nouveau la croissance en 2022. Ce rapport comprend un chapitre spécial sur les impacts macroéconomiques des sécheresses et de la rareté de l'eau au Maroc, utilisant une partie de l'analyse qui est incluse dans un diagnostic de la Banque mondiale qui sera bientôt

publié : le Rapport sur le climat et le développement des pays (CCDR). Il souligne l'importance des chocs pluviométriques comme source de volatilité macroéconomique au Maroc. Au cours des dernières décennies, cependant, les sécheresses ont eu tendance à être suivies par de forts rebonds, et la récurrence de ces chocs n'a pas empêché une solide croissance à long terme du PIB agricole. À l'avenir, le changement climatique pourrait faire de la pénurie d'eau une condition plus permanente, ce qui aurait de graves répercussions à long terme sur l'économie.

Le développement des infrastructures est une condition nécessaire mais non suffisante pour faire face à la pénurie d'eau. Historiquement, le Maroc s'est appuyé sur des investissements massifs dans le stockage de l'eau et l'irrigation pour faire face à des modèles de précipitations très variables. Ces investissements sont plus que jamais nécessaires, mais l'expérience internationale suggère que pour faire face à la pénurie d'eau, les « solutions d'ingénierie » doivent être associées à des politiques efficaces de gestion de la demande en eau. ●



المكتب الوطني للهيدروكربونات و المعادن
ΕΘΣΟ. Α.Ε.Ε.Ο | ΗΦΣΛΟ:Κ.ΟΘ:Ο.+ Λ ΣΧ:Υ.Χ
OFFICE NATIONAL DES HYDROCARBURES ET DES MINES

À L'OCCASION DU 23ÈME ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DU TRÔNE



Le Directeur Général et l'ensemble du personnel de l'Office National
des Hydrocarbures et des Mines **-ONHYM-**

Ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus respectueux et les plus déférents à

Sa Majesté Le Roi MOHAMMED VI que Dieu l'Assiste

Et saisissent cette heureuse occasion pour renouveler l'expression de leur indéfectible
attachement au **Glorieux Trône Alaouite** et leur mobilisation derrière leur **Auguste
Souverain** pour la construction et le développement économique et social du Royaume.

Puisse Dieu accorder longue vie à **Sa Majesté Le Roi** et Le combler en les Personnes
de **Son Altesse Royale Le Prince Héritier Moulay Al Hassan**, de **Son Altesse Royale
Le Prince Moulay Rachid** et de tous les membres de la **Famille Royale**.

Le gazoduc Maroc-Nigéria sur la bonne voie

Une grande vision royale dans le pipe



S.M le Roi Mohammed VI avec le président nigérien Muhammadu Buhari.

La crise énergétique actuelle provoquée par la guerre en Ukraine et qui fragilise durement les pays non producteurs d'hydrocarbures fait prendre au-méga projet de gazoduc Maroc-Nigéria une importance géostratégique toute particulière.

Ahmed Zoubair

L'Europe, menacée en guise de représailles d'une pénurie de gaz russe dont elle est très dépendante, se prépare d'ores et déjà à un hiver très glacial. Et même au pire sur le plan économique. Dans ce contexte très tendu, ce chantier gazier offre une sécurité énergétique non négligeable pour l'UE. Depuis le début de l'invasion russe en Ukraine, les réserves en gaz de l'Afrique attirent en effet de plus en plus les convoitises des dirigeants européens qui cherchent à se défaire du chantage russe.

Avec la flambée du prix du gaz et la nécessité de trouver d'autres sources d'approvisionnement, les investisseurs devraient être plus enclins à s'impliquer dans ce projet dont le coût est estimé à près de 20 milliards de dollars. C'est dans ce contexte que le projet de gazoduc transsaharien, reliant sur 4 100 kilomètres le Nigeria à l'Algérie en passant par le Niger, en veilleuse depuis plusieurs années, a été relancé par les ministres des trois pays réunis à Abuja le 21 juin 2022. Cette annonce dégage les relents d'une manœuvre algérienne visant désespérément à chahuter le projet maroco-nigérien qui bénéficie de préjugés favorables à l'international.

Le projet du gazoduc Maroc-Nigérien est le fruit d'un accord politique scellé le 3 décembre 2016 à Abuja, la capitale du Nigeria, entre S. M le Roi Mohammed VI et le président nigérien Muhammadu Buhari.

Conçu pour acheminer le gaz le long de la côte atlantique, Ce mégaprojet a franchi une étape importante en recevant mercredi 1er juin 2022 un premier feu vert d'Abuja, a annoncé le ministre du Pétrole du Nigeria.

Prolongement du gazoduc ouest-africain (WAGP) qui achemine déjà du gaz du Nigeria vers le Ghana en passant par le Bénin et le Togo, l gazoduc en chantier s'étire sur plus de 3 000 km, devrait traverser une douzaine de pays ouest-africains jusqu'au Maroc, et du Maroc jusqu'à l'Espagne et l'Europe.

Présenté comme un modèle de la coopération sud-sud, ce projet de gazoduc de 6 000 kilomètres vise à alimenter le Maroc et l'Europe en gaz nigérien, via l'Afrique de l'Ouest. Il reçoit un feu vert officiel d'Abuja, le 2 juin 2022. Il y a quatre ans, le roi du Maroc Mohammed VI et le président nigérien Muhammadu Buhari étaient tombés d'accord sur ce mégaprojet de transport de gaz le long de la côte atlantique.

Ce gazoduc devrait passer par une douzaine de pays ouest-africains jusqu'au Maroc, et du Maroc jusqu'à l'Espagne et l'Europe. Il serait une extension du gazoduc qui achemine depuis 2010 le gaz du sud du Nigeria au Bénin, au Ghana et au Togo.

Les enjeux sont immenses, à la fois économiques, politiques et géostratégiques. Plusieurs pays africains sont confrontés à des coupures régulières d'électricité. Se connecter au gazoduc leur permettrait de produire plus d'électricité à travers des centrales thermiques alimentées en gaz naturel tout en permettant à certaines industries locales de gagner en productivité.

De nature à accélérer l'intégration économique en Afrique de l'Ouest, il viendrait également renforcer le réseau de gazoducs existants qui approvisionnent l'Europe via la mer Méditerranée. Mais pas seulement, puisque la Chine, qui a massivement investi dans l'industrie pétrolière nigérienne, entend désormais faire croiser ce pipeline avec son initiative de « La Ceinture et la Route ». La Russie est aussi en embuscade, le pays ayant récemment démontré un intérêt grandissant pour le futur gazoduc. Pour Moscou, le projet du méga pipeline africain lui permettrait de contourner les sanctions imposées par l'Occident en détournant ses investissements vers l'Afrique.

Le ministre du Pétrole du Nigeria, Timipre Sylva (photo), a révélé, le lundi 2 mai, qu'il a reçu plusieurs investisseurs russes dans le cadre de la mobilisation des fonds qui serviront à financer le projet de Gazoduc Nigeria-Maroc. Une opération pour laquelle ces derniers ont manifesté leur intérêt.

« Des investisseurs russes étaient à mon bureau la semaine dernière. Ils sont très désireux d'investir dans ce projet », a déclaré Sylva. Le dirigeant a cependant souligné qu'ils n'étaient pas les seuls à vouloir injecter des fonds dans le projet. Selon les précisions du ministre, plusieurs autres investisseurs, dont les identités n'ont pas été divulguées, ont exprimé leur volonté de s'engager financièrement sur le projet.

Cependant, selon le responsable, les parties prenantes du projet n'ont pas encore décidé du partenaire avec lequel elles désirent s'engager sur le long terme. Ceci, en raison des analyses en cours, pour déterminer, entre autres, le montant des fonds qu'il faudra mettre sur la table, dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Une condition préalable à la conclusion d'un accord avec de potentiels investisseurs. ●

Agence Nationale de la Conservation Foncière,
du Cadastre et de la Cartographie



الوكالة الوطنية للمحافظة العقارية
والمسح العقاري والخرائطية

Fête du Trône



**A L'OCCASION DU 23^{ème} ANNIVERSAIRE
DE L'INTRONISATION DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI,
QUE DIEU LE GLORIFIE,**

**le Directeur Général et l'ensemble du personnel de l'Agence Nationale de
la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie ont l'insigne honneur de
présenter leurs vœux les plus respectueux et les plus déferents
au GUIDE SUPREME DE LA NATION.**

**Puisse Dieu accorder longue vie à SA MAJESTE LE ROI et le combler en
les personnes de Son Altesse Royale le PRINCE HERITIER MOULAY AL HASSAN, de
Son Altesse Royale la PRINCESSE LALLA KHADIJA et de Son Altesse Royale le PRINCE
MOULAY RACHID, ainsi que de tous les membres de la FAMILLE ROYALE.**

Urgence climatique

Quand le Roi Mohammed VI dénonçait l'attentisme des pays industrialisés...

La phrase culte de Jacques Chirac prononcée lors du IV^e sommet de la Terre, en 2002, « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs » est, hélas, toujours d'actualité, rappelant aux dirigeants des pays industrialisés l'ampleur de leur inertie dévastatrice...

Abdellah Chankou

Deux décennies plus tard, la planète continue de cramer dans l'indifférence des décideurs du monde qui regardent en spectateurs passifs ces mégafeux dévaster de plus en plus de pays à chaque saison estivale marquée par des canicules exceptionnelles. Cette année, c'est le Maroc qui est aux prises avec des incendies de forêt sans précédent, qu'on dirait sorti droit d'un film catastrophe, qui ont détruit plusieurs milliers d'hectares de couvert végétal dans plusieurs villes du nord. Le mercure a grimpé à des niveaux records dans des pays comme le Royaume-Uni avec 42,2 °C atteint en ce mois de juillet. Cette vague de chaleur accablante, qui s'est abattue sur l'Europe de l'Ouest, a fait plus de 500 morts en Espagne. « L'urgence climatique est une réalité » et « le changement climatique tue », a lancé le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez lors de sa visite dans la région d'Aragon, touchée par un brasier ravageur.

La cote d'alerte a été atteinte, signalée depuis des années par les rapports du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Le dernier en date, publié en avril 2022, livre une conclusion catastrophique : Si les pays industrialisés ne font rien pour réduire de manière drastique les émissions de gaz à effet de serre avant 2030, le réchauffement planétaire dépassera les 1,5 °C, une ligne rouge, la terre entrerait de plain-pied dans un cycle de phénomènes extrêmes encore plus violents (sécheresses, pluies diluviennes et inondations, tempêtes, vagues de chaleur et incendies, etc.). D'après tous les scénarios envisagés, le réchauffement ira en s'accroissant d'ici 2050 et dépassera 1,5 °C, voire 2 °C, au cours du 21^e siècle, sauf si des réductions importantes des émissions de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre interviennent au cours des prochaines décennies.

Or, contenir le réchauffement à 1,5° C, objectif consigné dans l'Accord de Paris, est-il encore possible, compte tenu de la poursuite des activités humaines basées sur la combustion des énergies fossiles telles que le pétrole, le charbon et le gaz ? N'est-il pas déjà trop tard pour sauver la planète des démons de la dérégulation climatique qui menacent la vie humaine et les écosystèmes ?

Ces vives inquiétudes entrent en résonance avec les mises en garde de S.M le Roi Mohammed VI lors de la COP 22 de Marrakech en 2015 qui s'annonçait pour le souverain comme « celle de la vérité et de la clarté, une confé-

rence pour prendre nos responsabilités devant Dieu et l'Histoire, et devant nos peuples ». Et le souverain d'avertir que le coût de l'attentisme et le manquement à l'impératif d'affronter le changement climatique et ses effets, auront des conséquences graves, mettant en péril la sécurité et la stabilité et induisant l'extension des foyers de tension et des crises à travers le monde.

L'ennemi de l'environnement c'est l'homme et ses diverses activités ravageuses aussi bien pour lui-même, la faune que la flore. Ce n'est pas les COP à répétition (à l'image de la n° 26 de Glasgow en Ecosse), ces grands-messes à générer de belles promesses en l'air pour réduire les émissions à effet de serre dans l'espoir de freiner le dérèglement climatique qui changeront quoi ce soit à cette réalité très alarmante qui menace la vie sur terre. Tant que les dirigeants du monde et ceux qui détiennent le pouvoir d'agir sur le réel pour installer un véritable cercle écologique vertueux n'auront pas agi dans le bon sens, la santé planétaire, déjà sérieusement entamée, ira en se détériorant.

Cercle vicieux

Génératrices de confort et de bien-être au nom desquels elles sont officiellement menées, les activités humaines dans leur complexité masquent en fait une rapacité permanente du lobby des producteurs, désignée sous de doux euphémismes comme l'innovation ou la compétitivité. Incitant à la conquête de nouvelles parts de marché pour gagner toujours plus tout en veillant à ne pas être dépassé par la concurrence, cette course effrénée et perpétuelle vers la nouveauté, accentuée par la dictature du paraître, imposée par les dernières tendances de la mode, crée la plupart du temps une infinité de faux besoins que le matraquage publicitaire non-stop, via de nombreux canaux, se charge de populariser auprès de consommateurs de plus en plus conditionnés.

Ces derniers ont par exemple à peine utilisé leurs smartphones dernier cri de telle ou telle marque que ces gadgets high-tech sont déjà démodés par la mise sur le marché de nouvelles versions, jugées plus performantes que les précédentes. Un produit en chasse un autre à une vitesse vertigineuse alors qu'ils remplissent la même fonction... Mais a-t-on vraiment besoin, même si on en a largement les moyens, de changer de portable tous les mois, de posséder plusieurs voitures à la fois, de changer de garde-robe au gré des nouvelles collections, etc. ? Un changement salutaire, et tout le reste n'est que littérature et envolées lyriques, ne peut découler que d'une prise de conscience



Le souverain prononçant son discours devant la séance solennelle de haut niveau de la COP 22.

citoyenne agissante à l'échelle mondiale... En attendant, la planète n'a de cesse de tirer diverses sonnettes d'alarme pour réveiller les consciences endormies, voire hypocrites : multiplication des canicules et des inondations meurtrières, retard des précipitations, élévation menaçante du niveau de la mer, amplification des feux de forêt, dysfonctionnements agricoles, hausse de flux migratoires climatiques... Ces événements extrêmes sont engendrés par ces excès à la fois de consommation et de production que l'économiste Bernard Harris résume bien : « Toute l'activité des marchands et des publicitaires consiste à créer des besoins dans un monde qui croule sous les productions. Cela exige un taux de rotation et de consommation des produits de plus en plus rapide, donc une fabrication de déchets de plus en plus forte et une activité de traitement des déchets de plus en plus importante ».

Sans conteste, il y a aussi des leçons fondamentales à tirer de la crise sanitaire due au Covid-19. La seule véritable puissance qui a réussi à mettre la planète en mode pause en purifiant l'air par une réduction drastique des émissions de CO₂ et montré au passage la futilité de nombreuses actions que l'homme croyait jusque-là essentielles à son bonheur. Quelque part, les dérèglements, climatique et sanitaire, découlent au fond d'une crise morale et éthique profonde qui a fait que les valeurs, censées commander le comportement humain, représentent de moins en moins la devise la mieux partagée ici et ailleurs...

Au-delà des appels à la décarbonation de l'économie mondiale et l'élévation des énergies renouvelables au rang de nouveau mantra, le défi salutaire, dont est tributaire l'avenir du Globe,

réside dans une transformation en profondeur de nos modes de vie, de production et de consommation fondés sur une surexploitation des ressources naturelles. Ce cercle vicieux et ses multiples dérivés ont enfanté une société basée sur l'accumulation de tout et n'importe quoi et très peu de partage des richesses. Et ce ne sont pas les stratégies marketing à grands renforts de budgets consistant à verdir l'image des gros pollueurs du monde qui vont sortir les humains de cette grande et dangereuse impasse environnementale. Le résultat est là, très peu flatteur : En moins de 100 ans, l'homme moderne, guidé par le seul appât du surprofit, a fait plus de dégâts dans les écosystèmes terrestres et marins que toute l'humanité en plusieurs siècles. Dit autrement, les hommes engloutissent en quelques décennies ce que la planète a mis plusieurs millions d'années à produire. Le néolibéralisme est tout sauf un modèle. « Notre surcroissance économique se heurte aux limites de la finitude de la biosphère.

La capacité régénératrice de la Terre n'arrive plus à suivre la demande : l'homme transforme les ressources en déchets plus vite que la nature ne peut transformer ces déchets en nouvelles ressources », écrit Serge Lacouture dans son « Petit traité de la décroissance sereine ». Par son inconscience et sa cupidité, l'homme est en train de scier la branche sur laquelle il est assis. La phrase culte de Jacques Chirac lors du IV^e sommet de la Terre, en 2002, « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs » est, hélas, toujours d'actualité, rappelant aux dirigeants des pays industrialisés l'ampleur de leur inertie dévastatrice... ●

À l'occasion du 23ème anniversaire de la Fête du Trône

Le Directeur Général du Groupe Barid Al-Maghrib
et l'ensemble de la famille postière
ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus déférents à

NOTRE AUGUSTE SOUVERAIN,



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE,**

et renouvellent leur indéfectible attachement au **Glorieux Trône Alaouite**.
Puisse Dieu accorder longue vie à **Sa Majesté le Roi** et le combler en la
personne de **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan**,
de **Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid**
ainsi que de tous **les membres de l'Illustre Famille Royale**.



مجموعة بريد المغرب
.X.O.U. Θ.Ο.Ε.Λ ΗΕΥΟΞΘ
GROUPE BARID AL-MAGHRIB

Des ministres en première ligne

Le gouvernement compte 24 ministres mais seule une poignée, sans appartenance politique, occupe particulièrement le terrain du fait de la nature de leurs portefeuilles qui renferment des enjeux stratégiques.

Jamil Manar

Abdelouafi Laftit : Un ministre sur le pont



Même dans ses plans professionnels les plus optimistes, il n'avait certainement jamais imaginé devenir un jour ministre de l'Intérieur. Car rien ne prédestinait Abdelouafi Laftit à occuper ce poste à la fois stratégique et sensible qu'il garde depuis avril 2017. Ironie du sort ou signe du destin, il succède dans cette fonction à Mohamed Hassad, l'homme dans l'ombre duquel il a accompli une bonne partie de sa carrière à l'office d'exploitation des ports (ODEP).

En effet, ce polytechnicien et lauréat de l'École nationale des ponts et chaussées a démarré sa carrière dans cet établissement public successivement comme directeur, entre 1993 et 2001, des ports de d'Agadir, de Safi et de Tanger. Ce natif de Nador en 1993 réputé intraitable sur les principes sera propulsé dans l'administration du territoire, à la faveur de la vague d'OPA des Ponts et chaussées sur cette puissante administration, conduite par feu Abdelaziz Meziane Belkikh. Après un passage éclair comme directeur du CRI de Tanger -Tétouan-poste où il se sent à l'étroit et même à contre-emploi - il est nommé en 2003 gouverneur de la province Fahs-Anjra (Tanger) puis, trois ans plus tard, il est promu gouverneur de Nador. En 2019, retour à

Tanger où sa technicité et son expérience portuaire et de Ponts et chaussées sont mises à contribution pour le pilotage d'un chantier royal d'envergure : la reconversion de la zone portuaire de Tanger, ville dont il prend la tête de la société d'aménagement, en port international de plaisance et de croisières. Le 24 janvier 2014, il s'approche du centre névralgique du pouvoir en se hissant au rang de wali de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer en lieu et place de feu Hassan Amrani.

D'un naturel bonhomme, strict et rigoureux, ne faisant confiance qu'à son sens du devoir, il se révèle un bon ministre de l'Intérieur dont il a dépoussiéré avec méthode certains grands dossiers liés à la refonte du dispositif électoral dont le fameux quotient électoral, la loi sur les partis, la révision de l'arsenal juridique régissant les terres soulaliyates, historiquement visée par une prédation sans frontières. Et, last but not least, la réglementation du secteur de la charité longtemps instrumentalisé à des fins électorales par les professionnels des élections notamment islamistes. La force de M. Laftit vient sans doute du fait qu'il n'est pas un produit des partis politiques dont il a su dans l'exercice de ses fonctions se tenir à équidistance, s'interdisant de favoriser telle ou telle chapelle partisane. Veillant à ne pas prêter le flanc aux critiques qui le fragiliseraient politiquement, l'enfant de Nador, qui s'est bonifié au fil des responsabilités, a donné un contenu honorable au service de l'État qu'il sert dans la fermeté et le dévouement.

Fouzi Lekjaa : Le gardien du temple...

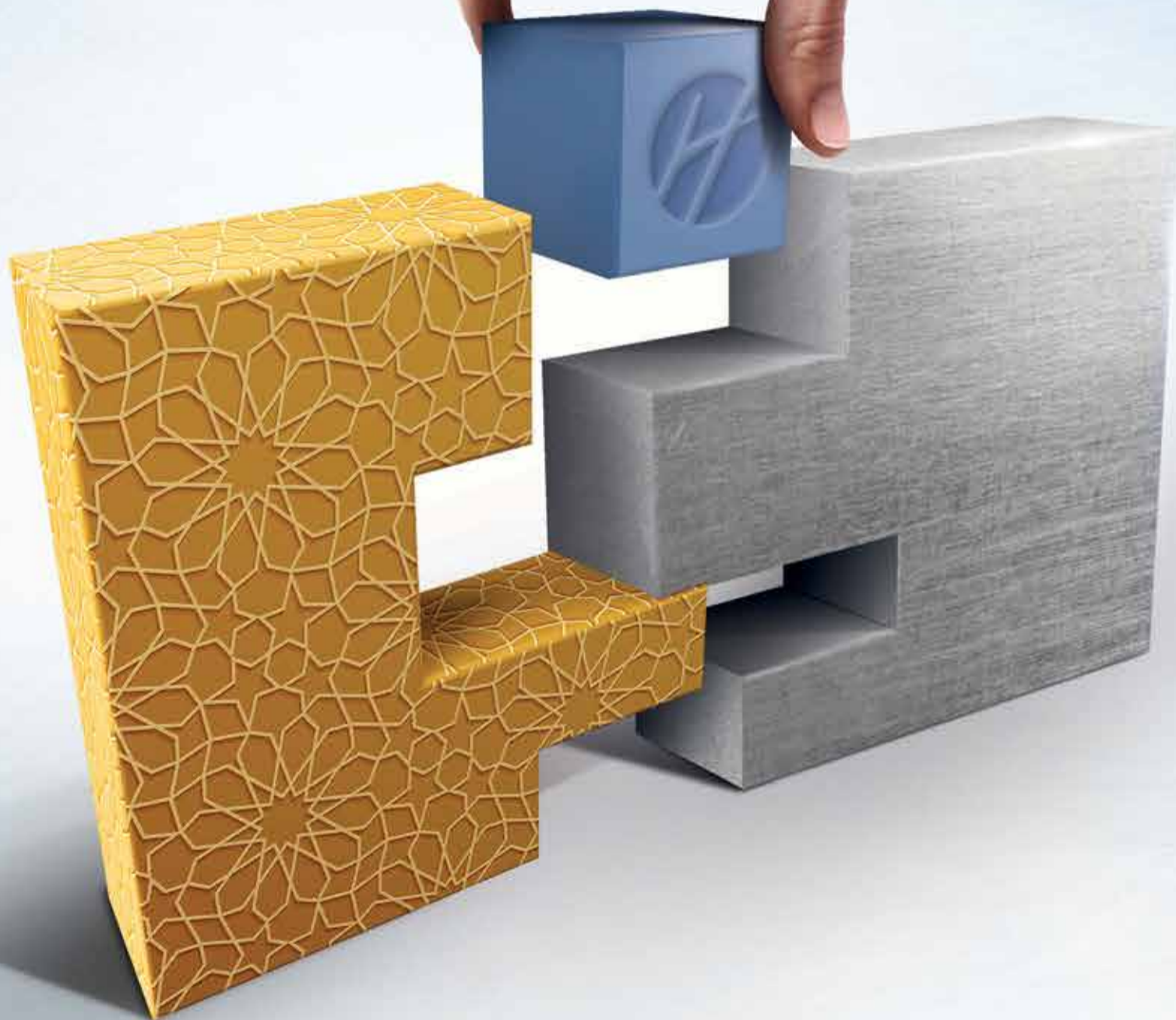
La conjoncture internationale façonnée par la guerre en Ukraine avec son cortège ininterrompu de hausses sans précédent des prix des hydrocarbures (pétrole et gaz) et des céréales a rendu la tâche de Fouzi Lekjaa moins évidente qu'il devrait l'être en temps normal. Le ministre chargé du Budget qu'il est s'est retrouvé du coup en première ligne sur des dossiers chauds qui touchent comme jamais au pouvoir d'achat des Marocains du fait du renchérissement du coût de la vie, provoqué par une spirale inflationniste sans précédent. Résultat : les charges de compensation ne cessent d'exploser, mettant à chaque fois les finances publiques à rude épreuve. Diplômé de l'école nationale d'administration, cet ingénieur agronome de formation, qui a préféré exercer comme inspecteur des finances (il a grimpé un à un les échelons de la hiérarchie jusqu'à devenir directeur du Budget) est constamment contraint à un exercice d'équilibre budgétaire des plus délicats. La raison?



Les charges de la caisse de compensation, instrument qui permet au gouvernement de subventionner les prix du pain, gaz butane et sucre, ont explosé au-delà des prévisions, et n'ont cessé depuis le début de l'année de battre des records en donnant du fil du retordre à Fouzi Lekjaa.

Pour le moment, la situation est sous contrôle grâce notamment à la bonne tenue à fin juin des recettes fiscales dont celle de la TIC perçue sur les produits énergétiques et l'augmentation des impôts directs et indirects. Le pays vit sur un équilibre instable et M. Lekjaa n'en est que trop conscient, car tant que la guerre de Poutine n'aura pas cessé, le bruit des armes continuera à amplifier la tendance haussière sur les marchés stratégiques : énergie, métaux et produits agricoles. Autant dire que personne, surtout face à des perspectives aussi sombres dans un contexte de très faible visibilité, ne sait de quoi demain sera fait. Mais ceux qui connaissent l'homme font confiance dans l'art de la jonglerie de M. Budget du Royaume. Celui qui détient les cordons de la bourse est aussi celui qui a le contrôle du sport-roi qui permet de divertir le petit peuple. Jongler avec les finances mais aussi le ballon nécessite un grand exercice d'adresse que même ses adversaires lui reconnaissent. Ce natif de Berkane en 1970 doit sa notoriété qui a dépassé les frontières nationales à son statut de président de Fédération royale marocaine de football (FRMF) qu'il dirige depuis 2014 et de son influence dans les rouages de la Confédération africaine de football (CAF) qui a permis de corriger une injustice qui a longtemps joué en défaveur du football national : la sous-représentativité. En devenant deuxième vice-président de l'instance africaine et son directeur du budget, Lekjaa a rétabli le Maroc dans ses droits historiquement bafoués par l'Algérie, l'Égypte et la Tunisie qui faisaient la pluie et le beau temps au sein

Nous puisons dans
nos racines...



... pour conquérir l'avenir

Depuis plus d'un demi-siècle, Holmarcom n'a cessé d'évoluer et de se renouveler. Fort de ses racines et porté par une stratégie de croissance entrepreneuriale, le Groupe poursuit sa politique d'investissement dans des secteurs stratégiques pour l'essor durable du Maroc et s'ouvre à de nouveaux défis dans le continent africain.

Maroc - Sénégal - Bénin - Côte d'Ivoire - Burkina Faso - Kenya

www.holmarcom.ma



HOLMARCOM
GROUP

de la CAF en agissant contre les intérêts des équipes marocaines. Ce changement n'a pas été du goût de certains surtout des Algériens qui sont allés jusqu'à voir dans les dernières déconvenues de leur Onze national des complots ourdis par le responsable marocain qu'il considère comme le véritable patron de la CAF. De toute façon, on ne prête qu'aux riches. Il est vrai que la « déhayatoutisation » des arcanes de la CAF et de ses organes depuis l'arrivée le 12 mars 2021 à sa tête de l'excellent Sud-Africain Patrice Motsepe est bel et bien en marche. L'anti-jeu, dont ont été victimes certains pays particulièrement le Maroc, a été mis aux vestiaires.

En gardien du temple des finances du Maroc et de la bonne marche de la CAF, Fouzi Lekjaa, regarde non sans amusement les gesticulations algériennes. Le spectacle offert par l'adversaire continue surtout en dehors des stades...

Bourita ou la diplomatie du rapport de force



Fini cette diplomatie classique, mi-passive, mi-conciliante, discrète et secrète qui n'osait pas aller au-delà des formules entendues. Place désormais à une action diplomatique dynamique, entreprenante, voire agressive qui casse les codes en mettant des mots sur les maux en nommant clairement les pommes de discorde.

C'est la diplomatie à la Nasser Bourita, une diplomatie du deal, chère à Donald Trump, de type frontal, qui privilégie ouvertement le rapport de force pour défendre les intérêts bien compris du pays face aux autres.

Les autres dans le cas du Maroc sont ces États qui, considérés soit comme des alliés ou des partenaires privilégiés du Royaume, se distinguent par leur ambivalence à l'égard de l'affaire du Sahara tout en développant sur ce dossier une attitude hostile plus ou moins déclarée.

C'est le cas particulièrement de l'Espagne et de l'Allemagne qui ont fini, au prix d'un grand froid diplomatique, par clarifier leur jeu en reconnaissant l'option d'autonomie pour le Sahara marocain proposée par le

Maroc comme la seule base crédible pour un règlement de ce différend factice. Pour ces deux pays européens, le Maroc est un pays stratégique non seulement sur le plan économique mais également en matière de lutte antiterroriste et contre le crime organisé. Berlin et Madrid ne peuvent pas se permettre de se couper longtemps de la coopération avec Rabat surtout dans le domaine sécuritaire (le renseignement marocain est mondialement réputé pour sa performance) sans exposer leurs pays respectifs à des risques inconsidérés.

Depuis la nomination de Nasser Bourita comme ministre délégué en février 2016 en remplacement de Salaheddine Mezouar, le Maroc multiplie les coups d'éclat sur le théâtre diplomatique. Dès la prise de ses nouvelles fonctions, M. Bourita annonce la couleur. Expulsion de plus de 80 fonctionnaires civils de la Minurso en réponse à une provocation verbale du secrétaire général de l'ONU d'alors, Ban Ki-moon, qui a parlé d'« occupation » au Sahara marocain lors d'une visite dans les camps des séquestrés sahraouis à Tindouf en Algérie. Oser un tel geste aurait été inimaginable sous les prédécesseurs de M. Bourita qui se seraient contentés tout au plus d'un communiqué de condamnation. Le 13 janvier 2017, la diplomatie royale, que Nasser Bourita met en musique dans ses moindres détails, frappe un grand coup qui a déstabilisé les adversaires de l'intégrité territoriale du Maroc : le retour du Royaume à l'Union africaine, 32 ans après que l'Organisation de l'unité africaine (OUA) eut accepté en son sein le 12 novembre 1984, avec la complicité de l'Algérie, la chimérique République arabe sahraouie démocratique (RASD). Dans le sillage de ces retrouvailles longtemps attendues, les villes du Sahara marocain, Laâyoune et Dakhla sont devenues le centre d'un ballet diplomatique régulier avec des ouvertures de consulats par un nombre croissant de pays africains, caribéens et arabes. Ce qui a renforcé la position du Maroc face aux ennemis de son intégrité territoriale dont les thèses farfelues ne font plus recette. Ce cercle diplomatique vertueux, qui a déstabilisé l'Algérie et sa créature polisarienne, sera couronné en décembre 2020 par la reconnaissance US de la souveraineté du Maroc sur son Sahara. L'Algésario qui se décomposait déjà à vue d'œil est désormais K.O...

C'est en tenant tête aux deux principaux pays de l'Union européenne, l'Allemagne et l'Espagne, que Nasser Bourita accède à la notoriété en interne et à l'international. Devenu une figure médiatico-politique de proue, il a suscité sur les réseaux sociaux l'admiration des Marocains qui ont retrouvé, à la faveur de son audace diplomatique inhabituelle, une certaine fierté nationale bienvenue en ces temps de plus en plus incertains.

Licence en droit obtenue en 1991 à la faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat, enrichi ensuite d'un Certificat d'études supérieures en Relations internationales en 1993 et un diplôme d'études supérieures en Droit international public en 1995, il fait le choix d'une carrière diplomatique où il montre très tôt des qualités remarquables.

Pur produit du ministère des Affaires étrangères dont il a gravi tous les échelons (ambassade du Maroc à Vienne, Nations Unies, chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères, ambassadeur et secrétaire général du ministère), ce natif de Taounate, à la voix fluette, affable et sereine, est aussi la preuve que la méritocratie n'est pas juste un slogan creux. C'est le premier diplomate de carrière et le plus jeune ministre à présider aux destinées de ce ministère de souveraineté sous le Roi Mohammed VI.

Khalid Ait Taleb : Sortir la santé de sa méforme



Lors du Conseil des ministres du mercredi 13 juillet tenu au palais à Rabat, le ministre de la Santé Khalid Ait Taleb a présenté devant le souverain les grandes lignes de la réforme des systèmes de santé. Dans la vision du ministre, celle-ci s'articule autour de quatre principaux piliers : Bonne gouvernance, valorisation des ressources humaines, mise à niveau de l'offre sanitaire et la digitalisation. De la conduite réussie de ce train de réformes et de son opérationnalisation dépend la réussite du grand chantier royal lié à la généralisation de l'AMO et la protection sociale. Tout un programme.

M. Ait Taleb en est conscient, lui, qui connaît les maux profonds qui rongent la santé au Maroc en empêchant une partie de la population, celle qui n'a pas les moyens de se faire soigner dans le privé, d'accéder à des soins dignes de ce nom. Changer cet état de fait passe par la restructuration de l'hôpital, la résorption du problème structurel des déserts médicaux, la mobilisation de moyens supplémentaires et surtout la motivation des médecins, seul moyen de stopper l'hémorragie des praticiens marocains qui prend de plus en plus d'ampleur. La valorisation du budget du ministère de la Santé, qui est passé à 23,5 milliards de DH en 2022, soit une hausse de 19% par rapport à 2021, devrait en principe répondre à cet objectif dont la réalisation dépend aussi d'une bonne orientation des ressources.

C'est une lourde responsabilité qui pèse sur les épaules de ce médecin de formation réputé intègre. Pur produit de l'école marocaine - il est lauréat de la faculté de médecine et de pharmacie de Rabat, spécialité chirurgie générale - il fera une bonne partie de sa carrière au CHU de Fès dont il a pris la présidence dès son inauguration en 2009 et qu'il quitte en 2019 après avoir été désigné secrétaire général par intérim du ministère de la Santé. Celui que la pandémie du Covid-19 qui a propulsé au-devant de l'actualité a péché par des mesures restrictives souvent incompréhensibles (fermeture des salles de sport et des plages, fermeture des fermetures nationales, instauration du pass sanitaire dans les lieux publics et les administrations, refoulement de bateaux de croisières) qui ont impacté durement des pans entiers de l'économie notamment le tourisme.

Homme discret, voire secret, Khalid Ait Taleb, 56 ans, est un technocrate sans appartenance politique que l'on dit indépendant jusqu'à une certaine mesure. Le fait qu'il n'est pas lesté du boulet partisan doit être un atout non négligeable pour sortir le système hospitalier de son indigence chronique structurelle et mettre fin au malaise des soignants. ●

États-Unis-Maroc

Des relations séculaires et un partenariat stratégique

La lutte antiterroriste figure au centre de la coopération entre Rabat et Washington. La stratégie du Maroc dans ce domaine a démontré son efficacité.

David T. Fischer

Entre les États-Unis et le Maroc le partenariat est stratégique. Plus de 236 années se sont écoulées depuis la signature du premier Traité de paix et d'amitié entre les deux pays, et les relations continuent de se consolider et prendre de nouvelles formes. Comme l'avait si bien précisé le secrétaire d'État M. Antony Blinken lors de sa visite au Royaume, «le partenariat entre les deux pays est enraciné dans des intérêts communs pour la paix, la sécurité et la prospérité régionales». Il faut toutefois reconnaître que ce partenariat a pris un tournant historique en 2020 avec la reconnaissance américaine de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris ses Provinces du Sud. Alors



*David T. Fischer **

ambassadeur à Rabat, j'ai été témoin de l'importance de cette décision majeure qui ne fait que traduire la constance du soutien de Washington à une solution de compromis sur la base du plan marocain d'autonomie proposée par le Maroc. Il faut dire que cette décision américaine, et à la faveur d'une diplomatie active et agissante sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, a montré la voie à plusieurs grandes puissances internationales qui n'ont pas hésité à adopter le plan marocain d'autonomie comme solution à ce conflit qui n'a que trop duré. La lutte antiterroriste figure au centre de la coopération entre Rabat et Washington.

La stratégie du Maroc dans ce domaine a démontré son efficacité.

Le rapport 2020 sur le terrorisme du département d'État américain s'est d'ailleurs félicité des efforts déployés par le Royaume en matière de lutte contre le terrorisme, faisant savoir que «le gouvernement marocain a poursuivi sa stratégie globale, qui comprend des mesures de sécurité vigilantes, une coopération régionale et internationale et des politiques de lutte contre la radicalisation».

La coopération militaire entre les deux pays démontre également de la solidarité de ces relations. Considéré comme un allié hors-Otan «majeur» des États-Unis, le Maroc accueille régulièrement l'exercice militaire de l'Africain Lion. En 2022, le Royaume a accueilli d'ailleurs la 18^e édition de cet exercice militaire, le plus grand en son genre jamais organisé en Afrique.

Organisée du 20 au 30 juin par les Forces Armées Royales et les Forces Armées américaines, cette opération avait mobilisé plus de 7 500 soldats originaires de dix nations, dont le Brésil, le Tchad, la France et le Royaume-Uni avec la participation des observa-

teurs militaires en provenance de l'Otan et d'une quinzaine de «pays partenaires» dont, pour la première fois, Israël.

Outre ces volets, les deux pays s'engagent régulièrement sur des questions de droits humains. Les libertés d'expression et d'association, les réformes de la

justice pénale, les droits des femmes et l'égalité des sexes, et la transparence du gouvernement sont autant de sujets régulièrement sur la table des discussions entre les deux grands alliés. ●

** Ambassadeur à la retraite*

Un diplomate engagé et sincère

Homme chaleureux et accessible, David T. Fischer a prêté serment le 16 janvier 2020 en tant qu'ambassadeur des États-Unis au Maroc où ses fonctions ont pris fin le 19 janvier 2021. Le haut diplomate US a fini son mandat sur une belle séquence qui restera dans les annales : son déplacement au Sahara marocain dans la foulée de la reconnaissance en décembre 2020 de l'administration américaine de la souveraineté du Royaume sur ses provinces du sud. A cette occasion, il a présenté la carte du Maroc incluant ses territoires du sud, adoptée par le gouvernement américain.

«L'histoire s'est de nouveau faite cette année lorsque je suis devenu le premier ambassadeur des États-Unis à visiter le Sahara marocain, après que mon gouvernement ait redessiné notre carte officielle pour reconnaître les véritables frontières du Maroc», a témoigné M. Fischer lors d'une conférence de presse. Et d'ajouter avec les accents de la sincérité qui le caractérisent : «Ce fut un immense honneur de visiter les provinces du sud. J'ai un profond respect pour la place spéciale qu'occupe le Sahara dans le cœur de tous les Marocains». ●

Lutte contre la faim

L'OCP met les moyens

Partenaire de premier plan du projet de la coopération Sud-Sud, l'OCP, qui occupe une place de choix en matière d'investissements et de partage d'expertise en Afrique, est plus que jamais au cœur de la sécurité alimentaire mondiale menacée par la guerre en Ukraine.

Ahmed Zoubair

Actif dans plusieurs pays du continent, le groupe ne cesse de diversifier ses interventions. Financement de l'infrastructure industrielle, agricole, énergies renouvelables et développement durable, le groupe OCP crée de la valeur ajoutée « matérielle » et « immatérielle ». Le Maroc a fait de la coopération Sud-Sud et Triangulaire une priorité de sa politique étrangère. Prenant sa source d'une vision Royale ambitieuse et tournée vers l'avenir, le Royaume a multiplié les initiatives et les actions pour promouvoir la coopération notamment avec ses partenaires africains et la hisser au niveau d'un véritable partenariat au service de la cause du développement. Dans cette stratégie, le groupe OCP, leader de l'industrie des phosphates, est un élément-clé.

Filiale africaine dédiée au continent, « OCP Africa » matérialise une vision ambitieuse pour un avenir meilleur pour l'Afrique en permettant aux agriculteurs d'accéder aux ressources et à la technologie dont ils ont besoin. Présent dans 18 pays à travers 12 filiales et comptant 17 nationalités différentes, OCP Africa se veut une entreprise africaine multiculturelle travaillant main dans la main avec les cultivateurs de la terre du continent et les acteurs impliqués dans la chaîne de valeur agricole. « OCP Africa développe une agriculture durable sur tout le continent, aidant à répondre aux besoins immédiats des agriculteurs et à consolider leur savoir-faire grâce à la recherche, à l'éducation et aux partenariats », explique la maison-mère.

Lors d'une récente conférence organisée à Addis-Abeba en Éthiopie, l'ambassadeur du Maroc dans ce pays et à Djibouti, Nezha Alaoui Mhammedi, a mis en avant l'approche stratégique prônée par l'OCP baptisée « Green Africa » pour l'horizon 2025. Selon la diplomate, cette stratégie s'articule autour du développement des formules d'engrais les plus efficaces et les plus adaptés aux besoins des sols et des plantes, conçus pour maximiser les rendements et les revenus des fermiers, tout en tenant compte des enjeux environnementaux, via des initiatives de développement centrées sur le petit fermier, la digitalisation, la Recherche et le Développement.

Dans le cadre de cette stratégie, l'OCP ne construit pas seulement des usines d'engrais destinées à alimenter le marché local mais il initie aussi les petits agriculteurs et autres coopératives cibles aux bonnes pratiques agricoles. Au total, plusieurs centaines de milliers d'agriculteurs ont déjà bénéficié des projets initiés par OCP Africa. Le programme OCP School Lab, déployé dans des zones reculées au bénéfice des agriculteurs qui ont accès à titre gracieux aux analyses de sol avec des recom-



Le président d'OCP Mostafa Terrab, l'artisan d'une transformation réussie...

mandations pour un usage des engrais conforme aux besoins des sols et des cultures des agriculteurs, a touché pas moins de 350 000 cultivateurs dans des pays tels que le Kenya, le Nigeria, le Ghana, le Togo, le Burkina Faso ou le Sénégal.

S'agissant de l'initiative « Agribooster », s'intéressant aux cultures vivrières, elle fournit aux agriculteurs un soutien sur tous les aspects de la chaîne de valeur agricole. Grâce à Agribooster, OCP Africa connecte les agriculteurs au financement et à l'assurance mais aussi au marché, en travaillant avec les agents de vulgarisation locaux pour les former à une utilisation appropriée des engrais, en collaboration avec les parties prenantes pour s'assurer qu'ils disposent du bon engrais et des autres intrants. Jusqu'à présent, le programme a touché 600 000 petits exploitants agricoles issus de quatre pays, actifs sur les chaînes de valeur du maïs, du riz, du millet et du sorgho.

Premier exportateur de minerais de phosphate dans le monde, le groupe OCP s'est engagé à offrir 180.000 tonnes d'engrais à titre d'aide et 370.000 tonnes à prix réduit pour aider les États africains à faire face à la flambée des prix provoquée par la guerre en Ukraine. L'annonce en a été faite en marge de la 14ème édition du Sommet des affaires Etats-Unis-Afrique qui

s'est clôturée à Marrakech le 22 juillet dernier. Les volumes offerts et remisés représenteront 16% de la demande africaine cette année et un quart des ventes du groupe OCP sur le continent, a déclaré Nada Elmajdoub, vice-présidente exécutive gestion de la performance, dans une interview avec l'agence Reuters.

La responsable a rappelé, dans ce sens, le sujet de préoccupation majeur sur lequel s'est exprimée en mai 2022 la Banque africaine de développement (BAD) : La perturbation des chaînes d'approvisionnement suite à la multiplication par 4 des prix des engrais sur le continent depuis le début de la guerre en Ukraine. « L'Afrique fait face à une pénurie de deux millions de tonnes. Face à cette crise, la mesure la plus urgente que nous ayons proposée est ce programme d'aide à très court terme », a ajouté la responsable OCP.

Fidèle à son engagement sans faille envers l'agriculture africaine, le phosphatier national a affecté 20% de sa production d'engrais pour répondre aux besoins du continent tout en projetant de construire des usines de nutriments du sol et d'ammoniac au Nigeria et en Éthiopie, a indiqué Mme Elmajdoub pour laquelle « le défi de la disponibilité et de l'abordabilité des prix des engrais », à travers l'augmentation de la production, répond à un enjeu alimentaire majeur dans un contexte de menaces de famine qui pèsent sur le continent. En effet, selon la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, entre 8 et 13 millions de personnes pourraient souffrir de sous-nutrition dans le monde en 2022-2023.

Décidé à assumer ses responsabilités dans cette conjoncture très difficile, le leader mondial de l'industrie des phosphates prévoit d'augmenter sa production d'un million de tonnes supplémentaires cette année et de deux millions de tonnes l'année prochaine. La production en 2021 se chiffrait à plus de 10,8 millions de tonnes, toujours selon Nada Elmajdoub. ●

Une performance exceptionnelle

Le chiffre d'affaires d'OCP a connu en 2021 une hausse de 50% (par rapport à l'exercice 2020), atteignant 84,3 milliards de DH. Cette performance exceptionnelle est redevable aux conditions favorables du marché dans les principales zones importatrices.

« Le chiffre d'affaires de la roche a augmenté de 32 % d'une année sur l'autre, principalement en raison de l'amélioration des prix, qui ont suivi la tendance à la hausse des prix des engrais, et l'augmentation des volumes d'exportation, principalement vers l'Europe et l'Asie, avait expliqué le groupe dans un communiqué publié en mars 2022 portant sur ses résultats à fin 2021. ●



M A R O C A I N S D U M O N D E

BOUQUET BLADI FAMILY NOUS VOUS ACCUEILLONS AVEC UN BOUQUET D'AVANTAGES* DÉDIÉS

- DES PACKS POUR LA FAMILLE
- INFORMATION JURIDIQUE
- CONCIERGERIE PRIVÉE
- ET D'AUTRES AVANTAGES...



*Offre soumise à conditions.

Marocains du Monde, la Banque Populaire vous souhaite la bienvenue.

Parce que vous méritez un retour au Maroc digne de ce nom, nous vous accueillons avec un bouquet de privilèges. Le Bouquet Bladi Family est une offre qui comprend autant d'avantages bancaires qu'extra-bancaires dédiés à toute la famille : packs, cartes bancaires, service de conciergerie privée, service d'information juridique et plus encore...

Du Plan Maroc Vert à « Génération Green »

Le Maroc creuse son sillon

Un cercle vertueux a été enclenché en 2008 dans le secteur agricole national par le Plan Maroc Vert qui a tenu toutes ses promesses. Fruit d'une vision royale, le programme «Génération Green» a pris le relais pour faire émerger une classe moyenne dans le monde rural.

Jamil Manar

La mise en œuvre du « Plan Maroc Vert » (PMV) en 2008, sous la houlette de Aziz Akhannouch, a jeté les jalons du développement du secteur agricole dans ses différentes composantes. Ces filières, mises sur les bons rails au prix d'efforts publics soutenus, se sont professionnalisées en captant des investissements assez conséquents. C'est naturellement qu'une nouvelle stratégie a été pensée dans le cadre de la continuité du Plan Maroc Vert (PMV) qui a atteint ses promesses : « Génération Verte 2020-2030 » ou « Green Generation 2020-2030 », qui incarne une nouvelle vision royale, lancée le 13 février 2020 par le souverain dans la province de Chtouka Aït Baha.

Le PMV était basé principalement sur le développement des filières de production, la mécanisation du secteur agricole et l'organisation des professionnels. Il est également axé sur l'augmentation des taux de couverture des besoins alimentaires, l'augmentation de la production agricole brute, le soutien des exportations agricoles, ainsi que l'augmentation du volume des investissements. Le nouveau plan « Génération verte » est, lui, plutôt orienté vers la réhabilitation de l'agriculteur et l'amélioration de son statut social et économique.

«Génération Green 2020-2030 » est fondée sur deux piliers essentiels. Le premier, selon ses concepteurs, est la valorisation de l'élément humain. Une opération qui passe par l'émergence d'une nouvelle génération de classe moyenne agricole (350.000 à 400.000 ménages), et la naissance d'une nouvelle génération de jeunes entrepre-



S.M le Roi Mohammed VI recevant en audience Aziz Akhannouch lorsqu'il était ministre de l'Agriculture.

neurs, via la mobilisation et la valorisation d'un million d'hectares de terres collectives et la création de 350.000 postes d'emploi au profit de la jeunesse rurale.

Le second fondement de cette nouvelle stratégie a trait à la poursuite de la dynamique de développement du secteur, en favorisant le développement humain et social. Pour cela, la nouvelle vision prévoit la consolidation des filières agricoles, en vue du doublement des exportations (50 à 60 milliards de DH) et du PIB-agricole (200 à 250 milliards de DH) à l'horizon 2030, l'amélioration des circuits de distribution et de commercialisation des produits agricoles

à travers la modernisation de 12 marchés de gros et des marchés traditionnels. Pour atteindre les objectifs escomptés, il faudra opérer une augmentation annuelle du budget du secteur agricole de près de 2,5 % et ce depuis 2020.

En somme, « Génération Green 2020-2030 » vise à développer une nouvelle génération d'organisations agricoles et une nouvelle génération de mécanismes d'accompagnement.

Le financement déjà acté et activé par le gouvernement et intégré aux fonds européens a été dirigé vers différents acteurs de l'industrie agricole et alimentaire, des

LES OFFRES *ESTIVALES* DE JAAL



2 NUITS / 3 JOURS

- + Cours de yoga
- + Ateliers sensoriels
- + Initiation à la peinture...

à partir de **2990 DH**

JAAL

RIAD RESORT

MARRAKECH

Pour plus d'informations
contactez nous
au **0529 08 08 08**

coopératives aux petites et moyennes entreprises en passant par les grandes entreprises.

La stratégie « Green Generation », bénéficie en effet de moyens logistiques et financiers conséquents mobilisés par l'État mais aussi de l'appui de l'Union européenne (UE) qui lui a alloué une enveloppe de 200 millions d'euros (y compris le PMV). Selon Tariq Sijilmassi, alors président du Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM), le soutien de l'UE est un premier pas vers la création d'un partenariat solide et durable entre le GCAM et la Banque européenne d'investissement, au profit du monde rural et agricole. Objectif principal : augmenter le taux d'emploi de la population et le soutien du pouvoir d'achat des familles ainsi que l'augmentation des exportations et du PIB agricole.

Les artisans de « Green Generation 2020-2030 » tablent effectivement sur la création d'environ 350 000 emplois dans l'agriculture, la pêche et autres domaines connexes, principalement au profit des jeunes, ainsi que sur la hausse du volume des exportations agricoles à 6,4 milliards de dollars et

le produit intérieur brut (PIB) agricole à 26,5 milliards de dollars d'ici 2030.

Le secteur agricole contribue à 19 % du produit intérieur brut du Maroc, dont 15 % proviennent de l'agriculture et 4 % de l'industrie.

Croissance

Selon les données fournies par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche, du Développement rural, des Eaux et Forêts, une augmentation de 8% des exportations de produits agroalimentaires avait déjà été enregistrée en 2019, par rapport à l'année précédente. Une nouvelle augmentation était attendue pour la saison 2020-21, qui pourrait atteindre jusqu'à 10%. A cet égard, selon le ministère de l'Agriculture, les exportations du secteur des produits alimentaires agricoles ont enregistré de bonnes performances durant la saison 2021-2022, malgré un contexte international difficile.

Le ministère indique que la valeur des exportations des produits alimentaires agricoles a atteint 68,4 milliards de DH en 2021, en croissance de 9% par rapport à 2020. Dans

le détail, pour la campagne 2021-2022 (du 1er septembre 2021 à fin février 2022), les exportations des produits maraîchers ont enregistré un volume de 773.000 tonnes, en augmentation de 18% par rapport à la même période de la campagne 2020-2021. S'agissant des agrumes, les exportations ont augmenté de 37% à fin février, pour passer d'un volume de l'ordre de 412.000 tonnes durant la campagne 2020-2021 à 566.000 tonnes durant la campagne 2021-2022.

En ce qui est de la filière sucrière, « Les exportations des produits agricoles transformés (hors sucre et ses préparations) ont atteint un volume de 525.000 tonnes en 2021, soit une croissance de 14% par rapport à 2020.

En termes de valeur, les exportations de ce secteur ont atteint environ 11,9 milliards de DH en 2021 contre environ 9,9 milliards de DH en 2020, soit une hausse de 20%», souligne la même source, ajoutant que cette tendance à la hausse est maintenue durant le début de 2022, avec un taux de croissance à fin février dernier, de 11% en volume et 43% en valeur par rapport à la même période de 2021. ●

Un dispositif de soutien inédit en faveur des entrepreneurs ruraux et citadins

Dar Al Moustatmir Al Qaraoui est le dispositif de financement et d'accompagnement agricole mis à la disposition des jeunes entrepreneurs en milieu rural et urbain. Conçu et lancé par le Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM), lundi 6 décembre 2021 à Rabat, il vise à aider la population-cible à concrétiser ses projets sur le terrain en bénéficiant d'un financement adapté et d'une expertise réelle. En somme, tout ce dont a besoin un jeune porteur de projet depuis le montage jusqu'au lancement de son investissement pour maximiser les chances de sa réussite.

Ce dispositif complet d'accompagnement englobe aussi bien le volet financier que l'aspect non financier lié à l'expertise et à la formation.

Conçus sous forme de Packs portant l'appellation « CAM-Génération Green », ils sont déclinés selon chaque cible visée par la nouvelle stratégie agricole.

2 premiers packs ont ainsi été élaborés :

- CAM-Génération Green Jeunes : destiné aux jeunes agriculteurs ainsi

qu'à la jeune entreprise rurale de services à l'agriculture, il vise à accompagner tout porteur d'un projet viable dans le cadre d'une première installation ou d'une reconversion.

- CAM-Génération Green Melkisation : bénéficiant aux ayants droit des terres collectives à titre individuel (personnes physiques) ou en groupement agricole (personne morale), ce pack leur permet de réaliser des projets de modernisation des activités et pratiques agricoles.

Ces packs sont intégrés dans le cadre du programme « Al Moustatmir Al Qaraoui » et bénéficient des mêmes conditions le caractérisant, notamment les taux d'intérêt à 1,75 % HT.

Ces offres spécifiques et packagées intègrent les composantes suivantes : crédit bancaire, subventions FDA classiques, incitations financières spécifiques du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, appui technique, expertise et accompagnement non financier.

Pleinement inscrit dans la dynamique nationale de soutien à l'entreprenariat des jeunes, le GCAM a développé

une série de mécanismes d'accompagnement dédiés aux entrepreneurs ruraux : création du Centre TPE, conception de produits de financement spécifiques (CAM-GG Jeunes, CAM-GG Melkisation), mobilisation en faveur de l'opérationnalisation du programme Intelaka, notamment dans son volet afférent au monde rural « Al Moustatmir Al Qaraoui ».

Le réseau de Al Moustatmir Al Qaraoui, qui accompagne autant les projets à vocation agricole que les projets non agricoles en milieu rural ou les projets urbains ainsi que les Startups innovantes, sera déployé dans l'immédiat dans treize centres : Ksar El Kebir, El Hajeb, Berkane, Khemisset, Benslimane, Rabat, Fkih Bensalah, Kelaât Essraghna, Errachidia, Taroudant, Guelmim, Dakhla et Laâyoune. 15 autres localités seront déployées dans une seconde phase pour une couverture territoriale plus étendue.

Dar Al Moustatmir Al Qaraoui répond ainsi aux orientations stratégiques de Génération Green et du Nouveau Modèle de Développement avec l'objectif de contribuer activement à la création, la formation et l'accom-

panement des TPE rurales et vient acter et confirmer le programme de collaboration étroite entre le GCAM et le Département de l'Agriculture pour l'assistance, l'encadrement, le soutien, la formation et l'accompagnement technique des porteurs de projets et entrepreneurs du monde rural.

Sont éligibles au programme Al Moustatmir Al Qaraoui les entreprises de moins de 5 ans ainsi que les TPE existantes apportant un élément nouveau de nature à générer de la valeur ajoutée tel que des projets de modernisation, de reconversion vers des cultures à forte valeur ajoutée, projets innovants ...

Côté digitalisation, le GCAM a mis en place une panoplie de produits innovants pour faciliter l'accès aux services bancaires à l'ensemble des populations, notamment dans le milieu rural où l'importance et l'impact des services digitaux se font ressentir de façon plus accrue.

Il s'agit entre autres de Imtiazat-e, première application bancaire gratuite dédiée aux agriculteurs au Maroc. ●

A l'occasion du 23ème anniversaire de l'intronisation
de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

**Le directeur général de l'ONMT
et l'ensemble de ses collaborateurs**

ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



QUE DIEU L'ASSISTE

leurs vœux les plus déferents de santé et de longue vie.

Ils saisissent cet heureux événement pour présenter leurs vœux également
à Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay EL HASSAN,
à Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et aux membres de la
glorieuse Famille Royale.

Protection sociale

La Voie Royale

Président de la Société marocaine des sciences médicales (SMSM) et de la Fédération nationale de la santé (FNS), Dr Saïd Afif livre dans cette contribution les pistes pour une amélioration de l'offre de soins.

Sa Majesté le Roi que Dieu l'assiste a lancé le projet de la protection sociale qui démarre par la couverture universelle dans le cadre de l'AMO à partir de janvier 2023. Plus de 22 millions de bénéficiaires sont concernés. Une révolution sociale.

Nous avons besoin comme l'a affirmé le souverain dans plusieurs discours d'une vraie refonte de notre système de santé. La loi cadre 06/22 adoptée lors du dernier conseil des ministres vient donner le coup d'envoi de cette refonte qui repose sur 4 piliers :

Premier pilier :

Les ressources humaines. Nous formons moins de médecins que ce dont nous avons besoin. Donc ; il y a nécessité de créer de nouvelles facultés de médecine et d'élargir le périmètre des stages qui sont insuffisants pour permettre aux étudiants d'accéder à une bonne formation pratique. Parallèlement à la formation, l'amélioration des conditions matérielles du personnel soignant est tout aussi essentielle, car



Dr. Saïd Afif

de nature à stopper l'hémorragie de la fuite des cerveaux et à rendre attractive la fonction publique (chaque année 600 médecins sur les 2000 diplômés formés quittent le Maroc pour l'étranger : Allemagne, France, Belgique...).

Second pilier :

La régionalisation avancée avec une carte sanitaire englobant le privé pour lutter contre les déserts médicaux via une offre de soins de qualité et équitable de Tanger à Lagouira.

Troisième pilier :

Le partenariat public-privé avec une mise en commun des ressources humaines et logistiques. Le PPP revêt une grande importance stratégique tout comme la Haute Autorité de Santé avec la désignation de son président par Sa Majesté le Roi que Dieu l'assiste et dont la mission consiste à définir les politiques de Santé à moyen et long terme. La pandémie du Covid-19 a mis en lumière d'autres enjeux essentiels, en l'occurrence la souveraineté nationale en matière de médicaments dont le projet Royal de Benslimane, cette unité industrielle de fabrication de vaccins anti Covid-19 et autres sérums, constitue un premier jalon qui positionne notre pays dans le domaine de l'industrie du « fill & finish ».

Nous avons tous les atouts en main dans le cadre du partenariat sud-sud initié par Sa Majesté le Roi que Dieu l'assiste pour apporter le soutien nécessaire aux pays Africains, via l'agence du Médicament appelée à faciliter l'octroi des

AMM pour développer le médicament made in Morocco. Pour sa part, l'agence du Sang a un rôle crucial à jouer pour la mise en place d'une meilleure gouvernance du sang et de ses dérivés. Le développement de la recherche médicale et des essais cliniques mérite également une attention particulière des pouvoirs publics, ce qui est susceptible de garder nos chercheurs au Maroc.

La revalorisation de la Tarification nationale de référence (TNR) figée depuis 2006 est une priorité absolue. Il n'est pas normal, conséquence de cette inertie, que le patient prenne lui-même en charge plus de 54% de la facture de soins.

Quatrième pilier :

La digitalisation du processus des dossiers médicaux pour une meilleure fluidité des décisions. Celle-ci peut contribuer au respect du délai de 48 heures dans l'octroi de la prise en charge comme le prévoit la Loi 65/00, ce qui permettrait de mettre fin à la

pratique décriée des chèques de garantie, le malade étant appelé à régler juste le ticket modérateur et non la totalité de la facture de soins.

Autre point qui me paraît important a trait au respect du parcours de soins pour une bonne maîtrise des dépenses de santé et à la promotion de la médecine préventive. Savez-vous que 3% des adhérents de l'AMO, soit 300.000 personnes souffrant de maladies chroniques, consomment 50 % du budget total de l'assurance maladie ? C'est un dysfonctionnement qu'il faut corriger par la prévention pour que les Marocains ménagent leur santé en s'alimentant de manière saine et en pratiquant une activité physique régulière.

Avec les 22 millions de nouveaux bénéficiaires de l'assurance maladie universelle, le poste médicaments qui représente actuellement 30% du budget pourrait tripler, d'où l'importance d'encourager le générique pour une meilleure rationalisation des ressources. ●

المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

A l'occasion du 23ème anniversaire de l'intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

Le Directeur Général et l'ensemble du Personnel de
l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable
ont l'insigne honneur de présenter à

Sa Majesté Le Roi MOHAMMED VI



صَلَاتِ الْجَلِيلَةِ الْمَلِكَةِ الْمُتَمِمَّةِ الْقَائِمَةِ مِنْ فَكْرِهِ اللَّهُ

**Que Dieu L'assiste
Leurs vœux de bonheur et de santé,
ainsi qu'à**

**Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay EL HASSAN,
à Son Altesse Royale le Prince Moulay RACHID
et à toute la Famille Royale.**

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur
attachement au Glorieux Trône Alaouite.

Aux urgences, il n'y a pas d'urgence...

Le talon d'Achille de la santé au Maroc a pour nom la médecine d'urgence ou de catastrophe. Dans ce domaine, le pays est tout simplement démunni.

Ahmed Zoubair

Victime d'un accident de la route dans le nord du pays, une femme dans la fleur de l'âge décède le 11 juin dernier aux urgences de Tétouan. En vérité, elle meurt d'une négligence coupable, selon le médecin anesthésiste qui, très touché par les paroles de la femme qui l'a supplié de la sauver pour ne pas « laisser derrière elle deux enfants orphelins en bas âge », a tout tenté, en recourant aux moyens du bord à sa disposition, pour faire repartir son cœur et la sauver de la crise cardiaque.

Les moyens du bord à sa disposition ? Juste les gestes de secours comme les insufflations, compressions thoraciques et massages cardiaques ! Pas de médicaments et de dispositifs nécessaires dans ce genre de cas critiques. Ni adrénaline, ni vasopressine, ni tensiomètre, ni même possibilité de faire appel à un don de sang puisque la victime souffrait d'une grave hémorragie. Ni renfort humain. Un désert médical en plein milieu urbain ! En usant de ses seules mains, ce médecin courage réussit, au bout de la première tentative, à faire repartir son cœur et la transférer illico en réanimation où elle rend hélas l'âme quelques instants plus tard. Ce drame sans nom, dont ce praticien démunni en question raconte les péripéties dans un récit poignant posté sur les réseaux sociaux, est loin d'être un cas isolé. C'est le lot quotidien dans les urgences du pays où les cas critiques, accidents de la route, attaques cardiaques, hémorragies et autres chutes potentiellement graves, qui mettent en jeu vie du patient, ...ne sont pas sauvés faute des éléments d'une prise en charge correcte avec un parcours de soins balisé à la clé.

Spécialité « médico-chirurgicale », la médecine d'urgence fait appel aux connaissances et compétences indispensables à la prévention, au diagnostic et à la prise en charge des pathologies et accidents urgents (petits, moyens ou grands). Sa pratique comprend le tri pré et intra hospitalier, l'évaluation initiale et la prise en charge en urgence des situations pathologiques, que ce soit dans les unités de soins intensifs (USI) ou les unités d'hospitalisation, jusqu'à la sortie ou le transfert vers un autre service de soins. Au Maroc, bien que des efforts aient été déployés pour améliorer la qualité des services dispensés, de nombreuses déficiences persistent encore et imposent une approche globale et intégrée à la problématique des urgences hospitalières et pré-hospitalières.

Outre le manque des moyens (médicaments, « trousse » d'urgence et divers dispositifs médicaux), les services d'urgence (SAU) sont confrontés à un afflux immense de patients qu'ils n'ont ni les capacités techniques ni humaines à prendre en charge dans des conditions optimales. En effet, plus de 6 millions de patients se rendent chaque année aux urgences hospitalières, avec une progression annuelle moyenne d'environ 10%. Cela représente plus de 50% des consultations ambulatoires dans les hôpitaux publics, dont 10% donnent lieu à une hospitalisation. Il faut noter que 35,5% des interventions chirurgicales majeures sont réalisées aux urgences, d'où la nécessité de restructurer ces services, d'assurer leur mise à niveau et de mettre à jour leurs missions et attributions.

Au rang de ces déficiences figure également la pénurie des professionnels qualifiés. En effet, la prise en charge



La médecine d'urgence est une véritable plaie...

aux urgences requiert un personnel médical et paramédical doté de compétences spécifiques lui permettant d'agir rapidement et très souvent dans des situations d'incertitude. Sur les 118 services d'urgence que compte le Maroc (soit 85% des hôpitaux publics), ouverts 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, toute l'année, la prise en charge est assurée dans la plupart des cas par des médecins généralistes secondés, dans certains hôpitaux, par des médecins spécialistes.

Force d'interposition

En l'absence d'un parcours de soins balisé, ce sont souvent les agents de sécurité qui prennent les choses en main ! Qu'il s'agisse d'interdire l'entrée à certains malades ou d'orienter d'autres vers les services concernés ou tout simplement vers les hôpitaux, la gestion des urgences leur revient dans les faits.

D'après un infirmier urgentiste, ces agents de sécurité à tout faire outrepassent certes leurs prérogatives de vigiles mais épargnent au personnel soignant le face-à-face souvent violent avec les patients ou leurs familles. "Il faut savoir que certains individus, impliqués dans des rixes dehors, débarquent aux urgences en état d'ébriété. Certains se montrent agressifs et ce sont les agents de sécurité qui gèrent ces situations tendues avant l'intervention des blouses blanches", explique-t-il.

Mais si effectivement la présence des vigiles est nécessaire, le fait qu'ils jouent aux casques bleus pose problème. Et le problème c'est qu'ils monnayent leur rôle de force d'interposition informelle. Cela s'appelle le bakchich !

« En voulant payer les frais d'entrée aux urgences, un vigile qui nous a conseillé nous a discrètement suggéré de ne pas le faire. Une fois notre consultation pour maux de ventre terminée, il nous a suivis à l'extérieur pour nous réclamer 50 dirhams », raconte un patient. À Casablanca, des dizaines de cliniques privées arborent fièrement des enseignes au néon avec le mot URGENCE écrit en rouge. Dans la plupart des cas, ces établissements ne disposent pas tous d'un médecin urgentiste sur place. Lorsqu'il s'agit

d'un problème urgent, il faut se rendre à la clinique, expliquer son problème de santé et attendre l'arrivée du médecin spécialiste partenaire de la clinique que le préposé à la réception a entretemps contacté sur son portable.

Ce dernier ne se rendra à la clinique que s'il estime que le cas en question mérite une prise en charge rapide ou un examen approfondi.

Pour vérifier cela, nous avons contacté une grande clinique de la place, spécialisée en gynécologie-obstétrique. À 2 heures du matin, la réceptionniste affirme ne pas pouvoir appeler le médecin si la patiente, menacée d'une fausse couche, ne se présente pas à la clinique pour savoir si son cas nécessitait une intervention urgente. Ne faisant pas partie du personnel soignant à plein temps de la clinique, le médecin urgentiste ne peut pas faire le déplacement pour « rien », a-t-elle expliqué ●

Quel statut pour le personnel soignant des urgences ?

Le personnel des urgences est en majorité composé de médecins généralistes, le plus souvent non qualifiés, assistés en cas de détresse vitale par des réanimateurs mobilisables en cas de besoin, et en fonction de leurs disponibilités. Ces derniers gèrent en effet à la fois la réanimation et le bloc opératoire. Cette situation est une source de retard dans la prise en charge. Pire encore, les urgences des hôpitaux universitaires sont gérées dans le meilleur des cas par des internes ou des aspirants internes. Ils sont amenés à prendre en charge les patients alors qu'ils n'ont pas les qualifications nécessaires pour ce type de situation critique. ●



À L'OCCASION DU 23^{ÈME}
ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION
DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU LE GLORIFIE

La Holding Anouar Invest a l'insigne honneur de présenter ses vœux les plus déférents à Sa Majesté le Roi Mohammed VI ainsi qu'à toute la Famille Royale.

Elle saisit cette heureuse occasion pour exprimer son indéfectible attachement au Glorieux Trône Alaouite et réitérer sa mobilisation continue derrière Sa Majesté le Roi pour la réalisation des objectifs de développement économique et social de notre pays.



La Marocains du monde à fond (s) avec leur pays d'origine

Les transferts des MRE, première source financière extérieure du Maroc, ne cessent d'étonner et de croître d'année en année au-delà des prévisions les plus optimistes. Retour sur les vertus d'une manne extraordinaire qui fait du bien à tout le monde...

Jamil Manar

Censés accuser une baisse conséquente en raison de la crise sanitaire mondiale qui a fait fondre les recettes de nombreux secteurs aux quatre coins du monde, les fonds des Marocains du monde ont fait preuve plus que de résilience. Ils ont progressé de manière spectaculaire, atteignant 93 milliards de DH en 2021, soit un record de croissance de 40%, et de 5 % en 2020, année de l'émergence du Covid. Du jamais vu. Une manne bienvenue en ces temps de disette financière qui a mis du baume au cœur des responsables et des banquiers marocains, eux, qui s'attendaient, à commencer par Bank Al Maghrib, à une réduction considérable des envois d'argent de la diaspora. La balance commerciale, chroniquement déficitaire, s'en est trouvée quelque peu requinquée. Merci les MRE !

Les experts nationaux et même étrangers ont rivalisé d'analyses pour expliquer cette performance exceptionnelle. Son de cloche différent du côté des organismes officiels aussi bien nationaux qu'étrangers. Pour eux, cette progression exceptionnelle trouverait son origine dans la particularité du contexte pandémique dans les pays développés, où est installée une bonne partie des MRE, marqué par les plans de soutien massifs accordés par les pays de l'UE aux entreprises et aux ménages.

L'explication la plus plausible est à chercher dans l'élan de solidarité des Marocains de l'étranger avec leurs compatriotes restés au pays qui sont durement frappés par les conséquences de la pandémie et le confinement de la population durant plusieurs semaines qui en a découlé. Beaucoup de Marocains ont perdu leur emploi à cause des restrictions d'activité et des fermetures d'entreprises alors que des bataillons vivant de petits métiers de l'informel, dépourvus de toute couverture sociale, ont perdu du jour au lendemain leur unique source de revenus. Il est vrai que l'essentiel des fonds des MRE expédiés au pays en 2020, soit un peu plus de 55%, sont issus de trois grands pays européens que sont la France, l'Espagne et l'Italie, connus pour concentrer la plus grande partie de la diaspora marocaine.

Les flux financiers émanant des MRE ont poursuivi leur trend haussier au cours du premier trimestre 2022. Selon l'Office des changes, ces derniers ont atteint 22,91 milliards de DH, ce qui correspond à une augmentation de 8,3% à la même période de l'année dernière.

Pour comprendre les ressorts de cette pluie financière qui arrose dans la régularité et la constance, en période de prospérité ou de crise, le pays d'origine,



Les Marocains du monde très attachés à leur pays...

Bank Al Maghrib et la Banque mondiale ont publié en mars 2021 une étude conjointe intitulée Green Back Morocco, auprès de 16 groupes de discussion (8 à 10 participants/groupe) dans quatre régions du pays.

Solidarité

Il n'y a pas une région au Maroc où il n'existe pas de familles qui reçoivent un soutien régulier d'un membre proche travaillant à l'étranger. Il ressort de cette enquête que la moitié des bénéficiaires de transferts internationaux (toutes régions confondues) reçoit des mensualités régulières, c'est-à-dire tous les deux mois ou plus. Ces aides intrafamiliales bénéficient en grande partie à des femmes dont le mari est un MRE ou des parents âgés qui sont pris en charge par leurs enfants. Le sondage en question fait ressortir la France comme pays prédominant dans 3 régions sur 4. Pour sa part, l'Oriental se distingue par une majorité d'expéditeurs vivant en Espagne (53%).

Cette solidarité, qui permet à des milliers de familles sans ressources de subvenir à leurs besoins, est unique en son genre. Elle montre l'attachement de la

diaspora marocaine à l'étranger à son pays d'origine mais aussi l'importance du rôle joué dans le maintien de la cohésion sociale. Les banques marocaines rivalisent d'offres et de facilités pour séduire cette clientèle précieuse dont le premier bénéficiaire est la BCP, en sa qualité de partenaire historique des MRE. L'établissement bancaire, qui a ouvert ses premières représentations en Europe dès le début des années 60, a lancé en juin dernier une campagne d'envergure en leur direction, histoire de renouer avec ceux que la crise pandémique a éloigné deux années de suite de leur pays d'origine. Les offres proposées se distinguent par leur diversité. Si le financement immobilier reste un produit d'appel classique pour les banques, ces dernières, notamment la BCP le leader et Attijariwafa bank le challenger, ont adapté leurs dispositifs aux nouveaux besoins des MRE. Issus de la deuxième et troisième génération, bien formés et mieux qualifiés que leurs parents pionniers de l'expatriation, ceux-ci sont de plus en plus nombreux à demander des crédits pour lancer des projets dans leur pays d'origine dans la perspective d'un retour définitif au bercail. Un mouvement encouragé certainement par la montée inquiétante de la xénophobie et la progression spectaculaire de l'extrême droite. ●

Partageons la route !



CTM



**Parce que nous partageons la même route, chez CTM,
nous veillons à vous offrir la meilleure expérience de voyage.**

Comme votre confort est notre préoccupation, nous mettons à votre disposition des gares confortables, des places garanties et des autocars équipés de chargeurs USB et de Wifi. Et puisque votre confiance est notre motivation, vous pouvez toujours compter sur nos équipes et nos chauffeurs professionnels qui mettent tout en œuvre pour vous offrir les meilleurs services.

www.ctm.ma

Gestion des ressources humaines dans un établissement de formation

Une véritable gageure !

Il y a trois groupes d'acteurs dans un établissement de formation : les élèves, les enseignants et le personnel administratif et d'encadrement. Trois types de ressources humaines qui nécessitent trois formes de gestion humaine.

Pr Rachid M'rabet

L'une des caractéristiques des établissements de formation est liée à l'hétérogénéité des acteurs et se situe au niveau de la gestion des ressources humaines à disposition. Il y a trois groupes d'acteurs dans un établissement de formation : les élèves, les enseignants et le personnel administratif et d'encadrement. Trois types de ressources humaines qui nécessitent trois formes de gestion humaine. Ceci est sans conteste un point de différence par rapport à une entreprise de fabrication de biens où la gestion humaine concerne uniquement les employés affectés à la tâche, en faisant abstraction des partenaires extérieurs.

Ce sont des groupes bien distincts dont la vie à l'intérieur de l'établissement doit s'harmoniser pour assurer la convergence des activités d'enseignement et la supervision facilitatrice du support administratif. Il s'agit de coordonner leur fonctionnement et de les faire travailler



Les élèves sont a priori motivés par la formation.



Pr Rachid M'rabet

ensemble au mieux des intérêts bien compris de cette collectivité humaine et pour un meilleur rendement de l'établissement. Ce n'est pas toujours évident. Cela devient parfois une véritable gageure, d'autant que chacun de ces trois groupes a des tâches et des motivations différentes.

Leur direction implique donc des méthodes différenciées et adaptées à chacun d'eux. D'où une gestion quelque peu complexe qui exige une certaine originalité et un effort permanent d'innovation en fonction des situations.

Théoriquement, les élèves sont là pour apprendre, ils sont donc, a priori, motivés par la formation. Ces deux éléments premiers, aussi essentiels soient-ils, ne sont pas les seuls à prendre en compte. Il

ya d'abord l'obligation scolaire imposée par la famille et la société. Il y a aussi les avantages de la vie scolaire par rapport à la vie civile. Il y a, enfin, le diplôme, comme sésame qui permet l'insertion sociale. Tous ces facteurs interviennent dans la motivation des élèves ; une motivation qui se présente sous la forme d'une variété d'attitudes. Cela va de la nonchalance et du désintérêt, à l'adhésion passionnée, en passant par le cas des élèves moyens partout. Il en ressort une déduction objective : l'intégration totale des objectifs de l'établissement par les élèves, reste assez faible. L'élève n'assumera ces objectifs et ne s'y reconnaîtra que beaucoup plus tard, après avoir terminé le cursus diplômant.

Les enseignants pourraient jouer ce rôle de conscientisation des élèves par rapport aux objectifs de l'établissement ; malheureusement, ils ne le font pas souvent. Il est clair que les élèves sont tributaires du savoir et de la disponibilité des enseignants ainsi que du système pédagogique dans sa globalité. Leur réaction et leur comportement par rapport au vécu de l'établissement, au quotidien, en dépendent. Sur ce registre, la relation de cause à effet n'est jamais démentie. Quant à l'évaluation de leur travail, au sens le plus systématique, elle n'a rien de spécial ; elle comptabilise le produit de l'assiduité aux cours et de la réceptivité, à travers les notations partielles et les sanctions finales des

examens. Il y a, cependant, un élément auquel il faut prendre garde. Le renouvellement régulier des effectifs-élèves qui introduit une tendance à la répétitivité des enseignements. De son côté, la gouvernance administrative reproduit et perpétue les mêmes réflexes d'encadrement. Cette double inclination n'est pas de nature à tenir compte de l'évolution des contextes, des mentalités et des besoins de chaque arrivage de promotion de jeunes élèves. Cette propension à la facilité est foncièrement nuisible, avec toutes ses conséquences négatives sur la qualité de la formation et le suivi de son déroulement.

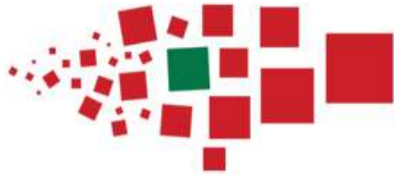
Les enseignants constituent le deuxième groupe d'intervenants directs dans la marche de l'institution de formation. Leur gouvernance est encadrée par l'approche de leur responsabilité et le mode de promotion. Deux facteurs qui déterminent la forme de supervision par la direction. On trouve les mêmes critères dans n'importe quelle organisation.

Il s'avère, cependant, que ces deux points de repère sont insuffisants pour assurer une supervision efficace et concertée des enseignants. Pour un cadre dans un autre type d'organisation, sa valeur professionnelle dépend de sa fonction et de ses actions. La valeur professionnelle de l'enseignant, quant à lui, ne se réduit pas à ces deux éléments. L'enseignant possède, en effet, une valeur propre qui relève de son savoir et de ses publica-

tions et qui lui permet d'intervenir dans d'autres secteurs par un engagement et une activité totalement personnelle. Il s'agit là d'une caractéristique essentielle qui procure à l'enseignant une grande liberté d'action et un large spectre d'intervention et d'implication. Cette caractéristique va profondément marquer la gestion des enseignants.

Les administratifs constituent le troisième acteur de l'établissement de formation. Leur gouvernance n'a rien de vraiment particulier. Elle ressemble à celle des personnels d'autres organisations, telles les entreprises ou les administrations de manière générale. Cependant, le fait qu'ils soient entre étudiants et enseignants, pousse à une sorte de gestion intermédiaire entre entreprise et administration au sens large. Un espace de gestion un peu flou où l'on procède, forcément, par tâtonnements, au gré des particularismes personnels et, encore une fois, des situations.

En résumé, la gestion d'un établissement de formation doit constamment s'adapter à la nature des activités de chacun de ces trois groupes. Ceux-ci ne sont pas uniquement des entités professionnelles, mais aussi un ensemble d'individualités humaines qui ont leur ressort propre et, parfois, leur propre système de valeurs dont il faut tenir compte et s'efforcer de les rendre compatibles avec les objectifs de l'établissement. Un pari difficile, mais une aventure humaine passionnante ! ●



المركز الجهوي للاستثمار
Centre Régional d'Investissement
٠٤٤٠٠٠ ١٤١٠٤ ١ ٨٥٥٠٠٨
جهة الداخلة وادي الذهب
Région Dakhla Oued Eddahab



A l'occasion de la Fête du Trône qui marque le 23^{ème} anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Trône de Ses glorieux Ancêtres.

Le Directeur Général du Centre Régional Dakhla Oued Eddahab, et son équipe, présentent au Souverain leurs vœux les plus déférents de bonheur, santé et de longue vie.

Leurs vœux s'adressent également à S.A.R. le Prince Héritier Moulay El Hassan, à S.A.R. le Prince Moulay Rachid, aux membres de la Famille Royale et au peuple marocain.

Ils prient Le Tout-Puissant de préserver Sa Majesté le Roi et réitèrent l'expression de leur indéfectible attachement au glorieux Trône Alaouite.

Les auto-entrepreneurs, bâtisseurs du nouveau modèle de développement du pays et au-delà de l'Afrique

La voie de l'avenir

La création d'une entreprise est un long chemin parsemé d'obstacles.

Zakaria FAHIM

De nombreux efforts ici et là doivent urgemment être consolidés pour agir en écosystème tourné vers l'auto-entrepreneur et non pas en « ego système » où triompherait la devise : Qui perd perd.

Je pense qu'il faut promouvoir l'Acte d'Entreprendre en amont à l'école et surtout ne pas le confondre avec Création en « green field » c'est-à-dire de 0, mais plus tôt en reprenant une affaire existante.

Il est vrai que c'est plus long, mais il n'est pas moins puissant pour créer du lien social entre les générations et surtout sauver de la fermeture toutes les très petites entreprises, plus de 80% de notre tissu économique, essentiellement dans l'informel où le capitaine a plus de 70 ans et continue de travailler car il n'a pour seule retraite que de monter le rideau de son magasin tous les jours. Juste pour information, en parallèle, 300 000 jeunes sortent du système scolaire sans aucune perspective que de broyer du noir. Monter un projet global



*Zakaria FAHIM **

intégré qui crée de la valeur immatérielle pour l'entrepreneur qui veut transmettre en mettant en place une académie d'accompagnement et de formation de tous nos jeunes pour prendre le relais et monter une auto-entreprise en 3 clics... dans le formel avec un filet social pour lequel nous avons milité depuis des années : c'est la CLE.

Cette connexion générationnelle va mécaniquement accélérer le digital, afin de faciliter la promotion, mais aussi les outils d'exercice et d'évolution pour les auto-entrepreneurs. Idem pour le financement, nous devons être smart et surtout ouverts pour ramener l'argent et ses ingrédients (le réseau et l'accompagnement) en déployant rapidement le Crowdfunding sur ses trois dimensions (capital, don et prêt) et en accélérant le vote de la loi sur les busi-

ness angels. Et tout ça doit être porté par le Small business act (SBA), que nous estimons être un cadre qui va solutionner de nombreux problèmes liés à l'entrepreneuriat. Je plaide pour que le SBA soit mis en place au Maroc (hier !!!) et soit dupliqué ailleurs sur le continent. Il y a de l'urgence en parallèle à implémenter le statut d'auto-entrepreneur sur le continent pour donner aux gens de la dignité, surtout montrer que c'est un système qui est agile avec des taux d'imposition fiscal et social tellement faibles qu'il n'y a pas d'équivalent pour désarmer l'informel.

Je pense que le Maroc doit prendre ses responsabilités de leader et être chef de file pour porter ce projet devant l'Union Africaine. Cette dernière doit avoir un rôle de chef d'orchestre et cartographier le projet de SBA en scindant la partie transverse commune à tous les pays et celle spécifique pour mieux drainer les ressources nécessaires propres ou externes vers nos besoins de façon optimale.

L'Union des auto-entrepreneurs à travers tous ses membres associatifs et entreprises lancent sans cesse des plaidoyers pour être entendus et assoir ce statut pour aider nos concitoyens à sortir de l'informel ou à démarrer un projet dans le formel. Elle a mis en place une plateforme digitalisée DATA CONNECT, disponible sur Apple store et sur Android pour leur apporter de la formation, information et du lien dans la communauté pour rompre l'isolement.

Hub Africa avec l'appui de l'Afrique qui ose et BDO forment les jeunes africains Marocains inclus sur des cycles de 5 jours sur l'Esprit d'Entreprendre.

Nous avons mis en place une plateforme d'intelligence économique, en partenariat avec l'École de guerre de Paris. Pour le moment, nous avons soumis notre SBA 4 Africa à l'Union Africaine, la BAD, l'UNICA pour ne citer que ces derniers pour le plaidoyer, et ça prend du temps. Mais il y a la confiance qui existe entre nous. C'est le début du chemin de la réussite. La clé et la finalité, c'est de mettre l'Afrique sur la première marche du podium pour les entrepreneurs et exerçant cette fois-ci dans le formel. Nous devons donner du sens, cela passe par assoir une confiance mutuelle et des quick wins pour ne pas décourager et surtout attirer les indécis et faire taire les récalcitrants qui croient à tort que l'informel c'est le paradis du business

Dans ce « New Normal » qui ne dit pas son nom, il faudra profiter de cette période où l'on fait un peu d'introspection, pour réfléchir comment apporter un bien indis-



Les auto-entrepreneurs ont besoin du soutien des entreprises du secteur formel pour réussir...

pensable à tous ces « hors la loi » malgré eux, ces entrepreneurs de l'informel qui travaillent à mi-temps (12 heures par jour) sans aucune couverture sociale. Leur vraie assurance et précieux capital c'est leur santé. Nous devons agir vite et répondre à leur attente légitime. Et en parallèle, les auto-entrepreneurs, artisans et assimilés souvent dans l'informel doivent être soutenus par les entreprises (du formel) pour qui ils travaillent. Ces derniers doivent accepter d'être dans cette période exceptionnelle leur « banquier ou assureur » en leur accordant des avances remboursables sur opérations futures.

L'objectif c'est de permettre à celles et ceux qui ont osé entreprendre ou créer une entreprise de pouvoir aussi avoir un ballon d'oxygène à l'instar des salariés (indemnité perte d'emploi) et ne pas mettre la clé sous le paillason. Cette période de pseudo normalité est critique.

L'Union des auto-entrepreneurs veut pousser sa communauté à donner l'exemple sur deux points. Primo, payer au minimum du Smig ses employés de maison opérant à plein temps et secundo leur garantir une couverture sociale.

Soyons égoïstes, partageons et donnons à cette population fragile la dignité qu'elle mérite. L'utilisation du véhicule juridique qu'est l'Auto-Entrepreneur est une aubaine pour leur offrir un cadre pour sortir de l'informel et bénéficier de tout le dispositif de relance initié par l'État, Tamwilkoum et les banques.

Tout ça pour dire, que cet arrêt sur image (le ou la Covid) qui nous a tous cloué au

sol pendant près de deux ans, c'est aussi l'occasion de se rappeler que Dieu existe et que la frugalité n'est pas l'apanage des pauvres mais le flambeau des patriotes qui veulent réussir ensemble !!!

Notre pays a réalisé de belles choses, nous attendons beaucoup de notre plan de relance qui doit mettre à sa juste place l'auto-entrepreneur. Nous espérons que le nouveau statut de Tamwilkoum (ex-CCG), sa transformation en SA et le rappel dans son appellation le « financement de l'Entreprise » apportera avec lui plus d'agilité et de flexibilité pour nos auto-entrepreneurs, pas souvent très souvent pas préparés à négocier avec la banque.

Nous sommes prêts à être acteurs du changement positif attendu des résultats de la commission sur le nouveau modèle de développement mis en place sur hautes instructions Royales.

C'est possible de sortir par le haut avec un cadre structurant qu'est le nouveau modèle social en ayant une posture du Colibri. Le Maroc a tous les atouts pour mettre au point et déployer un projet de société inclusif exemplaire à l'échelle du continent qui mettra en avant stabilité, vision et intelligence collective.

Alors, à nous de jouer et de faire entendre notre voix déterminée et donner une chance nos actions win-win pour une Performance Globale. ●

** Président Union des Auto-Entrepreneurs & Hub Africa
President BDO*



A l'occasion du 23ème anniversaire de la Fête du Trône
Le Président Directeur Général et l'ensemble du Groupe Sentissi
ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
Que Dieu l'Assiste



leurs vœux les plus déférents de santé et de longue vie.

Ils saisissent cet heureux événement pour présenter leurs vœux également
à Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay EL HASSAN,
à Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et aux membres de la
glorieuse Famille Royale.

Médiation bancaire

Un tiers de confiance digne d'intérêt

Un différend avec votre banque ou organisme de crédit ? La solution existe et elle a pour nom le Centre marocain de médiation bancaire (CMMB). Sa mission ? Proposer la meilleure solution pour résoudre le litige à l'amiable.

Saliha Toumi

Gratuite, rapide et efficace, cette démarche représente une alternative précieuse au contentieux judiciaire dont la procédure s'avère souvent longue et coûteuse en honoraires d'avocats et autres frais de justice, surtout pour le particulier.

Les personnes physiques et les entreprises mais aussi les banques ont donc intérêt à recourir au CMMB pour les litiges dont le montant est inférieur à 200.000 DH (au-delà de cette somme, ce sont les tribunaux qui sont compétents).

Créé en mars 2014, le CMMB est une association à but non lucratif dont le conseil d'administration est composé entre autres de Bank Al Maghrib, les représentants d'un certain nombre d'organismes comme le Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM), l'association professionnelle des établissements de paiement (APEP), l'Association professionnelle des sociétés de financement (APSF), la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), l'Agence nationale de la promotion de la petite et moyenne entreprise (ANPME), le ministère de la Justice et quelques personnalités issues du monde économique.

Dirigé par l'excellent Hassan Alami, docteur en droit, expert-comptable et fondateur du Conseil euroméditerranéen d'arbitrage (CEMA), le CMMB a pris ses quartiers dans une partie du bâtiment du siège de Bank Al Maghrib à Casablanca. D'emblée, M. Alami explique les vertus de la médiation bancaire qui à ses yeux connaît depuis deux ans un engouement grandissant aussi bien auprès des personnes physiques que morales. Cette nouvelle approche de résolution des conflits a nécessité la formation, conduite par les experts du CMMB, des médiateurs bancaires qui officient dans les établissements financiers. Notre interlocuteur insiste sur l'indépendance et l'impartialité qui caractérisent la mission du CMMB



Hassan Alami, un expert à l'écoute...

qu'il accomplit dans le cadre d'un processus transparent. « Nous veillons scrupuleusement à agir sur tous les dossiers qui nous sont soumis à équidistance entre les protagonistes du litige », explique-t-il en indiquant que le rôle de médiateur du centre, dont les acteurs sont formés aux techniques de l'écoute, de la reformulation et de la négociation, est le garant de sa neutralité qui permet de produire des

solutions justes et faire éviter les tribunaux aux uns et aux autres. Un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès, dit l'adage. Avec le CMMB, vous n'avez qu'un meilleur arrangement sans les procédures judiciaires qui tendent à s'enliser et les frais assez conséquents qui vont avec, sans, par-dessus le marché, aucune garantie de gagner le procès.

Résultat : la médiation bancaire affiche des taux de réussite remarquables, autour de 80% selon Hassan Alami et son échec est acté lorsque le client, malgré les efforts du CMMB de rapprocher les points de vue, défend bec et ongles des propositions jugées irrecevables par l'organisme financier.

2021 aura été pour le CMMB une année record en termes de dossiers litigieux examinés : 3800. Par typologie des réclamations, la demande des reports des échéances de paiement de crédit dont la crise sanitaire a fait exploser le besoin arrive en tête suivie du litige autour de la clôture de compte qui selon les responsables du CMMB n'est plus, grâce à un effort fourni par Bank Al Maghrib, la première source de litiges entre les banques et leurs clients.

Grâce à l'intervention du CMMB, près des 2/3 des 3800 cas, soit un taux de réussite de 70%, ont pu être résolus à l'amiable. Ce qui montre l'utilité du médiateur bancaire national dans la résolution des litiges pouvant naître entre les organismes de crédit et leurs clients.

Le recours aux services du CMMB est gratuit pour les plaignants, les frais occasionnés par le traitement des dossiers litigieux sont pris en charge par les établissements bancaires. Le dispositif de saisine, qui se fait directement sur le site de l'organisme du crédit concerné, via Bank Al Maghrib ou par courrier, s'est enrichi récemment d'une application téléchargeable sur Apple store ou Google play. Cet outil permet au plaignant de renseigner directement la demande de médiation, et de suivre l'état d'avancement de son dossier.

La région de Casablanca concentre à elle seule environ 50% des demandes de médiation bancaires traitées par le CMMB. Si ce chiffre s'explique par sa prépondérance économique, les responsables du Centre œuvrent pour que la médiation puisse aussi être utilisée comme alternative dans les autres régions du pays. ●

Les champs d'intervention du CMMB

Le dispositif de médiation ne se substitue pas au traitement par les établissements de crédit des réclamations de leur clientèle, mais intervient après épuisement des recours internes au niveau de ces derniers. Le client doit obligatoirement saisir son établissement de crédit du différend qui l'y oppose avant de saisir le CMMB.

Deux dispositifs de médiation sont en place :

- Dispositif institutionnel portant sur les différends dont le montant est inférieur à un million de dirhams. Dans ce cadre, les décisions du médiateur s'imposent aux établissements de crédit lorsque le montant en jeu ne dépasse pas 100.000 DH. Ce service est gratuit.

- Dispositif conventionnel portant sur les différends dont le montant est supérieur à un million de dirhams. Ce service est payant.

Le CMMB intervient sur toutes les questions en relation avec :

- La gestion des comptes à vue, comptes à terme, compte d'épargne, moyens de paiement, les opérations bancaires, l'exécution des engagements bancaires, les écritures comptables, la bancassurance et la clôture des comptes ;

- Les difficultés de règlement, rencontrées par les TPME de leurs créances bancaires ;

- Les conditions de remboursement non respectées des prêts contractés ;

- La délivrance de documents à la clientèle (mainlevée, tableau d'amortissement, attestation d'encours...).

Sont exclus du champ de médiation, les questions inhérentes au recouvrement des créances des établissements de crédit.

Le client d'un établissement de crédit peut saisir le CMMB par courrier, par mail, ou par un dépôt auprès de son siège. ●

Source : Bank Al Maghrib



À L'OCCASION DU 23ÈME ANNIVERSAIRE DE
LA FÊTE DU TRÔNE

LE DIRECTOIRE ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE L'ESITH
ONT L'ÉMINENT HONNEUR DE PRÉSENTER LEURS VOEUX LES PLUS
DÉFÉRENTS À

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE

AINSI QU'À
**SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HÉRITIER MOULAY AL HASSAN,
SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LALLA KHADIJA,
SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID
ET À TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE.**

Les activités de l'espace extra-atmosphérique

L'humanité toute entière doit bénéficier, dans les conditions d'égalité et conformément au droit international, des avantages qui résultent des ressources naturelles de l'Espace, de la Lune et des autres corps célestes.

Pr. Cherkaoui

Parallèlement aux progrès spectaculaires de l'aéronautique et à l'émergence du droit aérien, la science de la navigation spatiale – l'astronautique – vit le jour sous l'impulsion des travaux de scientifiques. Tout a débuté avant la Seconde Guerre mondiale, lorsqu'un missile d'une technologie surprenante pour l'époque, le V2, a été mis au point par les Allemands. Le projet a été développé sous la direction d'un passionné d'aéronautique, Wernher Von Braun. A la fin de la Guerre en 1945, Von Braun et plusieurs autres scientifiques de son équipe se rendent aux autorités américaines pour lesquelles ils mettront en œuvre tout leur savoir-faire. De leur côté, les Soviétiques réussiront à s'emparer d'autres équipes allemandes. Les Français sauront mettre eux aussi à leur service plusieurs scientifiques allemands.

La Guerre Froide va rapidement s'installer entre Américains et Soviétiques et la conquête spatiale va devenir un enjeu politique essentiel. Si le droit de l'espace se dé-



Un seul astéroïde contiendrait plus de platine que tout ce qui a été extrait du sous-sol de la Terre à ce jour.

velopper au sein des Nations Unies au cours des années 60 et 70, il n'en demeure pas moins que les premières années du 20^{ème} siècle représentèrent déjà un moment important pour sa conceptualisation. L'avancée de l'ère spatiale a rendu nécessaire la mise en place d'un cadre juridique régissant les activités spatiales. L'espace extra-atmosphérique est une dimension unique, distincte et nouvelle des activités humaines. Les premières préoccupations étaient plus celles d'empêcher que les premières puissances spatiales s'approprient les corps célestes que celle de définir explicitement l'objet de ce – peut-être – nouveau droit. La nature et les caractéristiques physiques de cet espace sont telles que les activités sont principalement internationales.



Pr. Cherkaoui

Le droit de l'Espace se caractérise notamment au regard de ses principes directeurs, principes pour beaucoup, dérogoires du régime commun. Le traité de l'Espace du 27/01/1967 concerne toute activité des Etats dans les espaces cosmiques, englobant, aussi bien, les corps célestes qui se trouvent dans le cosmos que le vide sidéral. L'Accord sur la Lune du 5/12/1979 contient des dispositions spécifiques sur le droit applicable à la Lune et aux autres corps célestes.

Selon l'article I du traité de l'Espace, Al 1 « L'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes, doivent se faire pour le bien et dans l'intérêt de tous les pays, quel que soit le stade de leur développement économique ou scientifique; elles sont l'apanage de l'humanité tout entière ». Al 2 « (...) sans aucune discrimination, dans des conditions d'égalité et conformément au droit international, toutes les régions des corps célestes devant être librement accessibles ». Cet article résume à lui seul l'esprit du droit de l'espace :

une zone internationale où il faut prendre en compte les intérêts de tous les pays ; une utilisation libre dans des conditions d'égalité ; un libre accès. Autant de principes généraux éloignés de l'esprit économique libéral. Selon l'article II du même traité « L'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes, ne peut faire l'objet d'appropriation nationale par proclamation de souveraineté, ni par voie d'utilisation ou d'occupation, ni par aucun autre moyen ». Néanmoins, ce principe n'empêche pas de mener des activités spatiales et n'exclut pas une utilisation des ressources naturelles auxquelles s'appliquent, d'ailleurs, les clauses générales de ce traité.

Quant aux stipulations de l'Accord sur la Lune, elles considèrent que la Lune et les ressources naturelles sont « le patrimoine commun de l'humanité ». Parmi les caractéristiques essentielles de cette notion figure

le principe de non-appropriation. Les divers principes développés dans le Traité de l'Espace, suite aux résolutions des Nations-Unies, ont constitué les éléments de base de l'Accord sur la Lune. Ainsi la plupart des dispositions de l'Accord sur la Lune ne font que réaffirmer les principes du traité de l'Espace, notamment, les déclarations sur la liberté de recherche et l'exploration et l'absence de souveraineté nationale sur l'espace extra-atmosphérique. Il contient, cependant, des stipulations spécifiques, concernant les utilisations non militaires de la Lune et le statut juridique des ressources naturelles. Pour ces ressources, il exige d'organiser un régime international régissant leur exploitation et leur utilisation. A l'Art.11 § 7, il prévoit « un partage équitable pour tous les Etats parties des avantages tirés de ces ressources, selon lequel les intérêts et les besoins des pays en développement, ainsi que les efforts des pays qui ont contribué directement ou indirectement à l'exploitation de la Lune, doivent être pris en considération »

Bien que l'Accord sur la Lune n'a été ratifié ou adopté que par 18 Etats (1) et que le traité de l'Espace l'a été au plan mondial, notamment par les grandes puissances spatiales, cela n'empêche pas que ces dernières soient, par leur adoption du traité de 1967 sur l'Espace, indirectement impliquées par les stipulations de l'Accord sur la Lune, même s'ils l'ont rejeté, car les stipulations générales de cet Accord ne font que réaffirmer les principes fondamentaux du traité de l'Espace de 1967.

Ainsi l'humanité toute entière doit bénéficier, dans les conditions d'égalité et conformément au droit international, des avantages qui résultent des ressources naturelles de l'Espace, de la Lune et des autres corps célestes. Mais certains Etats, profitant du manque de

connaissance concrète des deux traités, ont pris l'initiative de promulguer des lois nationales, prises unilatéralement, en violation de ces textes internationaux sur l'Espace et la Lune pour se créer des droits exclusifs, dont les enjeux économiques sont considérables.

I – Les différents textes promulgués ou en projet

La Loi américaine du « Space Act », dans une mise à jour du droit de l'Espace en novembre 2015, autorise les entreprises privées des Etats-Unis à entreprendre l'exploration et l'exploitation commerciales des « ressources spatiales ».

1 – Dont le Maroc (1993), l'Arabie saoudite (2012), Arménie (2018), Australie (1986), Autriche (1984), Belgique (2004), Turquie (2012), Chili (1981), Kazakhstan (2001), Koweït (2014), Liban (2006), Mexique (1991), Pakistan (1086), Pays-Bas (1083), Pérou (2005) Philippines (1981), Turquie (2012) Uruguay (1981), Venezuela - République bolivarienne (2016) ... Cet Accord est entré en vigueur après 5 ratifications le 11 juillet 1984 grâce à l'Autriche, le Chili, Les Pays Bas, Les Philippines et l'Uruguay.

Or ce n'est pas en faisant débarquer des astronautes américains sur la Lune qu'ils pensent pouvoir se déclarer souverains. Ce n'est plus l'époque de Christophe Colomb. L'Espace extra-atmosphérique n'est pas soumis à la souveraineté de l'Etat sous-jacent. Et ce qui est interdit aux Etats doit, a fortiori, s'imposer aux personnes privées. Aucune justification juridique ne peut expliquer l'adoption d'une telle loi, dont les dispositions ne sont pas conformes au droit international de l'Espace.

Le législateur luxembourgeois adopte, également, le 20 juillet 2017, une loi relative à l'exploration spatiale et l'utilisation des ressources de l'espace afin d'attirer les opérateurs privés au Grand-Duché. Déjà des accords de coopération ont été signés dans la foulée avec certains opérateurs américains. Le plus étonnant, est que cette loi est soumise au droit de propriété du Code civil, c'est-à-dire le droit terrestre. La logique, selon le législateur, repose sur le parallèle avec le droit des mines, qui fait aussi partie du droit terrestre, mais dont l'appropriation des ressources collectées dans les sous-sols n'emportera pas une appropriation des sols. Les américains, quant à eux, assimilent les ressources lunaires aux poissons en droit de la mer, que l'on peut s'approprier.

Rappelons, à cet égard, que le principe de non-appropriation, qui a été mentionné dans la résolution de l'ONU du 13 décembre 1963 et repris par les textes internationaux, concerne des ressources naturelles spatiales. Pour certains auteurs, ce principe est devenu une norme juridique et donc contraignant



À L'OCCASION DU 23^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

LE PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC ET L'ENSEMBLE DE SES COLLABORATEURS
ONT L'ÉMINENT HONNEUR DE PRÉSENTER LEURS VOEUX LES PLUS DÉFÉRENTS,

À SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI,
À SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HÉRITIER MOULAY EL HASSAN,
À SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID,
ET À TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE.

NOUS SAISISSEONS CETTE HEUREUSE OCCASION POUR RENOUVELER À SA MAJESTÉ NOTRE ATTACHEMENT
INDÉFACTIBLE AU TRÔNE ALAOUITE ET AFFIRMER NOTRE ENGAGEMENT À ACCOMPAGNER, SOUS LES HAUTES
DIRECTIVES DE NOTRE SOUVERAIN, L'IMPORTANT PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
QUE CONNAÎT NOTRE ROYAUME.



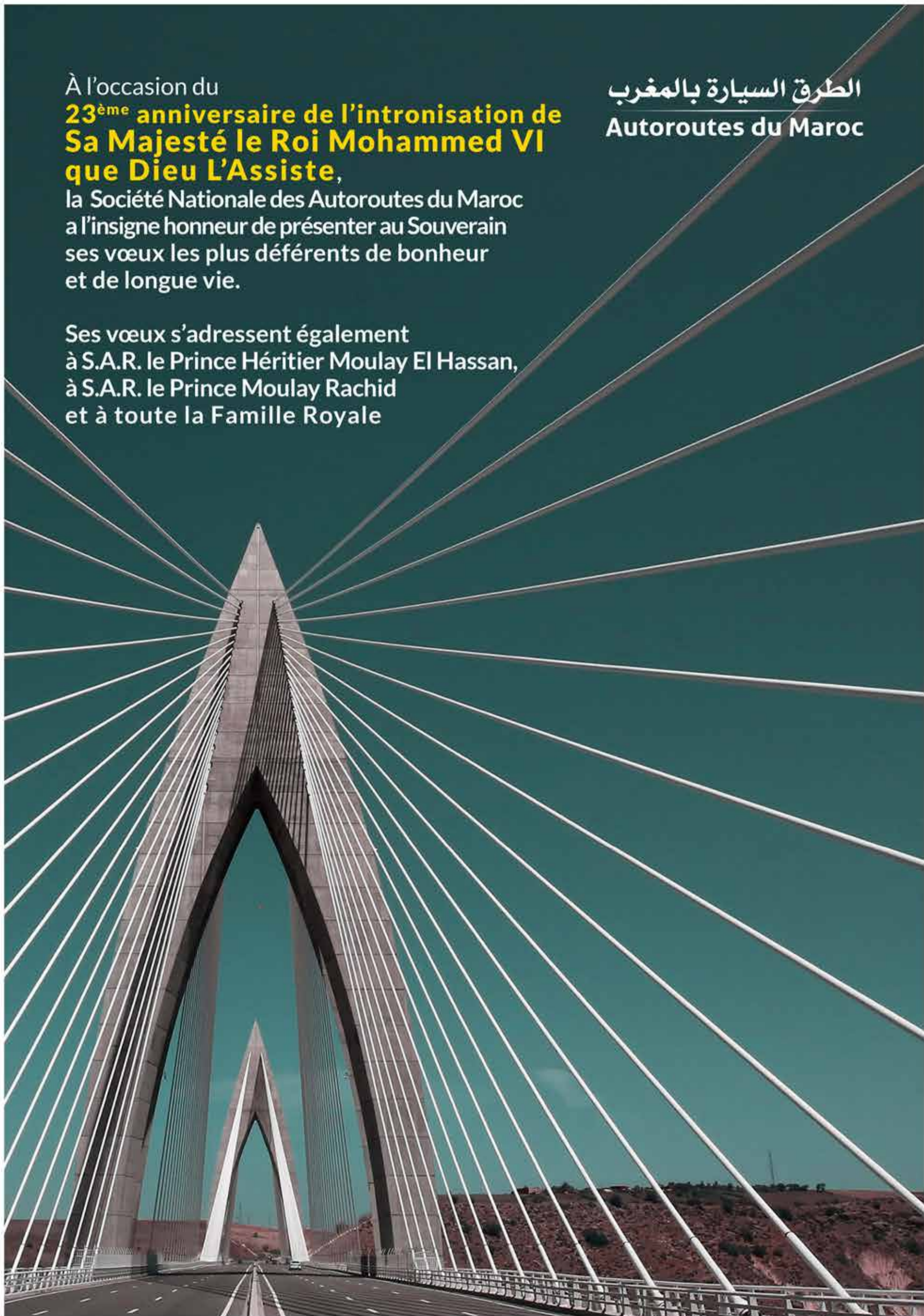
CREDIT
AGRICOLE
DU MAROC

À l'occasion du
**23^{ème} anniversaire de l'intronisation de
Sa Majesté le Roi Mohammed VI
que Dieu L'Assiste,**

la Société Nationale des Autoroutes du Maroc
a l'insigne honneur de présenter au Souverain
ses vœux les plus déférents de bonheur
et de longue vie.

Ses vœux s'adressent également
à S.A.R. le Prince Héritier Moulay El Hassan,
à S.A.R. le Prince Moulay Rachid
et à toute la Famille Royale

الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc



Le dollar va dévorer l'euro

Michael Hudson est un économiste américain, professeur d'économie à l'Université du Missouri-Kansas City et chercheur au Levy Economics Institute du Bard College, ancien analyste de Wall Street, consultant politique, commentateur et journaliste.

Il est maintenant clair que l'escalade actuelle de la nouvelle guerre froide a été planifiée il y a plus d'un an. La stratégie était de bloquer « Nord Stream 2 » afin d'empêcher l'Europe occidentale (« Otan ») de se développer grâce au commerce et à des investissements croisés avec la Chine et la Russie. Comme l'ont mentionné les rapports sur la sécurité nationale des États-Unis, la Chine est considérée comme l'ennemi principal. Le rôle utile de la Chine pour permettre aux entreprises américaines de faire baisser les salaires en désindustrialisation de l'économie américaine au profit de l'industrialisation chinoise, de la croissance de la Chine a finalement été reconnu comme représentant « l'Ultime Terreur » : la prospérité par le socialisme. L'industrialisation socialiste a toujours été perçue comme le grand ennemi de l'économie rentière qui s'est emparée de la plupart des nations occidentales au cours du siècle qui a suivi la fin de la Première Guerre mondiale, et surtout depuis les années 1980. Il en résulte aujourd'hui un choc des systèmes économiques : l'industrialisation socialiste contre le capitalisme financier néolibéral. Cela fait de la nouvelle guerre froide contre la Chine un premier pas vers ce qui menace d'être une troisième guerre mondiale de longue haleine. La stratégie américaine consiste à éloigner de la Chine ses alliés économiques les plus probables, notamment la Russie, l'Asie centrale, l'Asie du Sud et l'Asie de l'Est. La question était de savoir par où commencer la destruction et l'isolement.

Casus belli

La Russie a été considérée comme le meilleur candidat à l'isolation, à la fois de la Chine et de la zone euro de l'Otan. Une série de sanctions de plus en plus sévères – et, espérées fatales – contre la Russie a été élaborée pour empêcher l'Otan de commercer avec elle. Tout ce qu'il fallait, pour déclencher le tremblement de terre géopolitique, était un casus belli. Cela s'est fait assez facilement. L'escalade de la nouvelle guerre froide aurait pu être déclenchée au Proche-Orient, en raison de la résistance à l'accaparement des champs pétrolifères irakiens par les Américains, ou contre l'Iran et les pays qui l'aident à survivre économiquement, ou encore en Afrique de l'Est. Des plans de coups d'État, de révolutions de couleur et de changements de régime ont été élaborés pour toutes ces régions, et l'armée américaine en Afrique s'est constituée particulièrement rapidement au cours des deux dernières années. Mais l'Ukraine a été soumise, pendant huit ans, à une guerre civile soutenue par les États-Unis, depuis le coup d'État de Maidan en 2014, et a été considérée comme la meilleure possibilité de première victoire dans cette confrontation



L'Europe, la grande perdante de la guerre en Ukraine.

contre la Chine, la Russie et leurs alliés. Les régions russophones de Donetsk et de Lougansk ont donc été bombardées avec une intensité croissante, et comme la Russie s'était toujours abstenue de répondre, des plans ont été élaborés pour une grande épreuve de force fin février, en commençant par une attaque éclair de la part de l'Ukraine occidentale, organisée par des conseillers américains et armée par l'Otan. La réaction préventive de la Russie visant à protéger les deux provinces de l'Est de l'Ukraine et à détruire l'armée, la marine et de l'aviation ukrainiennes qui s'en est suivie au cours des deux derniers mois a servi de prétexte pour commencer à imposer le programme de sanctions conçu par les États-Unis et que nous voyons se dérouler aujourd'hui. L'Europe occidentale a consciencieusement suivi le mouvement sans broncher. Au lieu d'acheter du gaz, du pétrole et des céréales russes, elle les achètera aux États-Unis, tout en augmentant fortement ses importations d'armes. Il convient donc d'examiner comment cette situation est susceptible d'affecter la balance des paiements de l'Europe occidentale et, partant, le taux de change de l'euro par rapport au dollar. Avant la guerre des sanctions, le commerce et les investissements européens avec la Russie et la Chine, promettaient une prospérité mutuelle croissante à

l'Allemagne, la France et aux autres pays de l'Otan. La Russie fournissait une énergie abondante à un prix compétitif, et cette énergie devait faire un bond en avant avec « Nord Stream 2 ». L'Europe devait gagner les devises étrangères nécessaires pour payer ce commerce d'importation croissant en exportant davantage de produits industriels vers la Russie et en investissant des capitaux dans le développement de l'économie russe, par exemple via les entreprises automobiles allemandes et des investissements financiers. Ce commerce et ces investissements bilatéraux sont maintenant interrompus, et ils le resteront pendant de très nombreuses années, étant donné la confiscation par l'Otan des réserves de change de la Russie en euros et en livres sterling, et la russophobie européenne alimentée par les médias de propagande américains. À la place, les pays de l'Otan achèteront du GNL américain, mais ils devront dépenser des milliards de dollars pour construire des capacités portuaires suffisantes, ce qui pourrait prendre jusqu'à 2024 peut-être (Bonne chance jusque-là !). La pénurie d'énergie entraînera une forte hausse des prix mondiaux du gaz et du pétrole. Les pays de l'Otan vont également intensifier leurs achats d'armes auprès du complexe militaro-industriel américain. Ces achats quasi-paniques

Spécial FÊTE DU TRÔNE

feront également augmenter le prix des armes. Et les prix des denrées alimentaires augmenteront également en raison des énormes pénuries de céréales résultant de l'arrêt des importations en provenance de Russie et d'Ukraine d'une part, et de la pénurie d'engrais fabriqués à partir de gaz d'autre part.

Ces trois dynamiques commerciales renforceront le dollar par rapport à l'euro. La question est de savoir comment l'Europe équilibrera ses paiements internationaux avec les États-Unis. Qu'a-t-elle à exporter que l'économie américaine voudra, alors que le protectionnisme américain gagne en influence, maintenant que le libre-échange mondial est en train de mourir rapidement ?

La réponse est : pas grand-chose. Alors, que va faire l'Europe ?

J'aurais une suggestion. Maintenant que l'Europe a pratiquement cessé d'être un État politiquement indépendant, elle commence à ressembler davantage au Panama et au Liberia, des centres bancaires offshore, des « pavillon de complaisance » qui ne sont pas de véritables « États » car ils n'émettent pas leur propre monnaie, mais utilisent le dollar américain. Puisque la zone euro a été créée avec des menottes monétaires limitant sa capacité à créer de l'argent à dépenser dans l'économie au-delà de la limite de 3 % du PIB, pourquoi ne pas simplement « jeter l'éponge financière » et adopter le dollar américain, comme l'Équateur, la Somalie et les îles Turks et Caïcos ?

Cela donnerait aux investisseurs étrangers une sécurité contre la dépréciation de la monnaie dans leurs échanges croissants avec l'Europe et le financement de ses exportations.

Pour l'Europe, le problème est que le coût en dollars de sa dette extérieure contractée pour financer son déficit commercial croissant avec les États-Unis pour le pétrole, les armes et les denrées alimentaires va exploser. Le coût en euros sera d'autant plus élevé que la devise baissera par rapport au dollar. Les taux d'intérêt augmenteront, ce qui ralentira les investissements et rendra l'Europe encore plus dépendante des importations. La zone euro se transformera en une zone économique morte.

Pour les États-Unis, ce sera l'hégémonie du dollar sous stéroïdes, du moins vis-à-vis de l'Europe. Le continent deviendrait une version un peu plus grande de Porto Rico. La nouvelle guerre froide déclenchée par la « guerre d'Ukraine », risque de se transformer en une salve d'ouverture de la troisième guerre mondiale. Elle pourrait durer au moins une décennie, peut-être deux, car les États-Unis étendent la lutte entre le néolibéralisme et le socialisme au niveau mondial. Outre la conquête économique de l'Europe par les États-Unis, les stratèges américains cherchent à verrouiller les pays d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie selon des modalités similaires à celles prévues pour l'Europe.

La forte hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires frappera durement les économies en déficit alimentaire et pétrolier, au moment même où leurs dettes étrangères libellées en dollars envers les détenteurs d'obligations et les banques, arrivent à échéance et où le taux de change du dollar augmente par rapport à leur propre monnaie. De nombreux pays d'Afrique et d'Amérique latine, en particulier d'Afrique du Nord, devront choisir entre souffrir de la faim et réduire leur consommation d'essence et d'électricité, ou emprunter les dollars nécessaires pour couvrir leur dépendance aux échanges commerciaux avec les États-Unis.

Il a été question que le FMI émette de nouveaux DTS pour financer les déficits croissants des échanges et des paiements. Mais un tel crédit est toujours assorti de conditions. Le FMI a sa propre politique de sanction pour les pays qui n'obéissent pas à la politique amé-



Le dollar profite de la guerre en Ukraine...

ricaine. La première exigence des États-Unis sera que ces pays boycottent la Russie, la Chine et leur alliance commerciale et monétaire émergente. « Pourquoi devrions-nous vous donner des DTS ou vous accorder de nouveaux prêts en dollars, si vous allez simplement les dépenser en Russie, en Chine et dans d'autres pays que nous avons déclarés ennemis », demanderont les responsables américains.

Nouvelle guerre froide

C'est du moins ce qui est prévu. Je ne serais pas surpris de voir un pays africain devenir la « nouvelle Ukraine », avec des troupes mandataires américaines (il y a encore beaucoup de partisans et de mercenaires wahhabites) combattant contre les armées et les populations de pays qui cherchent à se nourrir avec des céréales provenant de fermes russes, et à alimenter leurs économies avec du pétrole ou du gaz provenant de puits russes, sans parler de la participation à l'initiative chinoise des « Nouvelles routes de la soie » qui a été, après tout, le déclencheur de la nouvelle guerre de l'Amérique pour l'hégémonie néolibérale mondiale.

L'économie mondiale est en train de s'enflammer, et les États-Unis ont préparé une réponse militaire et la militarisation de leur propre commerce d'exportation de pétrole, d'agriculture et d'armements. Elle exige que les pays choisissent de quel côté du nouveau rideau de fer ils souhaitent se trouver.

Mais qu'est-ce que cela rapporte à l'Europe ? Les syndicats grecs manifestent déjà contre les sanctions imposées. En Hongrie, le Premier ministre Viktor Orbán vient de remporter les élections sur la base d'une vision du monde foncièrement anti-européenne et anti-américaine, à commencer par la décision de payer le gaz russe en roubles. Combien d'autres pays vont ils rompre les rangs, et combien de temps cela prendra-t-il ?

Qu'est-ce que cela représente pour les pays du Sud qui sont mis à mal, pas seulement en tant que « dommages

collatéraux » des profondes pénuries et de la flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, mais en tant qu'objectif même de la stratégie américaine qui inaugure la grande division de l'économie mondiale en deux ? L'Inde a déjà dit aux diplomates américains que son économie est naturellement liée à celles de la Russie et de la Chine. Au Pakistan, le même calcul est à l'œuvre.

En ce qui concerne les États-Unis, la seule question à laquelle il faut répondre est la suivante : « Qu'est-ce que cela rapporte aux politiciens locaux et aux oligarchies clientes que nous récompensons pour nous avoir livré leur pays ? »

Dès sa planification, les stratèges diplomatiques américains ont considéré la troisième guerre mondiale imminente comme une guerre de systèmes économiques. Quel camp les pays choisiront ils : celui de leurs propres intérêts économiques et de leur cohésion sociale, ou celui de la soumission aux dirigeants politiques locaux installés par l'ingérence américaine, comme les 5 milliards de dollars que la secrétaire d'État adjointe Victoria Nuland s'est vantée d'avoir investis dans les partis néonazis ukrainiens il y a huit ans pour déclencher les combats qui ont débouché sur la guerre d'aujourd'hui ?

Face à toutes ces ingérences politiques et à cette propagande médiatique, combien de temps faudra-t-il au reste du monde pour se rendre compte qu'une guerre mondiale est en cours, avec une troisième guerre mondiale à l'horizon ?

Le vrai problème est qu'au moment où le monde comprendra ce qui se passe, la fracture mondiale aura déjà permis à la Russie, à la Chine et à l'Eurasie de créer un véritable Nouvel ordre mondial non néolibéral qui n'aura pas besoin des pays de l'Otan et qui aura perdu toute confiance et tout espoir de développement économique avec eux.

Le champ de bataille militaire sera jonché de cadavres économiques. ●

Michael HUDSON 8 Avril 2022
| Nouvelles du monde |

TANJA MARINA BAY... YOUR DESTINATION OF VITAMIN SEA



TANJA MARINA BAY

MARINA

RESTAURATION

ANIMATION

TOURISME

SHOPPING

Le Port de Tanger Ville, idéalement situé sur la baie de Tanger avec une vue panoramique sur la Médina et la Muraille, fait de la Perle du Déroit l'une des destinations touristiques et culturelles les plus attractives et le point d'escale privilégié des navires de croisières du monde entier. Grâce à ses lignes régulières entre le Maroc et l'Espagne, des milliers de nationaux et de touristes traversent chaque année le détroit en ferries en moins de 40 minutes.

Avec sa zone d'animation et de restauration, Tanja Marina Bay International devient la destination incontournable du tourisme de plaisance en Méditerranée.


Tanja Marina Bay
INTERNATIONAL

+ 212 5 39 331 717
+ 212 5 39 339 687
www.tanjaminabay.ma



Le Maigret du CANARD



Le Crédit Agricole entre de bonnes mains

C'est un établissement aux fondamentaux solides qui réalise d'excellents résultats, installé sur de nouveaux relais de croissance, dont hérite le nouveau président du directoire.

Ahmed Zoubair

C'est dans la décontraction et avec le sentiment du devoir accompli que Tarik Sijilmassi a passé, jeudi 14 juillet, le témoin à Nouredine Boutayeb, son successeur à la tête du Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM). Un groupe auquel le partant, fin connaisseur du monde rural, de ses habitants et de leurs problèmes, a imprimé un management à la fois rigoureux et humain. Homme méthodique et accessible, communicatif et chaleureux, Tariq Sijilmassi a eu le temps, presque 20 ans, d'abord en tant que directeur général puis en tant que président du directoire, à transformer en profondeur l'institution en la modernisant. Sous l'enseigne dont il a hérité, l'ex-CNCA, une vieille maison qui avait du plomb dans l'aile, déstabilisée par les scandales hérités du Maroc ancien, a émergé petit à petit un nouvel établissement aux comptes assainis, plus agile et expert, qui sert mieux les intérêts du monde rural dans ses deux composantes, le petit fellah comme le grand exploitant. Banque à l'écoute, financeur de premier rang des projets et des acteurs du Plan Maroc Vert et puis de la Génération Green, pleinement impliquée dans le développement durable des territoires, elle innove sans cesse et multiplie les instruments et les solutions de financement (Tamwil El Fellah, Fondation Ardi pour le microcrédit...) pour coller au plus près aux attentes des agriculteurs. Hissé au rang de banque universelle qui signe des partenariats forts et très engagés en faveur du développement socio-économique du pays, le GCAM se lance dans une politique de diversification de son portefeuille d'activité qu'il élargit à tous les secteurs (industriels, immobiliers...) mais aussi à l'agro-alimentaire qui représente un trait d'union capital entre l'amont et l'aval agricole. Mais le plus grand défi, a priori peu évident, relevé par M. Sijilmassi et ses équipes aura été de faire du Crédit agricole une banque urbaine, fortement implantée dans le milieu citadin où elle a pris des parts de marché considérables.



Le ministre de l'Agriculture Mohamed Sadiki avec M.M. Sijilmassi et Boutayeb en toute décontraction lors de la passation de pouvoir.

En d'autres termes, la banque des ruraux est devenue aussi la banque des citadins, qui a réussi à se tailler, forte d'un bon réseau d'agences à Casablanca, Rabat et ailleurs, une bonne place dans un environnement bancaire compétitif. Le dynamisme commercial déployé en direction de cette clientèle très convoitée avec des formules adaptées à leurs besoins a permis au CAM d'améliorer ses indicateurs de manière très significative en 2021. Cette année-là est synonyme en effet d'une performance historique inédite dans les annales de la banque : 100 milliards de DH d'épargne collectés et de crédits distribués, et un PNB de 4 milliards de DH, un résultat net consolidé de 387 millions de DH et des fonds propres culminant à 12,2 milliards de DH. Pour une banque ayant une mission de service public très contraignante compte des spécificités de son champ d'activité premier (aléas climatiques, plan anti-sécheresse, suppression des dettes des petits agriculteurs...) et soumise en même temps aux règles de la concurrence bancaire et de ses règles prudentielles, il s'agit bel et bien d'un exploit digne de ce nom. C'est donc une banque aux fondamentaux solides qui réalise d'excellents résultats, installé sur de nouveaux relais de croissance, dont hérite le nouveau président du directoire. Avec son prédécesseur, Nouredine Boutayeb, 65 ans, partage sa connaissance approfondie du Maroc des campagnes et de ses besoins. Ingénieur formé dans les grandes écoles françaises (Ponts et Chaussées et Centrale), celui qui a fait l'essentiel de sa carrière au ministère de l'Intérieur a travaillé en tant que directeur des Affaires rurales sur les problématiques du développement rural avant d'être promu en 2006 à la tête des collectivités locales, puis secrétaire général du ministère de l'Intérieur et ministre délégué à l'Intérieur. A ce titre, il était chargé notamment du Programme doté de 50 milliards de DH de réduction des disparités sociales et territoriales en milieu rural (2017 à 2021). C'est un homme de dossiers et de terrain, discret mais efficace, doté d'une fibre sociale qu'est le président de la Fondation marocaine pour la promotion du préscolaire qui prend les rênes du groupe Crédit agricole du Maroc. ▀

UNE DÉPUTÉ DE L'USFP FÊTE SON ANNIVERSAIRE AU PARLEMENT !

AVEC CES FESTIVITÉS, NOTRE PARLEMENT INNOVE DANS LA JOIE ET LA BONNE HUMEUR

JE COMPTE FAIRE MIEUX LA PROCHAINE FOIS, ORGANISER UNE SOIRÉE PYJAMAS...



Scrutins partiels d'El Hoceima, Meknès et Mediouna

Les leçons d'un vote...

Les élections partielles dans la circonscription de Meknès ont été remportées le jeudi 21 juillet par la candidate du RNI Sophia Tahiri qui a réussi à reconquérir son siège invalidé par la Cour constitutionnelle. La gagnante, qui a bénéficié du soutien des deux autres partis de la majorité (Istiqlal et PAM) et de l'UC, était en compétition contre le représentant du PJD Abdesslam El Khaldi qui a déployé tous les moyens y compris l'achat des voix pour gagner cette bataille électorale. En vain. Le rejet des électeurs était évident. L'islamisme à la sauce benkirane ne fait plus recette. N'ayant pas digéré la défaite cinglante de son candidat, l'antenne du PJD de la Région Fès-Meknès PJD a rendu public un communiqué où il a tenté de mettre en doute la sincérité du scrutin en dénonçant un supposé interventionnisme des agents d'autorité dans l'opération de dépouillement des voix dans certains bureaux de vote. Le ministère de l'Intérieur n'a pas manqué de réagir avec fermeté aux allégations des islamistes visant "à porter atteinte à la crédibilité de cette opération électorale". Le PJD a également été désavoué à l'issue des élections partielles qui ont eu lieu en même temps à El Hoceima. Boutahar Tahiri

(RNI), Mohamed Hamouti (PAM), Nouredine Mediane (PI) et Abdelhaq Amghar (USFP) ont obtenu les quatre sièges en jeu dans la circonscription d'Al Hoceima. Le candidat islamiste, Nabil Andalossi, a fini bon dernier avec 700 voix.

Un camouflet retentissant. A Mediouna, les électeurs ont témoigné de nouveau leur confiance au candidat istiqialien, Hachem Amine Chafik. Ces scrutins partiels confirment que le PJD, qui a perdu toute crédibilité politique, n'est plus en odeur de sainteté auprès de la population. Quant à la victoire des candidats de la majorité, elle ne valide nullement la campagne enrégée menée depuis quelques semaines sur les réseaux contre le Premier ministre et son gouvernement. Moralité: Le "peuple de facebook," fruit d'une entreprise de manipulation patente aux objectifs inavoués, est loin de représenter le pays réel et son état d'esprit.



Dans les urnes, les islamistes ne font plus recette...



Le Maigret du CANARD



La Samir victime d'un péché originel

Les dates clés d'une entreprise de pompage scandaleuse...

La Samir n'est pas une affaire économique. Sa privatisation relève d'une transaction politique conclue sous le Maroc ancien. Et c'est ce qui causa justement sa descente aux enfers.

Ahmed Zoubair

1 997 : Privatisation de la Samir, unique raffinerie du Maroc, au profit de Corral Holding Maroc appartenant officiellement à Cheikh Mohammed Al Amoudi. Celui-ci en devient l'actionnaire de référence contre la bagatelle de quelque 4 milliards de DH (Rachat de 67,7% de la Samir et 81,3% de la Société chérifienne des Pétroles (SCP) de Sidi Kacem). Une première tranche de 30 % de la Samir avait été déjà introduite en Bourse en mars 1996.

Né en Éthiopie en 1940 au sein de la diaspora hadramite, Al Amoudi, naturalisé saoudien, est réputé être l'homme de paille de l'ex-ministre de la Défense saoudien, le prince Sultan Ben Abdelaziz Al-Saoud décédé en 2011, qui était un grand ami du pouvoir au Maroc.

2000 : Abderrahmane Saadi, décédé en mai 2020, est nommé au poste de directeur général de la Samir. Conflit d'intérêts criant car c'est lui qui a supervisé le processus de la cession de la Samir en tant que ministre de la Privatisation.

Le nouveau repreneur s'est engagé dans le cahier des charges de la privatisation à réaliser au cours des cinq premières années un programme d'investissement d'un montant de 6 milliards de DH pour moderniser les installations de raffinage (1 milliard de DH pour la raffinerie de Sidi Kacem et 5 milliards pour celle de Mohammedia où devait être installée une unité d'hydrocraquage visant à transformer le pétrole brut en essence, kérosène, carburacteur ou diesel). En échange, le gouvernement s'engage sur la protection du monopole pétrolier de la Samir par l'application de droits de douane sur les importations de pétrole par les distributeurs de façon à ce qu'ils soient obligés de s'approvisionner auprès de la Samir. Pas un seul centime ne sera débloqué par les dirigeants saoudiens pour cette mise à niveau, et les pouvoirs publics, fait encore plus curieux, n'interviennent pas non plus pour obliger le nouveau repreneur à respecter ses engagements. Or, ce dernier avait largement les moyens de mettre en route le programme d'investissement en question, obligatoire et non facultatif, puisqu'il a bénéficié pendant 5 ans (depuis sa privatisation en 1997 jusqu'à juillet 2002) d'une structure de prix très favorable basée sur un coefficient d'adéquation fixé à 6,5%. Objectif : lui permettre justement d'exécuter le plan de développement sur lequel les nouveaux actionnaires se sont engagés formellement.

2002 : Le secteur national des hydrocarbures se prépare à sa libéralisation censée entrer en vigueur cette année-là conformément au contrat de privatisation de la Samir. Ce qui implique une réduction des droits de douane sur l'importation des produits raffinés et la non-obligation pour les distributeurs d'acheter les produits raffinés de la Samir. Surtout que les normes marocaines de qualité du gasoil sont devenues contraignantes mais que l'outil de production obsolète du raffineur ne peut pas assurer, faute justement de sa modernisation. Visiblement, Al Amoudi qui traîne des pieds cherche à gagner du temps pour continuer à bénéficier d'un monopole précieux qui ne cadre pas avec son statut d'entreprise étrangère. Or, dans sa tête, la Samir est une belle vache à lait qu'il doit traire indéfiniment jusqu'à la dernière goutte en faisant miroiter aux pouvoirs publics un plan d'investissement virtuel.

Toujours en 2002, les patrons de la Samir annoncent publiquement leur intention d'injecter 12 milliards de DH pour mettre à niveau les installations du raffinage. Mais en coulisses ont fait pression sur le gouvernement en conditionnant la réalisation de cet investissement à un report de 2 ans de l'échéance de la libéralisation du marché des hydrocarbures. En novembre de la même année, un incendie ravage la raffinerie de Mohammedia et porte le coup de grâce à un outil de production déjà mal en point. Pour éviter la pénurie, le gouvernement suspend les droits de douane sur les importations des produits pétroliers, ce qui a permis aux distributeurs de s'approvisionner directement sur le marché international pour pallier la défaillance de la Samir. Du coup, les relations entre Samir et les distributeurs deviennent tendues. Ces derniers ne sont plus obligés d'être les clients dociles du raffineur



Mohamed Al Amoudi avec son complice Jamal Ba-amer lors d'une visite du site de Mohammedia.

monopolistique surtout que les produits pétroliers raffinés importés sont moins chers et de meilleure qualité que ceux traités localement.

2006 : Ce n'est qu'à cette date que les dirigeants de la compagnie acceptent de rénover l'outil de production. Al Amoudi fait financer l'investissement, 6 milliards de DH, non pas par des fonds propres, mais via des prêts bancaires ! Et les bénéfices pharamineux réalisés par la société, à raison d'1 milliard de DH par an ? Transférés à l'étranger, pardi ! En d'autres termes, Al Amoudi veut le pétrole et l'argent du pétrole et il arrive à ses fins au-delà même de ses propres espérances.

2011 : Les problèmes financiers de la Samir qui fait travailler un millier de personnes commencent à remonter à la surface avec un endettement qui flirte avec les 14 milliards de DH. Les banques de la Place dont fait partie la BCP commencent à s'inquiéter et exigent une restructuration de la dette. Une augmentation du capital d'un montant de 1,75 milliard de DH est validée en mai 2012, mais elle ne sera jamais effective. Alors que l'entreprise est déjà en faillite (frauduleuse), AL Amoudi et consorts parviennent curieusement à obtenir encore des facilités dont un crédit de douane, TVA et TIC de quelque 12 milliards de DH accordé par l'ex-ministre des Finances de l'époque, un certain Nizar Baraka, aujourd'hui en charge de l'Équipement et de l'Eau.

Décembre 2014 : La Samir annonce son premier « Profit Warning » sur l'exercice 2014 pour une perte de 2,5 milliards de DH ! Pourtant, la société avait réalisé un résultat net au premier semestre 2014 en progression de 57,5%, à 293 millions de DH !

La Samir qui affichait à l'époque une capitalisation de 3,35 milliards de DH avait réalisé en 2013, un chiffre d'affaires de 49,22 milliards de DH contre 55,03 un an auparavant pour un résultat d'exploitation négatif à -5 millions de DH. Les commissaires aux comptes de l'entreprise certifiaient-ils des comptes bidon en couvrant ce qui ressemble à une faillite frauduleuse ? Le titre Samir s'écroule en bourse et perd environ 42% de sa valeur. Les petits porteurs trinquent ; leurs économies passent par pertes et profits. Sans autre forme de procès.

En guise d'explication de cette troublante contre-performance, l'entreprise met en avant la baisse continue des cours du pétrole brut et des produits raffinés. Comme



Le Maigret du CANARD



solution pour limiter les dégâts, les dirigeants optent pour « la réduction du niveau des stocks, la maîtrise des risques de change et la mise en place d'instruments de couverture contre les fluctuations des cours des matières premières ».

Février-avril 2015 : L'entreprise, soumise à un pompage infernal de ses ressources, signe à cette époque un accord « murabaha » (produit de la finance islamique) d'un montant de 235 millions de dollars avec la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce, filiale de la Banque Islamique de Développement. La BCP met également la main à la poche et accorde au raffineur défaillant un crédit de refinancement à long terme de 1,2 milliard de DH. Le fonds américain Carlyle, lui, consent à son tour une facilité de 350 millions de dollars pour mener ses activités d'import du brut.

Août 2015 : Après avoir empoché cette montagne d'argent, Al Amoudi s'offre le luxe d'annoncer brutalement l'arrêt de la production de la Samir. Cette décision unilatérale ressemble à une nouvelle tentative de chantage de la part de Al Amoudi, visant à tirer encore le gros lot : obtenir un abandon des créances bancaires et douanières qui se chiffrent à plus de 40 milliards de DH. Visiblement, le Saoudien aux méthodes de truands, qui a vidé la Samir de substance avec la complicité de son homme lige Mohammed Baamer, DG de la Samir, n'est pas encore rassasié. Mais cette fois-ci les autorités marocaines sont décidées de ne pas céder à ses pressions qui lui ont permis de faire de la Samir sa vache à lait. Un événement de taille, qui s'est produit quelques mois plus tôt, est à l'origine du changement d'attitude des décideurs marocains envers Mohammed Al Amoudi et sa bande. Le 23 janvier 2015, le Roi saoudien Abdallah décède et cède le trône à son demi-frère le prince Salmane alors âgé de 79 ans. Du coup, Mohammed Al Amoudi, jusqu'ici proche des cercles du pouvoir du monarque défunt perd ses appuis. Le clan des Soudayris, qui tient désormais les manettes du régime, ne tardera pas à opérer la plus grande purge de l'histoire du Royaume Wahhabite conduite par le fils du Roi Salmane, Mohammed Ben Salmane, dit MBS : La mise en détention en novembre 2017, justifiée par la lutte anti-corruption, d'une brochette de milliardaires, princes et hommes d'affaires issus ou proches des clans rivaux. Dans le lot figure Mohammed Al Amoudi dont l'arrestation est un signe de sa disgrâce !

Décembre 2015 : Ayant compris qu'il ne peut plus pomper la boîte comme il l'a fait jusqu'ici, Mohammed Al Amoudi se résigne à déposer auprès du tribunal de commerce de Casablanca une demande de règlement à l'amiable avec ses créanciers.

21 mars 2016 : Comme il fallait s'y attendre, le juge ordonne la mise en liquidation judiciaire de la Samir. Le directeur général de la Samir, Mohammed Baamer, l'exécutant des basses besognes de son maître, quitte le Maroc en direction de l'Arabie Saoudite. Sans être inquiété le moins du monde. On le serait pour beaucoup moins que ce qu'il a commis comme actes délictueux ; entre abus de biens sociaux et malversations financières, tout au long de sa gestion désastreuse de la Samir. Quant à Mohammed Al Amoudi, il a sous-traité son affaire d'escroquerie du siècle à son équipe d'avocats marocains.

22 août 2018 : Comme l'État marocain n'a tenté aucune action judiciaire contre le fossoyeur de la Samir, celui-ci prend les devants et saisit le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) pour réclamer à l'État marocain la bagatelle de 14 milliards de DH en guise de dommages-intérêts ! Le fonds US Carlyle porte plainte à son tour auprès de la même juridiction pour obtenir la somme de 400 millions de dollars qui correspond selon ses dires à sa cargaison de pétrole brut et raffiné entreposée dans les citernes de la Samir. C'est qui finalement le dindon de la farce dans ce monde de brut ? Alors, cette question à 500 barils de brut: La Samir est-elle une affaire économique ou une transaction politique ? Tout au long de leur emprise sur l'entreprise, les patrons saoudiens de la Samir avaient curieusement les mains totalement libres pour agir à leur guise. Piétiner comme un chiffon les engagements de modernisation de l'appareil de production. Plomber les banques de la place, l'administration des douanes et une kyrielle de fournisseurs. Sans jamais injecter, par-dessus le marché, le moindre dirham des bénéfiques faramineux réalisés. Et cerise sur le gâteau, traiter les autorités marocaines de manière pour le moins cavalière en espérant encore les délester de 14 milliards de DH. Et ce après avoir pompé dans l'impunité totale les caisses de la pauvre Samir comme ce n'était pas permis... Scandale sans nom, le cas Samir est à rebours des attributs de l'investissement économique conventionnel et présente le visage hideux de la prédation sauvage. En somme, Al Amoudi et sa clique ne considéraient pas la Samir comme un investissement économique mais comme un butin de guerre. Autre question à 10.000 barils de pétrole cette fois : Une vieille vache aux mamelles usées et épuisées à force de traite abusive jusqu'à la maltraitance, puis abandonnée en rase campagne pendant plusieurs années, peut-elle objectivement être sauvée et donner encore du lait avec un meilleur rapport qualité-prix ?

Baraka a soif de Zahoud...

Le stress hydrique qui frappe durement le pays avec ses vagues de chaleur successives et les restrictions de l'usage de l'eau qui s'annoncent relancent le débat sur la gestion de cette ressource essentielle. En charge du ministère de l'Eau, Nizar Baraka est-il l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ? Le leader de l'Istiqlal, que l'on dit noyé dans ses problèmes de parti, se fait conseiller en coulisses par l'ex-secrétaire d'État, issu de son parti, Abdelkébir Zahoud, chargé de l'Eau et de l'Environnement, du 7 novembre 2002 à fin décembre 2011. Lequel incarne le lobby des grands barrages - le Maroc en possède 149 - dont la construction pose aujourd'hui question, à lumière de la rareté de l'eau dont souffre le pays. Pour pallier ce problème inquiétant, le ministère de tutelle compte recourir à la mobilisation de l'eau par les petits barrages et lacs collinaires dont quelque 129 ouvrages seront prêts, selon Nizar Baraka. Mais l'infrastructure hydraulique à la mode a pour nom les stations de dessalement de l'eau de mer. Les groupes étrangers (espagnols, israéliens, français...) se positionnent en activant leurs réseaux pour prendre leur part de ce gâteau qui fait saliver plus d'un. Cette technologie pêche surtout par la cherté du coût de revient, autour de 12 DH le mètre cube ! C'est le cas de le dire, la facture est trop salée.



Abdelkébir Zahoud.

Découverte gazière prometteuse au large de Larache

Chariot Limited vient d'annoncer des découvertes prometteuses de gaz au large de Larache. Dans un communiqué daté du 20 juillet, l'opérateur britannique a détaillé le potentiel du gisement Anchois 2 qu'il a revu à la hausse sur la base des évaluations réalisées par le bureau d'études américain Netherland Sewell & Associates Inc (NSAI). Organisme réputé indépendant, la NSAI a mis à niveau la ressource contingente 1C à Anchois à 365 milliards de pieds cubes, contre 201 milliards de pieds cubes, soit une hausse de 82 %. La NSAI a fait passer les réserves 2C à 637

milliards de pieds cubes, en augmentation de 76 %. Les consultants ont estimé la ressource totale récupérable à 1,4 Tcf (Trillion de pieds cubes). Le cabinet indépendant a également livré des données actualisées sur deux prospect non creusés, « Maquereau » et « Anchois Ouest », en plus du nouveau prospect d'« Anguille ». En langage plus simple, le bureau d'études américain estime les réserves en gaz entre 10 et 18 milliards de mètres cubes, ce qui permettrait de satisfaire les besoins du Maroc en gaz pendant au moins une décennie.

Restrictions sur l'usage de l'eau courante

Le Maroc en alerte orange



Face au stress hydrique qui frappe sévèrement le Maroc en raison de la baisse inquiétante des réserves en eau dans les barrages et autres bassins hydrauliques, le ministre de l'Intérieur Abdelouafi Laftit a pris les devants en adressant une circulaire datée de ce mois de juillet aux walis et gouverneurs. Objectif : imposer des restrictions sur l'usage notamment de l'eau potable. Intervenant dans un contexte aggravé par la canicule et les feux de forêt, ces mesures

concernent principalement les espaces verts et les parcours de golf, les piscines publiques et privées ainsi que le lavage des véhicules avec de l'eau potable. Certaines villes comme El Jadida, confrontées à une baisse critique des ressources hydriques, vivent depuis quelques semaines au rythme du rationnement de l'eau courante qui ne coule plus aussi généreusement de source comme à l'accoutumée. Nombre de pays européens à l'image de la France, l'Italie et le Portugal, victimes de la sécheresse et de vagues de chaleur sans précédent, ont imposé à leur tour à certaines régions des mesures drastiques de rationnement de l'eau sur fond de conflit entre industriels et riverains dans quelques zones. Dans certains villages en France, la situation est telle que les camions-citernes sont mobilisés depuis quelques mois pour alimenter les foyers. La guerre de l'eau aura bel et bien lieu.



Le Maigret du CANARD



Qui a peur de Aziz Akhannouch ?

En ce début d'été caniculaire, les attaques électroniques contre le Premier ministre ont repris de plus belle. Comme lors du mouvement de boycott de 2018 ayant visé son entreprise Afrikaia, le carburant est de nouveau instrumentalisé dans des objectifs inavoués par les adversaires déclarés et surtout occultes du président du RNI. Récit de ce qui se cache sous le capot...

Abdellah Chankou

Pendant qu'une armée de pompiers est aux prises avec les incendies de forêt qui ravagent depuis quelques jours le nord du pays, certains pyromanes courageusement anonymes soufflent sur les braises de la manipulation électronique. Des massifs calcinés de Larache, Ouazzane et Chefchaouen se dégageaient d'épaisses colonnes de fumée noire qui cachaient la vue aux soldats du feu en guerre contre les flammes tandis que derrière les écrans une escouade d'agents de la désinformation s'activent sordidement à installer un écran de fumée... Et voilà donc la belle affaire de l'été 2022 de toutes les tensions qui démarre en trombe! Haro sur Aziz Akhannouch ! Encore lui! Le retour comme par enchantement de la Kabbale anti-Akhannouch sur les réseaux sociaux, accompagnée du fameux slogan « dégage », qui a surgi des tréfonds de la révolte tunisienne ayant chassé le président Ben Ali du pouvoir en janvier 2011. Un slogan désuet que les contempteurs, déclarés et surtout occultes de M. Akhannouch, dont les stations-service Afrikaia étaient déjà visées en 2018 par la non moins fameuse et fumeuse campagne de boycott, tentent de dépoussiérer en ronronnant. Une partie de la foule a scandé, sans doute sur commande, « dégage » sur le passage de Aziz Akhannouch lors de l'ouverture, le samedi 15 juillet, du festival Timitar qu'il a, ironie du sort, créé en 2004 du temps où il était président de la région Souss-Massa-Draa, et qu'il a continué jusqu'à aujourd'hui à porter en tant que sponsor principal. Se faire huer dans son propre fief familial et politique, Agadir, dont il est président du conseil municipal depuis octobre 2021, et où il a ouvert des chantiers de développement ambitieux tous azimuts, représente une séquence très significative. Qui contredit de manière flagrante la popularité immense dont l'enfant prodige du Souss jouit auprès de la population locale.

Cadeau empoisonné

On voudrait le mettre en difficulté auprès des siens qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Il y a de quoi être déçu. Se sentir amer. voire démobilisé. Mais Aziz Akhannouch, qui connaît parfaitement les ressorts de ces manigances, ne leur en tient pas rigueur. Si ce n'est pas de l'acharnement, cela y ressemble beaucoup. Qui a peur de Aziz Akhannouch et qui cherche à lui nuire à ce point et pour quelle raison ? Si le contexte politique de leur mise en route est différent, les deux cyber-conjurations sont identiques quant à l'objet de la contestation affiché : le carburant.

Dans l'une comme dans l'autre kabbale, c'est sa cherté, avec comme habillage la défense du pouvoir d'achat du grand nombre, qui était mise en avant (curieusement, les deux autres distributeurs étrangers, Total Energy et Shell, avaient été épargnés par l'appel au boycott alors que les prix pratiqués par ce duo étaient à l'époque sensiblement plus élevés que ceux de Afrikaia la 100% marocaine). L'histoire retiendra que les initiateurs de la première action de démolition électronique ont



Aziz Akhannouch, un acharnement politique où le carburant sert de levier...

comploté contre une entreprise nationale au profit de deux enseignes appartenant à deux multinationales étrangères. Alléluia ! La principale cible de cette opération de manipulation des esprits, elle, est toujours la même : Aziz Akhannouch. Même si pour brouiller les pistes, ses initiateurs ont jeté en pâture Centrale Danone et Sidi Ali (Une stigmatisation gratuite qui a profité à fond à la concurrence alors qu'elle pratique les mêmes niveaux de prix !). Vous avez dit cohérence? Lors de la première campagne de boycott, c'est l'homme politique qui était visé, le ministre accompli et surtout le leader d'un parti, le RNI, qui après avoir été mis en ordre de marche par son président entreprenant ambitionnait de bouter les islamistes hors du pouvoir et de conduire le gouvernement à l'issue des élections législatives de 2021. Aziz Akhannouch, fort d'une carapace solide que ses dehors bonhommes ne montrent pas suffisamment, fait le dos rond, encaisse le coup en silence, essuie des pertes colossales sans moufter et laisse passer l'orage artificiel dont il n'était pas, en homme intelligent mais stoïque, sans ignorer l'origine et les objectifs inavoués.

N'étant pas né de la dernière goutte du pétrole, Il est convaincu que l'appel au boycott dont il est l'objet n'a rien, comme voulait le faire croire une certaine bien-pensance médiatique, d'un « mouvement social spontané » qui traduit une nouvelle forme de contestation. Dieu sait en effet que les vrais motifs de mécontentement, à commencer par les frais de scolarité astronomiques des écoles privées qui grèvent au-delà du supportable les budgets de nombreuses familles, sont légion dans ce pays, et pourtant ils n'ont jamais donné lieu à la moindre cyber-mobilisation. Vous avez dit bizarre ? Le carburant, surtout celui spécialement distribué par la pompe Afrikaia, serait-il doté à ce point d'un pouvoir d'inspiration essence-iel des facebookeurs en mission et autres influenceurs télécommandés ? La deuxième campagne « dégage » vise aussi l'homme politique avec cette différence de taille qu'il est devenu entre-temps Premier ministre après la victoire écrasante du RNI à l'issue du triple scrutin de septembre 2021. Ceux qui savent lire les dessous des cartes n'ont aucun mal à comprendre que les attaques visent à mettre en difficulté le chef du gouvernement dans le cadre d'une guerre larvée savamment orchestrée pour le mettre en difficulté. Là aussi, le moteur de la contestation virtuelle est le carburant, ce produit magique qui enflamme les esprits, dont on lui fait porter le chapeau de la flambée alors que tout le monde sait que celle-ci a été provoquée, au Maroc comme sous d'autres cieux, par la guerre en Ukraine et l'envolée des coûts du fret.

Résultat : Les prix affichés à la pompe ne font que refléter l'évolution des cours à l'international. Quant aux niveaux de marge des distributeurs notamment sur le gazole, ils restent très réduits contrairement aux assertions selon lesquelles les pétroliers se font des bénéfices colossaux sur le dos du consommateur. Pour préserver le pouvoir d'achat de la population, le gouvernement a fait dès le début le choix de subventionner les transporteurs tout en rejetant avec véhémence, ainsi que l'ont réclamé plusieurs voix, le retour à la subvention des produits pétroliers par la caisse de compensation. L'exécutif a également refusé l'idée largement soutenue par certains milieux du gel de la fiscalité (TVA et TIC), l'une des plus faibles au monde, qui





Le Maigret du CANARD



rapporte bon an mal an quelque 35 milliards de DH aux caisses de l'État.

Difficile d'abandonner cette manne, impossible à compenser en l'état actuel des ressources du pays, sans mettre en péril l'équilibre budgétaire. Conduire un gouvernement dans une conjoncture aussi catastrophique, la pire de l'histoire contemporaine du Maroc, a toutes les caractéristiques du cadeau empoisonné. Flambée des produits énergétiques, hausse des cours des céréales, sécheresse, stress hydrique, spirale inflationniste... Toutes les planètes sont mal alignées, produisant un effet extrêmement délétère sur tout le pays. La marge de manœuvre de l'exécutif s'en trouve fatalement très réduite. Akhannouch dégage. Mais encore. Mais dans pareil contexte, qui voudrait franchement être à sa place ? En attendant le fin mot de l'histoire, deux hashtags # 7 dh_Gasoil, # 8 dh_Essence ont fleuri sur les réseaux sociaux, réclamant le retour des prix à la pompe à leur plus bas niveau historique. Argument dégainé : Un mouvement de baisse enclenché depuis le 14 juillet des cours du brut sur le marché international en réaction à la crainte d'une récession mondiale qui se traduirait par une réduction de la demande en pétrole. Les distributeurs ont joué le jeu et réajusté en conséquence les prix à la pompe qui ont baissé, le samedi 15 juillet, d'environ 1 DH, aussi bien pour le gasoil que l'essence (le prix du premier liquide est passé de 16,68 à 15,64 DH le litre tandis que celui du deuxième est vendu à 16,72 DH au lieu de 17,87).

Pouvoir d'achat

Les hasthaguistes 7 et 8 DH, rejoints par un secrétaire général du PPS Naby Benabdallah qui carbure à la démagogie enivrante, ont aussitôt exprimé leur mécontentement par rapport à cette baisse qu'ils jugent très en deçà de leurs attentes, ignorant probablement que la réduction des prix du pétrole brut n'entraîne pas automatiquement une baisse des produits raffinés importés et vendus dans les stations-service du pays. Du coup, entre en ligne de compte un autre facteur dans l'équation pétrolière : les stocks d'avant la baisse des prix doivent être écoulés, sauf à accepter de perdre de l'argent, en prenant en considération le prix d'achat initial.

« Le raffinement du pétrole prend du temps et passe par plusieurs étapes, ce qui fait qu'on ne peut pas faire appliquer le prix du brut aujourd'hui sur le carburant raffiné, mais il faut prendre en compte le prix moyen enregistré lors des deux semaines précédentes afin d'avoir une idée sur les prix qui seront affichés dans les stations-service aujourd'hui », a expliqué à cet égard Mostafa Labrak, spécialiste en hydrocarbures et énergies. En termes plus clairs, les distributeurs marocains achètent les produits raffinés sur le marché à terme où les prix sont fixés plusieurs mois à l'avance. Tout le contraire du marché spot (réglés comptant, donc de manière instantanée) dont les prix des transactions sont déterminés au jour le jour suivant le trend du marché. La hausse actuelle du dollar, monnaie des importations énergétiques, face au dirham, pèse sur la balance commerciale et induit par conséquent une détérioration supplémentaire du pouvoir d'achat. Et puis, il y a un autre facteur qui entre en ligne de compte dans l'équation pétrolière : les stocks d'avant la baisse des prix qu'il faut écoulé, sauf à accepter de perdre de l'argent, en prenant en considération le prix d'achat initial.

Il est vrai que les prix des carburants ont flambé au-delà du raisonnable. Mais la campagne qui aurait un sens et même de l'essence c'est le boycott des carburants par les automobilistes. Or, en dépit de la surchauffe des prix à la pompe, les stations-service ne désemplassent pas. Les distributeurs n'ont pas senti le moindre reflux de leurs chiffres d'affaires. Tout flambe, rien ne baisse. Y compris les faux comptes anti-Akhannouch qui ont été opportunément créés sur les réseaux sociaux par centaines entre le 14 et le 16 juillet. Ça sent le gaz de la manipe et de la conjuration à plein nez. ▶

Un ingénieur agronome pour l'Agence nationale des Eaux et Forêts

Le directeur général de l'Agence nationale des eaux et forêts, dont il assurait jusqu'ici l'intérim, est un homme du métier. Ingénieur d'État en Agronomie et diplômé en agronomie générale, Abderrahim Houmy, 60 ans, a commencé sa carrière dans l'administration agricole en 1993 en tant que chef de service des Études Économiques au ministère de l'Agriculture, avant d'occuper le poste de chef de division de la Commercialisation des Produits agricoles. Conseiller agricole à l'ambassade

du Maroc à Bruxelles de 1999 à 2002, puis conseiller agricole à la Mission du Maroc à Bruxelles entre 2002 et 2004. M. Houmy rentre au bercail pour assurer jusqu'en 2009 la fonction de la Planification du Système d'Information et de la Coopération au Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification dont il deviendra secrétaire général. Depuis février 2022, M. Houmy occupe le poste de directeur général par intérim de l'Agence nationale des Eaux et Forêts.

Khalid Safir, une valeur sûre à la tête de la CDG

C'est un homme d'expérience et d'expertise, discret, courtis et à la compétence reconnue, qui a été propulsé à la tête de la CDG en remplacement de Abdellatif Zaghoun nommé directeur général de la toute nouvelle Agence nationale de gestion stratégique des participations de l'État et de suivi des performances des établissements et entreprises publics. Fin connaisseur des rouages de l'administration et de ses enjeux de transformation, celui qui était jusqu'ici wali directeur des Collectivités territoriales (poste où il a été nommé en 2017) qu'il a modernisées à marche forcée en faisant digitaliser l'essentiel de ses services et procédures. Lauréat de l'École polytechnique de Paris (1991), Khalid Safir a fait un parcours sans faute, qui se distingue par une certaine cohérence, là où il a été appelé à agir dans le cadre du service de l'État. Ses premières armes, il les fera au ministère de l'Équipement en tant que chef de la division de la gestion financière du port



Khalid Safir, nouveau DG de la CDG.

de Casablanca en 1993. En 1995, il rejoint le ministère des Finances comme chargé d'études, puis directeur au même ministère à partir de 1998. Ce quinquagénaire ira ensuite enrichir par sa technicité financière et son ingénierie des projets l'administration du territoire. C'est ainsi qu'il a été nommé en 2006 gouverneur de la préfecture d'arrondissements d'Al-Fida-Mers-Sultan, puis gouverneur de la préfecture d'arrondissements de Casablanca-Anfa en 2009. En 2011, retour au ministère des Finances comme secrétaire général, avant de revenir à l'administration du territoire où il a été hissé au rang de wali du Grand Casablanca et gouverneur de la préfecture de Casablanca (2013-2017). Cette carrière bien remplie sera couronnée par la prise des rênes de la direction générale des collectivités territoriales (DGCT). Comme nouveau patron de la CDG, institution hautement stratégique, Khalid Safir saura déployer son style de management humain, fait d'écoute et de rigueur, qui le caractérisent.

Du sang neuf pour l'AMDIE

Depuis le 15 juillet, l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE) a un nouveau patron : Ali Seddiki. Succédant à Youssef El Bari, il a les qualités pour réussir sa nouvelle mission. Diplômé HEC Paris Grande École et Majeure Entrepreneur en Finance d'entreprise, stratégie et comptabilité, ce jeune de 37 ans, réputé brillant, a commencé sa vie professionnelle dans le public comme conseiller auprès du ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie Verte et Numérique. En 2017, il bénéficie d'une belle pro-

motion et devient directeur des Industries Aéronautique, Ferroviaire, Navale et des Énergies renouvelables, avant de rejoindre le poste de directeur général de l'Industrie qu'il occupe de 2019 à 2021. Depuis avril 2022, il officie en tant que directeur de l'Investissement et du Climat des Affaires au ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques. Ceux qui connaissent Ali Seddiki affirment que l'investissement dans une jeune compétence fera du bien à l'AMDIE qui depuis sa création a du mal à trouver ses marques.

Zaghoun, en État de performance

L'Agence nationale de gestion stratégique des participations de l'État et de suivi des performances des établissements et entreprises publics. C'est un nouveau challenge pour Abdellatif Zaghoun, nommé à la tête de cette nouvelle agence - qui reste à construire - lors du Conseil des ministres du mercredi 13 juillet. Occupant jusqu'ici le poste de directeur général de la CDG où il a fait depuis 2015 un travail de fond sans tambour ni trompette. Né en 1958, ce lauréat de l'École Mohammedia des ingénieurs en 1982 (génie minier), a fait ses premières armes à l'Office chérifien des phosphates (OCP) à Benguérir, avant d'être muté à Phosboucrâa où il a exercé des fonctions techniques. Entre 1995, il re-



Abdellatif Zaghoun.

joint la direction des Exploitations minières de Gantour (les mines de Benguérir et de Youssoufia) en tant que chef de la division Extraction de Benguérir, puis de directeur des exploitations minières de Gantour en 1998. Appelé à d'autres fonctions, M. Zaghoun quitte le groupe phosphatier en 2003 alors qu'il occupe le poste directeur du pôle mines et membre du comité exécutif de l'OCP. Une nouvelle carrière s'ouvre devant lui : il devient en 2004 directeur général de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects et en 2010 il est promu patron de la Direction générale des Impôts (DGI), et 5 ans plus tard directeur général du bras financier de l'État.



Le Maigret du CANARD



Le prochain congrès national du PPS aura bien lieu à la mi-novembre prochain. Les préparatifs vont bon train et les militants sont mobilisés pour la réussite de ces assises nationales qui se déroulent dans un contexte national et international particulier. Le travail se fait comme à l'accoutumée : la préparation d'un projet de document politique qui évalue la situation depuis le dernier congrès (2018) et fixe le cap pour les quatre années à venir voire au-delà ; l'examen des statuts du parti dans un sens opérationnel pour proposer, le cas échéant, les amendements nécessaires susceptibles d'améliorer le rendement et l'efficacité de l'action partisane ; la mise en place de la logistique nécessaire pour la tenue de ce congrès dans de meilleures conditions ; et enfin la définition d'un plan de communication autour de l'événement... Nous pensons que le moment est venu pour passer à une étape supérieure notamment au niveau du cadre organisationnel du parti et réaliser, enfin, ce dessein collectif qui nous a animés, nous militants de tous bords, d'avoir un parti fort, démocratique, profondément ancré dans la société, influent pour peser sur le cours des événements, défendre les intérêts du peuple travailleur et servir les intérêts suprêmes de notre pays. Bien sûr, on peut produire de bonnes, voire d'excellentes, analyses théoriques, élaborer des plans d'action sectoriels et territoriaux magnifiques comme on en a fait d'ailleurs auparavant. Mais tout cela n'aurait qu'un impact limité si l'organisation du parti n'est pas mise à niveau, si les canaux de transmission du changement sont défaillants, si les organisations intermédiaires entre le sommet et la base sont absentes ou déficientes.

S'adapter sans se renier

D'ailleurs, ces questionnements ne sont pas nouveaux. Ils sont régulièrement posés et se posent encore plus aujourd'hui avec les transformations que notre société est en train de connaître en termes de valeurs et d'aspirations. Il faut aussi rappeler que le parti n'est pas resté tout au long de son existence, un parti figé et sclérosé. Au contraire, il a su s'adapter sans se renier, sans s'écarter d'un iota de ses fondamentaux. Car le parti est comme un arbre : si on lui coupe les racines, il meurt. Par contre, si on lui coupe les branches et les feuilles mortes, il régénère et prend un coup de jeune. C'est exactement ce qui s'est passé dans la vie du parti. Il a vécu des années terribles d'interdiction aussi bien sous le protectorat que durant l'indépendance. Mais cette interdiction ne l'a pas empêché de poursuivre son combat en recourant à de nouvelles méthodes et en « s'adaptant » au contexte. Il a vécu également des années où il était à peine toléré : situation pour le moins rocambolesque ! Même en arrachant sa légalité, l'épée de Damoclès était toujours là et des pressions se faisaient exercer sur les militants... C'est l'occasion pour rendre hommage à nos camarades vétérans qui ont lutté dans des conditions extrêmement difficiles et résisté avec ténacité pour sauvegarder ce cadre politique dans lequel nous travaillons aujourd'hui avec sérénité et assurance.

L'abandon du « centralisme démocratique »

Avec l'effondrement du mur de Berlin et l'échec du « socialisme réel », le Parti fut amené à procéder à une véritable mue en abandonnant, dans ses grands traits, le « centralisme démocratique » comme forme dominante de l'organisation propre aux partis communistes. Ce changement n'était pas facile à introduire. Il a nécessité plusieurs réunions du Comité Central au début des années 90 où il y a eu une discussion de fond non seulement sur les aspects organisationnels mais aussi et surtout sur la signification du socialisme et la pertinence du marxisme-léninisme. Le Vème congrès (1995) a tranché le débat dans le sens de l'ouverture et de l'abandon du Centralisme Démocratique. Ce faisant, le parti est rentré dans une nouvelle phase historique dont on connaît la suite : une participation ininterrompue durant deux décennies aux différents gouvernements qui se sont succédé depuis le gouvernement Youssoufi (1998) jusqu'au gouvernement Othmani. Au cours de

POINT DE VUE

Abdeslam Seddiki



Economiste,
ancien
ministre de
l'Emploi et des
Affaires sociales.

cette période, le parti a acquis une nouvelle culture de gouvernement qui lui a été d'une grande utilité sur le plan de la formation de ses cadres dans le domaine de la gestion des affaires publiques. Tout comme d'ailleurs les militants qui ont eu à gérer des communes locales ou des assemblées provinciales et des comités régionaux. Au niveau gouvernemental, le parti a géré, par le biais de ses ministres (12 au total), plus d'une dizaine de départements: agriculture, éducation nationale, recherche scientifique, femme et solidarité, communication, habitat et urbanisme, politique de la ville, santé, culture, emploi, eau. Idem pour nos militantes et militants qui ont eu la charge de diriger des collectivités territoriales, de présider les groupes parlementaires et d'assumer des responsabilités au Bureau du parlement. Autant d'accumulations qui nous permettent de passer à une nouvelle étape pour procéder à une « perestroïka » organisationnelle à même d'assurer la convergence entre les objectifs politiques affichés et le niveau organisationnel.

Pas de démocratie sans de vrais démocrates

Il s'agira d'aller plus loin, et sans hésitation aucune, sur la voie de la démocratisation du fonctionnement du parti et de rompre définitivement avec les réflexes du passé et la « nostalgie » de l'ère du centralisme démocratique. En effet, malgré l'abandon du centralisme démocratique sur le papier, on constate la prééminence de la forme verticale de l'organisation qui entraîne la domination de l'instance supérieure sur l'instance inférieure. Même au niveau de l'instance supérieure, qui est le « politburo », la fonction du SG est envahissante. Le fonctionnement du parti nous paraît plus proche du « régime présidentiel » que du « régime parlementaire » pour dire les choses autrement. Il faut introduire la collégialité et réhabiliter l'esprit d'équipe qui ont fait la force du parti même du temps du centralisme démocratique. Par conséquent, les structures intermédiaires du parti doivent disposer de plus d'autonomie dans la

prise de décision tout en mettant en place des instances de gouvernance et de contrôle a posteriori. On écrit souvent dans nos documents, à juste titre d'ailleurs, « pas de démocratie sans de vrais démocrates ». Un démocrate, un vrai, ne doit pas s'accrocher au poste « vaille que vaille » et ce quel que soit le niveau de responsabilité. Par conséquent, il faut faire de la limitation des mandats, à tous les niveaux, un principe sacré et une règle inviolable. Un mandat de quatre ans, renouvelable une fois, ou à la limite deux fois, c'est largement suffisant !

Stimuler l'émergence des élites locales

Une autre piste de démocratisation est relative à l'organisation régionale du parti. Il est temps de placer notre organisation à la hauteur de notre conception sur la régionalisation et des avancées concrètes réalisées par le pays. Pour ce faire, on devrait se doter de structures régionales solides et bien structurées avec un bureau, un secrétaire de région et des prérogatives clairement définies. C'est un moyen de valoriser les territoires et de stimuler l'émergence des compétences régionales appelées à assumer des responsabilités nationales. Le SG de la Région deviendrait, de droit, membre du Bureau Politique. Un parti de masse a ses exigences et ses règles de fonctionnement. Il doit être présent dans toutes les catégories socio-professionnelles qui constituent les forces vives du pays et la base de sa production matérielle et immatérielle. D'ailleurs, dès sa création, le parti a décliné son identité comme « parti de la classe ouvrière, de la paysannerie pauvre et des intellectuels révolutionnaires ». Tout en restant fidèle à ce positionnement social, on doit s'interroger aujourd'hui : où en sommes-nous par rapport à ce vaste projet ? Force est de reconnaître que nous avons encore du pain sur la planche. Le prochain congrès doit constituer un tremplin vers la réalisation au cours des années à venir, disons à l'horizon 2030, de ce dessein collectif. Notre pays et notre peuple en ont besoin plus que jamais, pour mettre en œuvre une alternative progressiste et démocratique. ▶

LE XIÈME CONGRÈS NATIONAL DU PPS

QUEL PARTI VOULONS-NOUS ?

LE MINISTÈRE DE L'EAU LANCE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À L'ÉCONOMIE DE L'EAU

TA CAMPAGNE CONTRE LE GASPILLAGE A-T-ELLE FAIT DE L'EFFET ?

EN TOUT CAS, LES INITIATEURS DE LA CAMPAGNE ONT ÉTÉ BIEN ARROSÉS



L'ONEE de nouveau connecté à l'ASEA

Reconnu pour son expertise dans le secteur électrique et ses réalisations en Afrique, le Maroc a été reconduit, pour la deuxième fois consécutive, membre du Bureau du Comité de direction de l'ASEA (organisation qui regroupe les principaux opérateurs et sociétés d'électricité en Afrique), pour un nouveau mandat (2022-2025). Cette élection est intervenue à l'occasion des travaux du Comité de Direction et de l'Assemblée Générale de cette organisation qui se sont déroulés le 16 juillet à Dakar, en présence du directeur général de l'ONEE Abderrahim El Hafidi. M. El Hafidi a également participé le 17 juillet au 20ème congrès de l'ASEA organisé au Centre de Conférences Abdou Diouf. Le patron de l'ONEE qui a modéré la table inaugurale a présenté à cette occasion les derniers développements du modèle électrique marocain en mettant l'accent sur les mutations profondes qui ont marqué le secteur à travers l'introduction massive des énergies renouvelables (EnR) dans le mix électrique, la réduction de l'indépendance vis-à-vis des énergies fossiles tout en répondant aux objectifs de protection de l'environnement.





Bec et ONGLES



ABDELLATIF OUAHBI

Ministre de la Justice et président du PAM



Je ménage le frein et l'accélérateur...

Une équipe du Canard a été reçue par le ministre de la Justice et président du PAM Abdellatif Ouahbi dans son bureau où sont mis en valeur ses portraits et des photos de tracteurs...

La justice est secouée depuis quelque temps par une série de scandales qui ternissent davantage son image. Cela vous interpelle-t-il ?

Pas le moins du monde. Dois-je vous rappeler que le ministre de la Justice que je suis ne s'occupe plus, depuis que le ministère a été séparé du parquet, que de la partie équipements liée à la construction des tribunaux, l'achat des fournitures de bureau ? Côté commandement, je n'ai de pouvoir et d'influence que sur les chaouchs et autres subalternes du ministère. Ce qui est déjà pas mal.

L'essentiel c'est de donner des ordres...

Ah oui ! J'adore ça depuis que j'étais enfant. Jouer au petit caïd. Commander. Vociférer. Bluffer aussi. C'est enivrant. Ça me procure une immense satisfaction, en plus du sentiment d'exister.

C'est pour cela que vous avez fait des pieds et des mains pour siéger au gouvernement quitte à vous renier...

Refuser de siéger dans un gouvernement conduit par Aziz Akhannouch ? C'était juste des paroles en l'air, très peu réfléchies lancées dans le feu de la conversation pour épater la galerie. Impulsif que je suis, il m'arrive souvent de débiter des choses que je regrette juste après. Franchement, il faut être fou pour faire la fine bouche et refuser d'aller à la soupe.

Donc, il ne faut pas croire tout ce que vous dites?

Vous savez, les promesses n'engagent que ceux qui y croient. Je préfère qu'on me juge sur mon inaction qui se distingue, elle, par son dynamisme.

La majorité est restée mystérieusement silen-

cieuse face à la kabbale dont est la cible le Premier ministre Aziz Akhannouch sur les réseaux sociaux à cause de la hausse des prix des carburants provoquée par la guerre en Ukraine...

L'affaire est politiquement trop inflammable pour que je lui apporte mon soutien. En clair, j'ai peur de me faire griller par les flammes de la colère du peuple de Facebook dont je dois savoir gérer les humeurs. Par les temps brûlants qui courent, je dois ménager le frein et l'accélérateur pour que le tracteur ne tombe en panne en rase campagne politique...

Mais encore...

Je ne dois pas compromettre mes chances d'alternative politique en 2027 ou même avant. C'est la politique, il faut toujours avoir le pied sur l'accélérateur pour creuser toujours son sillon vers plus de pouvoir...

Agence pour le Développement Agricole Acteur incontournable du développement agricole

Depuis sa création, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) contribue activement à la mise en œuvre de la stratégie agricole du Royaume. Ainsi, l'ADA veille à l'amélioration du climat des affaires et à la promotion de l'investissement dans le secteur agricole à travers la mobilisation et la valorisation du foncier dans le cadre du partenariat public-privé, la mise en place des projets d'agrégation, l'appui et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs ainsi que le développement de l'agriculture solidaire et la commercialisation des produits du terroir à l'échelle nationale et internationale.

Le développement durable étant une priorité, l'ADA, grâce à son expérience acquise suite à son accréditation par le Fonds Vert pour le Climat (FVC) et le Fonds d'Adaptation (FA), milite pour le développement d'une agriculture durable, compétitive et résiliente aux changements climatiques.

L'ADA est ainsi disposée, à vous écouter, vous aider et vous accompagner dans vos projets agricoles.



ESPACE LES PATIOS
Angle Av. Annakhil et Mehdi Ben Barka
Bâtiments 2 et 3, 3^{ème} étage | Hay Riad, Rabat, Maroc
Tél. 0 537 573 826 | Fax. 0 537 573 745

[ada.gov.ma](https://www.ada.gov.ma)





Le MIGRATEUR



Les exportations des céréales ukrainiennes victimes d'un grain de sable

Des missiles russes ont frappé samedi 23 juillet le port d'Odessa, dans le sud de l'Ukraine, a déclaré l'armée ukrainienne, menaçant un accord signé à peine un jour plus tôt pour débloquent les exportations de céréales des ports de la mer Noire et atténuer les pénuries alimentaires mondiales causées par la guerre. Le président ukrainien Volodymyr Zelenskiy a qualifié cette frappe de « barbare » flagrante, montrant que l'on ne pouvait pas faire confiance à Moscou pour mettre en œuvre l'accord signé. Toutefois, Suspilne, la Compagnie nationale publique de diffusion d'Ukraine, a cité l'armée ukrainienne qui a déclaré que les missiles n'avaient pas causé de dégâts importants et un ministre du gouvernement a indiqué que les préparatifs se poursuivaient pour relancer les exportations de céréales depuis les ports de la mer Noire. L'accord signé vendredi par Moscou et Kiev, sous la médiation des Nations unies et de la Turquie, a été salué comme une avancée après près de cinq mois de combats violents depuis que la Russie a envahi son voisin. Il est considéré comme crucial pour freiner la flambée des prix alimentaires mondiaux, car il permet d'expédier des céréales à partir des ports de la mer Noire, dont Odessa. Les frappes sur Odessa ont suscité une forte condamnation de la part des Nations unies, de l'Union européenne, des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de l'Ita-



Tir de missiles russes sur le port d'Odessa, le 23 juillet. (Forces armées ukrainiennes/Via Reuters).

lie. Vendredi, les responsables de l'ONU ont déclaré qu'ils espéraient que l'accord serait opérationnel dans quelques semaines. Le ministre turc de la défense a déclaré que des responsables russes avaient dit à Ankara que Moscou n'avait « rien à voir » avec les frappes sur Odessa. Ni les déclarations du ministère russe de la défense ni le résumé du soir de l'armée ne mentionnent de frappe de missile à Odessa. Le ministère n'a pas répondu à une demande de commentaire de l'agence Reuters. Deux missiles russes Kalibr ont touché la zone d'une station de pompage du port, tandis que deux autres ont été abattus par les forces de défense aérienne, selon l'armée ukrainienne. Le porte-parole des forces aériennes ukrainiennes, Yuriy Ignat,

a déclaré que les missiles avaient été tirés depuis des navires de guerre en mer Noire, près de la Crimée. Suspilne a cité le commandement militaire du sud de l'Ukraine qui a déclaré que la zone de stockage de céréales du port n'avait pas été touchée. « Malheureusement, il y a des blessés. L'infrastructure du port a été endommagée », a déclaré le gouverneur de la région Odessa, Maksym Marchenko. Mais le ministre des Infrastructures Oleksandr Kubrakov a déclaré sur Facebook que « nous poursuivons les préparatifs techniques pour le lancement des exportations de produits agricoles depuis nos ports ». « Si quelqu'un dans le monde a pu dire avant cela qu'une sorte de dialogue avec la Russie, une sorte d'accords, serait nécessaire, regardez ce qui se passe », a déclaré Zelenskiy dans une vidéo diffusée tard dans la nuit. Il a promis de faire tout son possible pour acquérir des systèmes de défense aérienne capables d'abattre des missiles comme ceux qui ont frappé Odessa. Le secrétaire d'État américain Antony Blinken a déclaré dans un communiqué que « cette attaque jette un doute sérieux sur la crédibilité de l'engagement de la Russie envers l'accord d'hier ». « La Russie porte la responsabilité de l'aggravation de la crise alimentaire mondiale et doit cesser son agression », a-t-il ajouté.

L'Iran peut s'offrir sa bombe nucléaire...

Téhéran est techniquement capable de fabriquer une bombe nucléaire mais n'a pas encore pris de décision à ce sujet, a déclaré dimanche 17 juillet un haut conseiller du guide suprême iranien Ali Khamenei au service arabe de la chaîne Al Jazeera. « En quelques jours, nous avons pu enrichir de l'uranium jusqu'à 60% et nous pouvons facilement produire de l'uranium enrichi à 90% L'Iran a les moyens techniques de produire une bombe nucléaire, mais l'Iran n'a pas pris la décision d'en construire une », a déclaré Kamal Kharrazi. En 2018, l'ancien président américain Donald Trump a abandonné l'accord nucléaire de 2015 conclu par Téhéran avec les puissances mondiales, en vertu duquel l'Iran a freiné ses travaux d'enrichissement d'uranium, une voie potentielle vers les armes nucléaires, en échange d'un allègement des sanctions économiques. Environ un an après le début de la politique de « pression maximale » de Trump sur l'Iran, Téhéran a commencé à violer les restrictions nucléaires du pacte. L'Iran a longtemps nié vouloir se doter d'armes nucléaires, affirmant qu'il ne raffine l'uranium qu'à des fins énergétiques civiles, et a déclaré que ses violations de l'accord international étaient réversibles si les États-Unis levaient les sanctions et rejoignaient l'accord. Les pourparlers indirects entre l'Iran et l'administration du président Joe Biden, qui visent à ramener Washington et Téhéran en conformité avec le pacte nucléaire, sont au point mort depuis mars. M. Kharrazi a déclaré que Téhéran ne négocierait jamais sur son programme de missiles balistiques et sa politique régionale, comme l'exigent l'Occident et ses alliés au Moyen-Orient.

Grand Message pour la jeunesse africaine depuis la Guinée équatoriale

L'association des conférences épiscopales d'Afrique centrale (Acerac) a proposé, à l'occasion de son dernière assemblée tenue en Guinée équatoriale, des solutions concrètes pour lutter contre la migration clandestine et ses dangers pour la jeunesse africaine.

Du 17 au 24 juillet, la ville de Mongomo en Guinée équatoriale a abrité l'Assemblée de l'association des conférences épiscopales d'Afrique centrale (Acerac). Événement de haute importance qui a été marqué par la présence du président de la république Obiang Nguema Mbasogo et de son épouse Constanca Mangue de Obiang, plusieurs membres du gouvernement et une brochette d'invités de marque. Cette manifestation était animée par les évêques de la Guinée équatoriale, du Cameroun, du Congo, de la République centrafricaine, du Tchad et du Gabon. D'une importance cruciale pour les pays concernés, cette conférence a été consacrée à une problématique de taille toujours d'actualité : « Les jeunes et les mouvements migratoires ». A l'occasion de leurs débats, les évêques de l'ACERAC ont considéré que l'immigration est porteuse de problèmes, voire de drames pour la jeunesse. En Afrique, continent de départ de vagues successives de migrants clandestins en route vers ce qu'ils croient être l'Eldorado européen, l'Église catholique sensibilise les jeunes aux dangers de la migration irrégulière. Très préoccupés par les tragédies générées régulièrement par cette dernière (noyades en haute mer, traversées du désert et diverses autres formes de discrimination et de maltraitance dans les pays d'accueil), les responsables de l'église catholique réunis en Guinée équatoriale ont proposé des solutions concrètes pour lutter contre la migration clandestine. Pour eux, le changement passe d'abord par l'éducation et la promotion des valeurs chrétiennes catholiques auprès des jeunes. Face à l'ampleur du phénomène migratoire, l'ACERAC a estimé dans son message de clôture que « l'heure est désormais à l'engagement concret pour lutter efficacement contre les



Les évêques de l'Afrique centrale posant pour la photo de famille.

dérives relatives aux mouvements migratoires de la jeunesse africaine». Dans certaines de ses recommandations, l'ACERAC a interpellé les gouvernements d'Afrique centrale pour s'attaquer au mal à la racine: mettre fin aux conflits et autres crises qui jettent la jeunesse sur les routes de la migration sauvage, investir dans politiques éducatives conformes aux attentes de la société et encourager l'entrepreneuriat et l'auto-emploi. L'Association des conférences épiscopales de la région d'Afrique centrale, l'Organisation des Nations unies (ONU) et l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) estiment que 14,1 % des migrations à l'échelle internationale sont d'origine africaine. On compte 24 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile, avec une projection de 34 millions de migrants africains dans le monde d'ici à l'an 2050, si rien n'est entrepris pour changer la donne. Depuis plusieurs années, l'Église œuvre dans certains pays africains pour convaincre les jeunes à se fixer dans leur terre natale par des campagnes de sensibilisation mais aussi via le financement sur place de projets de développement d'envergure.



le Canard Libéré

Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar
Abdelkarim Chankou
Saliha Toumi
Ahmed Zoubair

CARICATURES

Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naib

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Can'Art et CULTURE



« Du haut du balcon », un roman de Driss Tahï

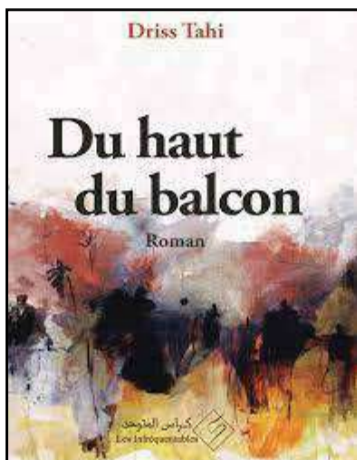
Le premier roman de l'écrivain et journaliste Driss Tahï est un spectacle qui mêle fiction et réalisme.

Le livre fait voyager le lecteur au cœur de Casablanca des années 60 et 80 et de tous les événements historiques qui l'ont secoué depuis les années 40 jusqu'au début des années 2000 à travers le personnage de Saâdia, l'héroïne du roman.

Dans un style qui se veut simple, l'écrivain et journaliste Driss Tahï a choisi d'aborder dans écrit, publié aux Éditions les Infréquentables, la question des « exactions » commises lors des manifestations qui ont secoué le pays avant l'indépendance, en 1965 et en 1981 et 1984.

Les disparitions arbitraires, la torture, Tazmamart, le problème des fosses communes et toutes les atteintes aux droits humains... Mais dans cet opus de 240 pages, dont la couverture est un tableau de l'artiste Abdallah Dibaji, c'est plutôt le problème des femmes de ces victimes que l'auteur a tenté ardemment de mettre en exergue. « Saâdia n'est qu'une parmi des dizaines qui s'étaient trouvées un matin à la recherche d'un mari, un fils ou un père disparu. Des femmes dont

on ne parle que très peu, pourtant pour certaines parmi elles, leurs vaines recherches d'une dépouille dans les morgues ou dans les cimetières, pour d'autres leurs longues attentes devant les locaux de la police en quête de la moindre information sans aucun résultat, ou leurs périples d'un pénitencier à l'autre, sont autant de calvaires qui font d'elles les autres victimes silencieuses des exactions et des atteintes aux droits humains qui avaient à jamais marqué la pays dans les années de plomb », indique Driss Tahï.



En écrivain réaliste, dans « Du haut du balcon », Tahï a insisté sur la qualité de la description ainsi que l'exactitude et la véracité des faits. Résultat : une histoire où s'allie objectivement l'histoire à une fiction réaliste, et ce sans idéalisation.

Selon le chercheur universitaire Kamal Hayani El Mechkouri, ce roman est subdivisé en 18 sections qui « se complètent certes, mais qui semblent indépendantes, dont certaines peuvent constituer des nouvelles après quelques petits ajouts. Cette séparation facilite et la lecture et la compréhension de l'intégralité du texte », souligne-t-il. C'est justement cet effort de compréhension que Driss Tahï nous propose de faire, sans aucune complaisance.

plètent certes, mais qui semblent indépendantes, dont certaines peuvent constituer des nouvelles après quelques petits ajouts. Cette séparation facilite et la lecture et la compréhension de l'intégralité du texte », souligne-t-il. C'est justement cet effort de compréhension que Driss Tahï nous propose de faire, sans aucune complaisance.

La saison 3 de la série The Witcher tournée au Maroc

La production de la nouvelle saison de The Witcher de Netflix s'est terminée dans le sud du Pays de Galles il y a quelques jours, Henry Cavill ayant été photographié sur le plateau en train de se battre non pas une, mais deux fois. À l'une de ces occasions, Anya Chalotra et Freya Allan ont également aperçus. Lancée en 2019, avec une première saison à succès, « The Witcher » est une série de romans fantastiques de l'écrivain polonais Andrzej Sapkowski. Elle raconte l'histoire de Geralt, le Sorcier, qui voyage à travers le pays en combattant des monstres dans un monde où « les gens se révèlent souvent plus méchants que les bêtes », selon le synopsis officiel de Netflix.

Après avoir terminé sa production dans le sud du Pays de Galles, la série Netflix « The Witcher » se rendra donc à Erfoud, pour tourner des scènes de sa prochaine saison 3, a rapporté lundi 4 juillet le site Redanian Intelligence, précisant que la production de cette saison s'étendra jusqu'en septembre prochain, pour une sortie en 2023.

« Le pays (Maroc) est une première pour The Witcher, mais dans le passé, il a accueilli des productions telles que Star Wars, James Bond, Game of Thrones », souligne la même source. Et d'ajouter : « Bien que nous ne sachions pas exactement quelles scènes ils prévoient de filmer au Maroc, il devrait être très facile de deviner, car les lecteurs des livres connaissent un endroit très approprié dans l'univers de « Time of Contemp » qui nécessiterait un paysage marocain : le désert de Korath ».

Henry Cavill, né à Jersey dans les îles anglo-normandes, est le quatrième d'une fratrie de cinq garçons. Il est principalement connu pour son rôle de Charles Brandon dans Les Tudors puis de Superman dans quatre films de l'univers cinématographique DC : Man of Steel (2013), Batman v Superman : L'Aube de la justice (2016), Justice League (2017) et Zack Snyder's Justice League (2021), dont trois réalisés par Zack Snyder. Il incarne aussi Sherlock Holmes dans le film Netflix Enola Holmes. Depuis fin 2019, il incarne Geralt de Riv, personnage principal de la série The Witcher diffusée sur Netflix.

Septième édition de Jidar Street Art Festival



Du 21 au 31 juillet, à Rabat, se tiendra la septième édition Jidar, Rabat Street Art Festival : 12 artistes, 9 fresques murales, 7 pays, un mur collectif, un atelier de sérigraphie, une exposition et une performance artistique.

Comme à l'accoutumée, le festival Jidar (né en 2015 pour nourrir un dessein : celui de placer l'art dans l'espace urbain, là où il peut être vu et discuté par tout le monde), a composé un tableau où surgissent des motifs connus et d'autres inhabituels, du moins pour le grand public : Ed Oner, Reda Boudina, Tima, Beaugraff, Manolo Mesa, Juraj Ďuriš, Pantonio, Bryan Beyung et Twoone. Banquet copieux, varié, Jidar 2022 nous fera voyager à travers 7 pays. Ainsi, nous promène-t-il du Maroc au Sénégal, d'Espagne à la République Tchèque en passant par le Portugal, et enfin du Canada au Japon. De fait, on découvrira nombre de contrées inconnues, et on plongera dans un océan de signes, de formes et de couleurs.

Le doyen des journalistes marocains s'en va

L'une des figures emblématiques de la presse nationale, Abdallah Stouky est décédé mardi 12 juillet des suites d'une longue maladie, indique son entourage.

Né à Marrakech en 1946, feu Stouky, qui a appris le journalisme sur le tas, dès son jeune âge, est connu pour ses analyses pertinentes et sa maîtrise de plusieurs dossiers nationaux. Le défunt a dirigé l'Assemblée générale de l'Union de la presse francophone durant les années 80 et contribué à l'essor de plusieurs titres marocains. Le regretté a débuté sa carrière professionnelle dans la presse



partisane, celle du parti communiste marocain en particulier, puis dans les revues « Lamalif » et « Souffles ». Après un passage à la MAP où il a occupé diverses fonctions, le doyen des journalistes marocains a dirigé plusieurs journaux nationaux où il a contribué à la formation d'un grand nombre de journalistes marocains. En 1978, il crée les quotidiens Al Maghreb en langue française et

Al Mithaq Al Watani en langue arabe, deux organes du Rassemblement National des Indépendants (RNI), lancés en même temps que le parti.

Le design s'expose à la Villa des arts

La Fondation Al Mada-Villa des arts a levé le voile, vendredi soir 8 juillet à Rabat, sur l'exposition « Chronique du design, de l'expérimentation artisanale au produit fini ». Cette manifestation d'exception qui est une occasion de mettre en avant les différentes étapes que traverse le design, se poursuit jusqu'au 29 septembre prochain. Elle s'assigne comme objectif de braquer les projecteurs sur les œuvres éblouissantes des designers Amina Aguezny, Younes Duret et Sammy Bernoussi qui invitent, chacun, à la découverte de son parcours créatif et artistique.

Aux parcours différents mais liés par une passion commune, celle du design d'objet avec la réflexion créative et l'expérimentation artisanale qui l'accompagnent, les trois artistes exposent



leurs œuvres pour la première fois à la Villa des arts de Rabat.

« Cette thématique choisie par la Fondation Al Mada-Villa des arts a pour but de jeter la lumière sur le design et ses différentes étapes, eu égard à son rôle dans le développement », a souligné M. Duret dans une déclaration à « M24 », la chaîne d'information en continu de la MAP.



Et BATATI ET BATATA



Bizarre

Chevreau aux oreilles atypiques

Une dizaine de jours seulement après sa naissance, un chevreau aux oreilles extraordinairement longues est déjà une star des réseaux sociaux au Pakistan. Son propriétaire assure même qu'il a battu un record... qui pourrait bien ne pas exister. Simba vit maintenant une existence choyée à Karachi, où il est né en juin dernier. Déjà particulièrement longues à sa naissance, ses oreilles ont encore grandi depuis, jusqu'à atteindre 54 cm. L'éleveur Mohammad Hasan Narejo dit avoir contacté le livre Guinness des records pour voir si son chevreau pouvait y faire son entrée. Quand bien même aucune catégorie pour « plus longue oreille de chèvre » n'apparaît actuellement sur le site Internet de l'organisation. Les oreilles de Simba sont si allongées que Mohammad Hasan Narejo a dû les replier sur son dos pour éviter que le petit animal ne marche dessus. Il a aussi conçu un harnais pour que ce chevreau puisse porter les oreilles autour de son cou. L'homme est désormais un peu préoccupé par l'attention suscitée par Simba, y compris auprès d'éleveurs concurrents. Il a recours aux prières et à la tradition pour se prémunir contre leur possible rancœur. « Nous récitons des versets du Coran et lui soufflons dessus pour éloigner le mauvais œil », a-t-il expliqué.

Le vol de la peur

Un avion de la compagnie aérienne Emirates a réalisé une effrayante prouesse le 1er juillet dernier. L'Airbus A380, qui reliait Dubaï à Brisbane (Australie), a fait ses 14 heures de vol avec un trou béant dans la carlingue, rapporte CNN. Selon les premiers éléments, c'est l'explosion d'un pneu de l'appareil qui aurait causé le trou. La détonation, survenue dans les 45 premières minutes de vol, a été entendue par les passagers. « C'était terrifiant », se souvient l'un d'entre eux, interrogé par CNN. « [L'équipage] a immédiatement contacté les pilotes dans le cockpit. Tout est vite redevenu normal. Leur attitude calme était rassurante, ils savaient que ce n'était pas catastrophique. » L'Airbus a finalement atterri sans encombre à Brisbane, à l'heure et avec tous ses passagers sains et saufs. Dans un communiqué, Emirates a précisé que l'explosion n'avait pas impacté « le fuselage, le cadre ou la structure de l'avion », qui avait donc pu continuer sa route. L'engin a depuis été réparé. « Le carénage a été complètement remplacé, vérifié et validé par les ingénieurs, Airbus et toutes les autorités compétentes », assure Emirates dans son communiqué.

Histoire belge

C'est l'histoire de trois Belges qui veulent rentrer au Parlement wallon. Le premier porte un pantalon, la deuxième porte une jupe et le troisième porte un short. Un détail qui a toute son importance dans ce pays. À la fin du mois de juin, une équipe de la RTBF, la télévision belge, s'est présentée à l'entrée du bâtiment officiel. Venus interroger un député, les trois journalistes ont été empêchés d'entrer par un membre de la police militaire. La raison ? Au Parlement wallon, depuis 2018, le port du short ou de bermuda n'est pas autorisé pour les hommes, même lors de fortes chaleurs. La journaliste présente a demandé si elle pouvait accéder au bâtiment en jupe et reçu une réponse positive. Une petite idée lui est alors venue : échanger son vêtement avec celui de son collègue preneur de son. « J'ai vu la tête de cet agent de sécurité se décomposer parce qu'il n'y avait rien qui interdisait » à un homme d'entrer en jupe, raconte-t-elle. Face à cette situation insolite, le groupe n'a pas pu s'empêcher d'éclater de rire. « La personne responsable de l'accueil nous a suppliés d'arrêter, mais lui-même était en larmes tellement il s'empêchait de rire lui aussi », poursuit la journaliste. « Encore une belle histoire belge », conclut-elle.



Rigolard

***Un homme s'énerve a la mairie :**
– Mais enfin, mademoiselle, voilà une demi-heure que je suis devant votre guichet ! – Et alors ? Moi cela fait vingt-cinq ans que je suis derrière !

***A la poste, un monsieur dont la main est dans le plâtre s'approche d'une dame qui fait la queue au guichet :** – Pardon, Madame, voudriez-vous m'écrire l'adresse sur cette carte postale ? La dame s'exécute de bonne grâce, acceptant même d'ajouter quelques mots et de signer pour lui – Voilà ! dit-elle, puis-je faire autre chose pour vous monsieur ? – Oui, répond le monsieur, pourriez-vous ajouter en post-scriptum prière d'excuser l'écriture.

***Un garçon de café a été sacré champion du monde des presseurs de citrons.** Un jour ou il en a pressé un jusqu'à la dernière goutte, un client lui dit : – Je vous parie 500 euros que je fais mieux que vous. – Pari tenu ! L'homme saisit l'écorce du citron entre le pouce et l'index et, sous les applaudissements de l'assistance, il en tire encore un demi-verre de jus. – Ça alors, fait le garçon, éberlué, vous êtes sans doute un confrère ? – Moi, pas du tout : je suis percepteur.

***C'est un vieux monsieur sourd qui va chez le toubib avec sa femme pour un examen général.** Le médecin dit : –

Bien, on va vous faire un bilan de santé... Le vieux monsieur n'a rien entendu et il fait répéter le médecin... – On va vous faire un bilan monsieur. Il me faut un prélèvement d'urine, un prélèvement d'excréments et un de sperme... – COMMENT ??? crie le vieux. Sa femme lui dit alors : – LE DOCTEUR DIT QU'IL VEUT TON SLIP !

***Un fonctionnaire se rend à la campagne** pour apprendre les travaux de la ferme. Le fermier lui demande de repartir un gros tas de fumier dans un champ en lui précisant que ce travail devrait lui prendre la matinée. Le fermier revient 1 heure après et constate, époustoufflé, que le travail est terminé. – Et bien, comme vous semblez très efficace au travail, je vais vous donner un travail qui ne devrait pas vous prendre plus d'une heure, il s'agit de trier ce tas de patates en séparant les grosses des petites. Mais quand le fermier revient, le fonctionnaire n'a absolument rien fait, il tient une grosse patate dans une main et une petite dans l'autre. Le fermier lui demande ce qui se passe car il ne comprend plus rien. Et l'autre de lui répondre : Vous savez, nous les fonctionnaires, pour foutre la merde on s'y connaît mais pour prendre une décision, c'est plus dur.

A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:
0661252000

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktoni
Contactez-nous au 0661177444



THE iX



Le plaisir de conduire



100% ÉLECTRIQUE C'EST LA BMW iX.

Née d'une vision. Créée pour l'électromobilité. Les surfaces généreuses et les lignes marquées confèrent à la BMW iX sa forme monolithique unique. Grâce à la technologie efficace BMW eDrive et à sa transmission intégrale entièrement électrique, la BMW iX atteint une autonomie exceptionnelle de 620 km*, doublée d'une accélération spectaculaire en départ arrêté : idéale pour la ville et les longs trajets. La toute nouvelle BMW iX est disponible dès à présent auprès des succursales Smeia – BMW.

Pour tout achat de la nouvelle BMW iX, une borne de recharge de 22 KW est offerte.

Smeia

Importateur exclusif

Angle boulevard Moulay Slimane
et boulevard Tamiri Mohammed El Bakkaï.
Route côtière de Mohammedia – Casablanca
Téléphone : 05 22 40 07 00
E-mail : contact@smeia.com

Réseau Smeia

Rabat : Ryad Auto – Groupe Smeia 05 37 71 62 00
Fès : Smeia Fès 05 35 72 44 44
Oujda : Smeia Oujda 05 36 71 82 82
Tanger : Smeia Tanger 05 39 39 30/40
Marrakech : Smeia Marrakech 05 24 32 72 32/35

(*) iX xDrive50 / autonomie : 620 km - puissance : 523 CV - couple : 765 nm - capacité de batterie : 105,2 kWh - vitesse max : 200 km/h - accélération : 4,6 s.
iX xDrive40 / autonomie : 420 km - puissance : 326 CV - couple : 630 nm - capacité de batterie : 71 kWh - vitesse max : 200 km/h - accélération : 6,1 s.